

A grand cortège, grande préparation

Fête des vendanges ■ Les problèmes sont faits pour être résolus. Pour l'organisation du corso fleuri, une quarantaine de personnes s'y attellent. Balade en commissions...

Par
Pascal Hofer

Impressionnant! Bien sûr, toute manifestation demande du travail, mais là... Il faut dire que la manifestation en question est particulièrement compliquée à organiser, sans compter qu'elle s'inscrit elle-même dans une mégamanifestation: le grand cortège d'un côté, la Fête des vendanges de l'autre. A propos de laquelle beaucoup se croisent les doigts en ce qui concerne la météo, mais c'est une autre histoire...

Impressionnant, par exemple, de constater que la seule commission du corso fleuri – le comité de la fête compte quatorze autres commissions! – comprend 36 personnes. D'où l'existence en son sein d'un bureau de dix personnes. Qui, en ce mercredi soir (c'était la semaine passée), tient séance à la «Maison de la fête», route des Rouges-Terres, à Hauterive.

Cahier des charges détaillé

Dans une ambiance où les bons mots fusent – ici, la fête a déjà commencé –, l'heure est au branle-bas, à l'image des piles de l'«Edition définitive du cahier des charges du corso fleuri». Ce document, qui réunit toutes les informations relatives au déroulement du cortège du dimanche, est distribué à l'interne, mais aussi à chacun des groupes et des chars qui défilent. On y trouve notam-

ment un «timing indicatif» pour le moins détaillé: il est prévu, par exemple, que le char no 29 (celui de la Société d'horticulture) arrive au bout de l'avenue du 1er-Mars à 15h42m03s... Cela en étant parti à 15h18m03s et avoir parcouru 800 mètres à la vitesse moyenne de défilement de 2 km/heure.

Une affaire qui roule

Revenons à la séance. Président de la commission et donc du bureau, Edouard Martin (18 ans de commission) mène les débats au pas de charge. Il faut dire que le gros du travail a déjà été accompli durant les douze mois écoulés. Et que les personnes présentes, visiblement, connaissent leur affaire. Ce qui n'empêche pas les problèmes de surgir. Trois extraits.

Abondance de miss. En fait de problème, il s'agit d'une question récurrente: combien de miss prendront part au corso? En plus des traditionnelles reines de beauté d'ici s'ajoutent en effet des miss dont le nombre est incertain. Pour cette année, elles viennent du carnaval de Mulhouse, de Besançon (ville jumelée à Neuchâtel) et de Cavaillon (hôte d'honneur), sans parler de la participation annoncée de Miss Suisse romande 2004. Oui, mais où?

«Je ne sais pas encore, mais jamais une miss n'a encore défilé à pied», répond Michel Bernasconi, régisseur du cortège. C'est chaque année la même chose, et chaque année nous trouvons des solutions au dernier moment.» «Certes, sourit Jacques Lesquereux, le speaker, mais il faudra tout de même m'informer pour que je puisse annoncer qui est où...»

Un complexe complexe. La démolition du stade de la Maladière et la construction du complexe du même nom a en-



Hier, au chantier naval du Nid-du-Crô. Cette année, le cortège du dimanche comptera pas moins de 24 chars, dont 20 fleuris. PHOTO MARCHON

trainé de multiples adaptations, autres séances à l'appui. «Les soucis disparaissent peu à peu», respire Edouard Martin. Exemple: la rue de la Pierre-à-Mazel est moins large que d'habitude, soit 6m50, ce qui n'est pas sans conséquence sur la formation du cortège (place restante pour les véhicules à côté des chars).

Plus anecdotiquement, les toilettes du stade ayant été démolies, six cabines-WC seront installées pour satisfaire aux

éventuels besoins des 2500 personnes qui prendront part au corso. Et il a fallu s'organiser avec l'entreprise de construction pour avoir accès au chantier: c'est sur l'ex-terrain de football qu'explosera le pétard qui fait office de «coup de canon» du départ.

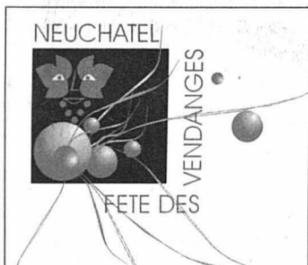
Les clés de l'Uni. Il n'y a plus de concierge résidant au bâtiment principal de l'Université. Donc personne pour ouvrir la porte à l'équipe de sonorisation d'une part, celle de sé-

curité d'autre part. Jean-Pierre Kneubühler, responsable de la sonorisation, a dès lors eu un échange de courrier avec l'Université pour régler la question des clés et de la remise des lieux. «Nous devons assurer le nettoyage des locaux que nous utiliserons, annonce-t-il. Mais bon, si nous n'oublions pas de fermer la fenêtre lors du passage du canon à confettis, nous ne devrions pas en avoir pour long...»

La séance du bureau prend fin. Elle est immédiatement

suiwie d'une séance plénière de la commission, au cours de laquelle le régisseur Michel Bernasconi évoque chacun des points du «cahier des charges», extincteurs des chars compris. Il répétera l'opération ce soir avec les quelque vingt personnes qui fonctionneront comme commissaires. Objectif principal: éviter les lenteurs, les temps morts.

Il n'y en a en tout cas pas eu lors de la préparation... /PHO



VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgences et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Intoxication: 145.
- La Main tendue: 143.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie de service: Bolland, rue St-Maurice, 8h-20h (en dehors de ces heures, le 032 722 22 22 renseigne).
- Médecin de garde: 144.
- Permanence ophtalmique: 032 722 22 22.
- Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Poutalès: (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 713 30 00, Providence 032 720 31 11.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque publique et universitaire. Lecture publique: lu-ve 12-19h, sa 9-17h. Fonds d'étude: lu-ve 10-12h/14-19h, sa 9-12h; salle de lecture: lu-ve 8-22h, sa 8-17h. Bibliothèque Pestalozzi: ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque: lu-je 14-18h. Bibliothèque: me 14-17h.

PISCINES

- Piscines du Nid-du-Crô. Bassins intérieurs: lu-ve, 8h-22h; sa 8h-21h; di 9h-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Mobilité De 9h à 18 heures, au Jardin anglais, diverses animations et activités dans le cadre de la «Semaine de la mobilité».
- Musique A 19h15, à la salle de concert du Conservatoire, fbg de l'Hôpital 24, audition de la classe de Sylviane Deferne, piano.
- Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier, «Casimir et Caroline», mise en scène de Valérie Poirier.

DEMAIN

- Théâtre A 19h30, au théâtre Tumulte, à Serrières: «Annabelle et Zina», de Christian Rullier. Mise en scène: Jean-Philippe Hoffmann.
- Café coach A 20 heures, au café L'Aubier, place du Bannet: «Café coach - se libérer de la culpabilité»: partager, découvrir, progresser, évoluer», par Denis Jaccard.
- Religion A 20 heures, au Centre de vie de Neuchâtel-Vauseyon, conférence: «Face à l'explosion des nouvelles spiritualités et manières de croire, quelle place pour la foi chrétienne?», par Roland Campiche, docteur en sociologie. Organisation: Eglise évangélique apostolique.
- Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier, «Casimir et Caroline», mise en scène de Valérie Poirier.

L'organiste Guy Bovet en plan fixe

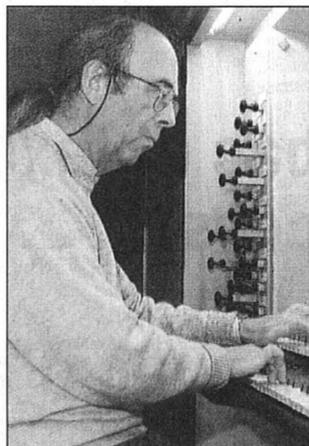
Cinéma ■ Un entretien avec un ancien élève. A voir demain

Le 209e film de la collection Plans fixes est consacré à l'organiste neuchâtelois Guy Bovet. Cet entretien réalisé par Emmanuel Le Divellec, un de ses anciens élèves, sera projeté en avant-première au cinéma Rex, à Neuchâtel, demain à 18h15.

Le film reviendra sur le parcours musical de l'organiste. En voici un bref aperçu. Grâce à une parente organiste, Marie Dufour, Guy Bovet, découvre l'orgue. Elle est son premier professeur. Puis, c'est le Conservatoire de Genève avec Pierre Segond. Il y brûle les étapes: en deux ans, il fait son diplôme et sa virtuosité. A Paris, Marie-Claire Alain lui transmet son enthousiasme. Il profite aussi de s'instruire à d'autres écoles: André Marchal, Marcel Dupré. L'enseignement devient une part importante de son activité, d'abord à Salamanque, puis les cours de Romainmôtier qui attirent des étudiants du

monde entier et, aujourd'hui encore, il enseigne à la Hochschule für Musik de Bâle.

Les films Plans fixes sont nés en 1977 du projet commun de quelques cinéastes et de personnes qui souhaitaient, en Suisse romande, garder une mémoire vivante de notre époque dans une collection de portraits filmés. /aca



Guy Bovet. PHOTO ARCH

Aventure et culture dans les musées

Enfance ■ Plusieurs ateliers durant les prochaines vacances

L'Atelier des musées de la Ville de Neuchâtel profite naturellement des vacances d'automne pour proposer aux enfants de faire rimer aventure avec culture. Il reste actuellement des places pour:

8-10 ans. Au Muséum d'histoire naturelle, l'atelier «Un village de blaireaux...!» se déroulera le 6 ou le 8 octobre.

8-12 ans. Le 4 octobre, de 10h à 15 heures, sous le titre «Œuvres voyageuses», les enfants pourront s'initier à diverses techniques artistiques au Musée d'art et d'histoire (MAH). Le 15 octobre, dans le même musée, «Archimob» permettra de se sensibiliser à l'histoire orale. Enfin, on pourra tout savoir sur «Les maquettes de Neuchâtel» exposées aux Galeries de l'histoire le 14 octobre.

10-12 ans. Le 12 octobre, le Musée d'ethnographie reprend son traditionnel atelier «Les mystères de l'Égypte».

10 ans et plus. Le MAH propose un ministage de gravure les 5, 6 et 7 octobre. Soit trois techniques en trois matinées. /comm-réd

AVIS TARDIFS

Délai: la veille de parution jusqu'à 21h

Remise des textes Du lundi au vendredi jusqu'à 17 heures

de 17 heures à 21 heures du lundi au vendredi et de 16h30 à 21h00 les dimanches et jours fériés

PUBLICITAS

tél. 032 729 42 42 fax. 032 729 42 43 e-mail neuchatel@publicitas.ch

L'EXPRESS

tél. 032 723 53 01 fax. 032 723 53 09 e-mail redaction@lexpress.ch

FIGURES FRAÎCHES

de Turquie, pièce -60

VACHERIN MONT D'OR

BEAU CHASSELAS DU PAYS

SAMEDI DES VENDANGES FERMETURE À 13H

028-456604

aux Gourmets
Epicierie fine

du jeudi 23 septembre au
samedi 25 septembre 2004

100%

de rabais
sur tout
l'assortiment

(sauf spiritueux, tabac et taxes
de recyclage anticipées)

Offre non cumulable avec d'autres
rabais ou avantages

EPA

Genève-Croix d'Or, La Chaux-de-Fonds
Lausanne-Métropole, Lausanne-St-François
Meyrin, Neuchâtel, Sierre, Vevey

La Gym Serrières ouvre ses portes



Une manifestation de plus, une!, mise sur pied par la Gym Serrières à l'occasion de son 125e anniversaire: une journée portes ouvertes, en l'occurrence, qui s'est déroulée samedi à la salle des Charmettes (ici, la «kid gym»). «Pour nous, c'était d'abord l'occasion de montrer ce que nous faisons, en particulier montrer que la gym, ce n'est plus la gymnastique militaire des années 1950, mais que nous proposons de tout et pour tout le monde», commentait Jean-Pierre Jaquet, responsable de la manifestation. /pho

PHOTO GALLEY



Entre lundi à 17h00 et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à douze reprises.

Les véhicules du feu ont été appelés quatre fois, notamment pour: une suspicion de feu, sans engagement, rue du Verger-Rond, à Neuchâtel, lundi à 20h45; une alarme automatique feu, rue Bachelin, à Marin, hier à 8h45.

Les ambulances ont quant à elles été sollicitées à huit reprises, notamment pour: une urgence médicale, rue de la Chapelle, à Peseux, hier à 0h00; un accident de la circulation, sans désincarcération, une personne blessée, route de Grandson, à Boudry; un accident de circulation, chute d'un motard, un seul blessé, route de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel, hier à 13h15. /comm-réd

La prison plutôt que le médecin

Tribunal ■ Il démolit sa voiture et commet un geste déplacé sur une jeune fille. Mais il estime ne pas avoir de problème d'alcool

Par Jean-Michel Pauchard

Le jeune homme qui comparait hier matin devant le Tribunal de police de Neuchâtel pense qu'il boit son verre «comme tout le monde». Comment, donc, lui faire comprendre qu'au contraire, tout le monde ne boit pas comme lui? Et que son penchant pour l'alcool et pour le haschisch commence à vraiment faire problème? La présidente Geneviève Calpini Calame n'a eu d'autre choix que de lui infliger deux mois d'emprisonnement ferme pour acte d'ordre sexuel sur une personne incapable de discernement ou de résistance, accident de la circulation avec ivresse et consommation de stupéfiants. Le 27 juin, le prévenu et d'autres jeunes fêtaient leur fin

d'apprentissage au lieu dit «La Raisse», au-dessus de Cressier. Camping sauvage. Mélange bière-whisky-vin. Peu avant l'aube, le jeune homme glissa sa main dans le slip d'une jeune fille endormie. Qui, réveillée, chassa l'importun puis déposa plainte.

Il a fait un tonneau tout seul

Lors de l'enquête comme à l'audience, le prévenu a dit ne se souvenir de rien, ce qui est un peu court face à quelqu'un qui n'avait aucune raison d'inventer une fausse accusation. Son avocat a donc dû se limiter à relever l'absence de toute violence et à présenter les excuses de son client à la jeune fille.

Pas de plaignant, en revanche, pour l'accident du 6 mai: le jeune homme a réussi tout seul à faire faire un tonneau à sa voiture au giratoire situé au carre-

four de la rue Pourtalès et de l'avenue du 1er-Mars, à Neuchâtel. Mais il portait 1,43 pour mille d'alcool dans le sang, ainsi que du haschisch. Depuis moins de deux mois, il avait récupéré son permis de conduite, retiré l'automne dernier à la suite d'une autre infraction grave à la loi sur la circulation routière.

Le prévenu est du genre travailleur et tenace: durant son retrait de permis, il prenait son vélo «chaque matin à 5 heures et demie» pour se rendre de Cornaux à Neuchâtel, sur son lieu de travail. Et il a fait des extras durant le week-end pour se payer une nouvelle voiture après la démolition de la première.

Réquisition «modérée»

Mais il sait aussi, selon son avocat, passer de la simple ténacité au stade «lête de mule», par

exemple pour refuser les perches qu'on lui tend. Alors qu'en pareille circonstance, d'autres prévenus auraient tout fait pour assurer le juge de leur indéfectible volonté de suivre un traitement, lui-même n'a pas voulu «perdre son temps à blablater avec un docteur ou un psy». Impossible, dans ces conditions, de prononcer une suspension de peine. La présidente a donc suivi la réquisition «modérée» du ministère public. Qui, outre les deux mois de prison, demandait la révocation d'un sursis accordé en novembre dernier à la suite de la première infraction à la LCR – et portant sur une peine de 14 jours d'emprisonnement –, ainsi qu'une amende de 380 francs pour la consommation de H. Sur le plan administratif, l'accident du 6 mai a valu à son auteur un retrait de permis de 15 mois. /JMP

Leur complicité enchante la collégiale

Concert ■ Rendez-vous avec Bach, Guy Bovet et Chiara Banchini

Au traditionnel concert du Jeune de la collégiale de Neuchâtel, Guy Bovet accueillait dimanche à ses côtés sa complice de toujours, la grande violoniste baroque Chiara Banchini, pour un «Rendez-vous avec Bach (et Bovet) à quatre mains, tuyaux et cordes».

Le concert s'ouvre sur le «concerto en la mineur pour quatre clavecins», transcrit pour orgue par Guy Bovet. Il déploie avec son instrument la puissance et l'expression des quatre musiciens qu'il remplace, chef d'orchestre sur sa console, avec un choix de jeux très riches en harmoniques d'un effet saisissant. La force qu'il développe dans le troisième mouvement laisse pantois. «Tocatta, ada-

gio et fugue en ut majeur» présente des visages plus contrastés. La toccata est une vaste farce, où apparaît un visage méconnu de Bach, celui de l'humour. L'organiste nous y promène avec malice, accusant au plus haut point les effets. Opposition complète avec le sublime mouvement lent, où Bovet atteint au plus haut mysticisme.

Pureté et expressivité

Ces pièces alternent avec le violon magique de Chiara Banchini. Son jeu, d'une grande générosité, réunit avec naturel des antagonismes tels que pureté et expressivité. Déjà remarquable dans la «Sonate pour violon et continuo en mi mineur», l'art de la Tessinoise se déploie en pléni-

tude dans la «Sonate pour violon solo en sol mineur», œuvre qui constitue avec les autres sonates pour cet instrument l'un des chefs-d'œuvre absolus de Bach. Il y utilise le violon tant pour chanter des mélodies lyriques que comme un instrument polyphonique, dont le sommet est constitué par la fugue du deuxième mouvement, véritable gageure pour un instrument monodique. Ce contrepoint admirable ressort sous l'archet de la Tessinoise, sans que la ligne et l'expression n'en souffrent jamais. On demeure ébloui par la virtuosité et l'énergie du presto final, dont l'élan ne retombe à aucun instant.

C'est là que Guy Bovet nous propose une surprise: l'écho à l'orgue, ou le déploiement, sui-

vant la perspective où l'on se place, de la sonate pour violon.

L'idée est de Bach, qui en a réécrit la fugue pour l'orgue. Guy Bovet complète le procédé en développant un prélude. Nous avons ainsi droit, dans un état d'esprit tout à fait baroque, à deux éclairages de la même inspiration musicale, et ainsi à une remise en question de la notion d'œuvre.

Une façon pour le public de s'approprier la pièce de manière différente, plus en profondeur, et pour les deux compères de tisser un nouveau fil à la toile de leur ancienne complicité. La transcription de Guy Bovet est magistrale; on est emporté par la puissance du jeu et de l'écriture. /ATR

PUBLICITÉ

gastronomie



Areuse 1896
La Pinte du Buisson
Pierre-Beau 13, 2015 Areuse

Ouverture de la chasse
dès aujourd'hui

Nouvelle spécialité: fondue «chinoise» de la Pinte du Buisson

Heures d'ouverture:
Tous les jours de 8 h 30 à 00 h 00
Lundi 8 h 30 à 15 h
Mardi fermé

028-456350

Cette semaine, plus de

2500

annonces paraissent sur

www.lexpress.ch

cliquez sur **BAZAR**

le site d'annonces de **L'EXPRESS**

Il n'y a pas que les feuilles qui tombent, nos prix chutent également!

Élégance et super-performances multimédia!



seul. **2699.-**

EGALEMENT DISPONIBLE AVEC ÉCRAN 15.4" ET ÉCRAN LARGE 17".

SONY

X-black LCD

SONY Vaio VGN-A115B

• Intel Centrino 1.5 GHz • 1024x768 XGA • RAM 512 MB • DD 60 GB
• Carte graphique puissante avec mémoire 64 Mo • Graveur DVD (+/-)
• 3 x USB 2.0 • W-LAN (g) • Modem 56kb • i.Link • Memory Stick Slot
• Autonomie en veille 4.3 heures • Windows XP Home

No art. 6918308 (+ TAR 10.-/Total 2709.-)



dans tous les grands **FUST**

Prix bas garanti – et votre ordinateur fonctionne.

Autonomie en veille 4 heures!



Prix bas garanti!

1699.-

Graveur DVD (+/-)

acer

TM 292 ELMI
• Intel Mobile Celeron 1.3 GHz • 1024x768 XGA
• RAM 512 MB • DD 60 GB • Graveur DVD (+/-)
• 4 x USB 2.0 • W-LAN (g) • Autonomie en veille 4 heures • Windows XP Home
No art. 6918008 (+TAR 10.-/Total 1709.-)

Imprimante, Scanner, Fax et copieur couleur!



Imprimante couleur

Scanner couleur

Copieur couleur

Fax

avant 399.-

seul. **349.-**

Officejet PSC 2410

• Résolution: 4800x1200 • Jusqu'à 21 p./min.
• Impression bord à bord jusqu'à A4
• Écran couleur LCD 6.4 cm • Card-Reader
No art. 6910329 (+TAR 6.-/Total 355.-)

Prix imbattables pour les mobiles, chez Fust!!!



Fr. **0.-***

Sans Abo 399.-

vodafone live!

Sony Ericsson F500i

• Tribande

• Écran avec 65'536 couleurs

• Interface infrarouge

• Stand-by jusqu'à 300 heures



Fr. **0.-****

Sans Abo 399.-

avec NATEL swiss seulement 12 mois!

NOKIA 6610i

• Tribande

• Écran avec 4'096 couleurs

• MMS/SMS/GPRS/E-Mail

• Couleurs: bleu, noir, argent

swisscom mobile

De bons conseils et la garantie de prix bas – www.fust.ch – Infoline 0848 559 111 (Tarif local)

The Portable Shop – Filiales proches de chez vous:

au Fust, 2000 Neuchâtel • Possibilités de commande par Fax 071/955 55 05 • Emplacement de nos 42 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch.

NEUCHÂTEL

Pleins feux sur les



A.A.L.T Auto-location
Romandie SA
DBL Système
Carrosserie
Décodann
EMKA
Informatique S.à.r.l.
Garage M. Facchinetti
FAIGLE OFFICE
TECHNOLOGY
Haefliger
& Kaeser S.A.
HDT Humbert-Droz
Transports S.A.
Migros
Neotec S.A.
sanitaire-serrurerie
Orma, création
de bureau S.A.
Pharmacie
J. Etienne
P.H. Métal
serrurerie-tôlerie
Station service
Tamoil
Tapis Masserey S.A.
Télé Tonic
neuch.ch

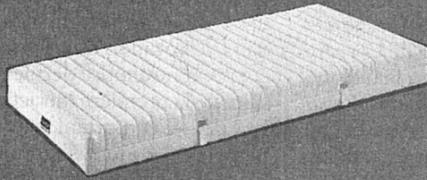
Masserey LITERIE

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel - Tél. 032 725 59 12

E-mail: contact@masserey.ch
Internet: www.masserey.ch

Action sommeil sain:
2.10.-27.11.2004

Votre hygiène vaut pour nous
actuellement jusqu'à Fr. 400.-*



Profitez tout de suite de notre bonus hygiène pour l'achat d'un matelas
Privilège, ClimaLux®, Airtex ou Super Relax.

* par ex. Matelas ClimaLux®, à partir d'une largeur de 160 cm:
actuellement à Fr. 2715.- au lieu de Fr. 3115.- (photo: largeur 90 cm).

Un sommeil sain dépend d'un bon soutien du corps mais aussi d'une hygiène correcte. Avoir la possibilité de ressentir une telle sensation de fraîcheur, tout à fait nouvelle, n'a jamais été aussi avantageux. Profitez tout de suite de notre bonus spécial hygiène jusqu'à Fr. 400.- pour l'achat d'un matelas Privilège, ClimaLux®, Super Relax ou Airtex. Ne laissez donc en aucun cas vous échapper l'action «sommeil sain». Dès maintenant dans votre magasin spécialisé. Pour plus d'information: www.bico.ch



Pour un sommeil sain et profond.

028-455796

Dix ans d'activité dans la branche

Déménagement David fête cette année ses dix ans d'activité sur la place de Neuchâtel. Cette entreprise est réputée pour son travail soigné, qu'elle effectue dans toute la Suisse et à l'étranger, principalement en Italie, en France et en Espagne.

David Leonetti est au service des entreprises et des privés pour de petits et grands déménagements. Pour ce faire, il dispose de deux camions d'une contenance de 125 mètres cubes et d'un troisième de 50 mètres cubes. Son point fort pour ce qui concerne les déménagements à l'étranger, c'est qu'il se charge de l'ensemble des formalités douanières. Pour le client, cette spécificité évite tout tracas et tout désagrément.

remplissage de cartons, ainsi que le démontage et le montage des meubles. L'entreprise s'occupe également de remplissage de containers pour l'importation maritime. Elle pratique des tarifs qui sont calculés au juste prix.

D'ici à mars 2005, elle va quitter ses locaux sis au numéro 46 de l'Avenue des Portes-Rouges pour s'installer non loin de là, à la rue Louis-Bourguet 14. / par-E

Nouvelle adresse dès mars 2005

Sur demande, Déménagement David réalise volontiers l'emballage de mobilier, le

RESTAURATION
500 PLACES
DE PARC
2 ARRÊTS DE BUS

PUBLIREPORTAGE

Déménagement David
Avenue
des Portes-Rouges 46
Neuchâtel
Tél. 032 724 24 99
Fax 032 721 34 21
www.leonetti.ch



Portes-Rouges 141 - Tél. 032 725 66 78

SAMEDI OUVERT
SANS INTERRUPTION

- Service à domicile gratuit
- Fermé le lundi matin

AVENE
WIDMER
VICHY
ROC

028-455795



Mazout - Essence - Diesel
Gaz technique et propane
Révision de citernes



SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.

Chemin des Mulets 5
2000 Neuchâtel
032 727 72 72

028-455799



David Leonetti au volant de l'un de ses camions: un travail soigné pour des déménagements en Suisse et à l'étranger. / par-E

La Lancia Musa exprime de manière unique le savoir vivre à l'italienne.



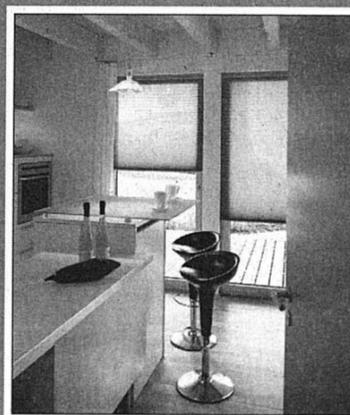
A découvrir dès le 15 octobre



garage - carrosserie
M. FACCHINETTI

Portes-Rouges 1-3 • 2002 Neuchâtel • Tél. 032/720 22 22 P. et J.-M. Rohrer

028-455269



Stores plissés,
parois japonaises chez

Masserey

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel
032 725 59 12

www.masserey.ch

028-455797

Station service



Portes-Rouges

Une équipe dynamique
à votre service
de 6 h à 22 h

366 jours par année

Car Wash

Shop alimentaire

Vidéo-Club

Pain chaud jusqu'à
la fermeture

028-455793

LES HAUTS-GENEVEYS

Tout ce qu'on peut savoir sur les molosses

Les chiens molosses en imposent par leur taille, mais leur comportement n'est pas forcément agressif. C'est pour convaincre que l'association Click Agil convie les intéressés à suivre une soirée de conférence et un débat ce vendredi à 19h à la gare des Hauts-Geneveys. Il y sera question de la prévention des accidents par morsures, du travail au clicker et des plus gros chiens, avec un éventail d'invités de renom.

Tout d'abord, le vétérinaire cantonal Pierre-François Gobat parlera de son action de prévention menée dans les écoles depuis une année. En deuxième partie de soirée, Jacinthe Bouchard, une Canadienne mondialement connue pour la méthode du clicker, captivera le public par sa grande expérience du monde animal. Enfin, Yann Tellenbach présentera l'association Molo's, qui vise à ce que ces plus gros chiens ne soient plus décriés dans l'opinion publique. /comm

Vendredi à 19h à la gare des Hauts-Geneveys, entrée libre, renseignements au tél. 032 493 18 73 ou au 078 795 35 95

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117. Feu: 118.
- Urgence-ambulance: 144.
- Intoxication: 145.

VAL-DE-RUZ

- Pharmacie de service: pharmacie Piergiovanni, Fontainemelon, jusqu'au 24.9. En dehors des heures d'ouverture, le poste de police 032 888 90 00 renseigne.
- Médecin de garde: Cabinet de groupe, Fontainemelon, 032 853 49 53, jusqu'au 24.9.
- Dentiste de garde: 144. Hôpital de Landeveyx: 032 854 45 45.
- Consultations des nourrissons: Cernier, rue H.-Calame 8, 3e et 4e jeudi du mois de 14h à 16h et le 1er jeudi du mois de 10h30 à 11h30. Les Geneveys-sur-Coffrane, Maison de Commune, 1er et 3e mardi du mois de 14h à 15h30.

BIBLIOTHÈQUES

- Fontainemelon: bibliothèque communale: lu 19h-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes: lu/je 15h-17h30. Ludothèque de La Colombine: lu/je 15h-17h30, sa 10h-12h. ■ Les Geneveys-sur-Coffrane: bibliothèque communale: je 16h-20h. Bibliothèque des jeunes: je 15h30-17h.

VAL-DE-TRAVERS

- Médecin de garde: 032 888 90 00.
- Pharmacie de service: 032 888 90 00.
- Hôpital et maternité, Couvet: 032 864 64 64. Sage-femme: 032 863 17 27. Foyer d'accueil L'Etoile: 032 863 21 91. ■ Permanence médicale: votre médecin habituel.

BIBLIOTHÈQUES

- Couvet: bibliothèque communale: lu 17h-19h, me 15h-17h, ve 14h-16h. Ludothèque: lu/je 17h-18h30. Fleurier: bibliothèque communale: lu/ma 17h-20h, je 15h-18h.

CENTRE SPORTIF VDT

- Piscine de Couvet: lu-ve 8h-22h, sa 8h-21h, di 9h-20h.

Des missions d'actualité

Val-de-Travers ■ La fondation Carrefour, dont le siège est à Travers, est active sur de nombreux fronts. Au centre des préoccupations, la jeunesse

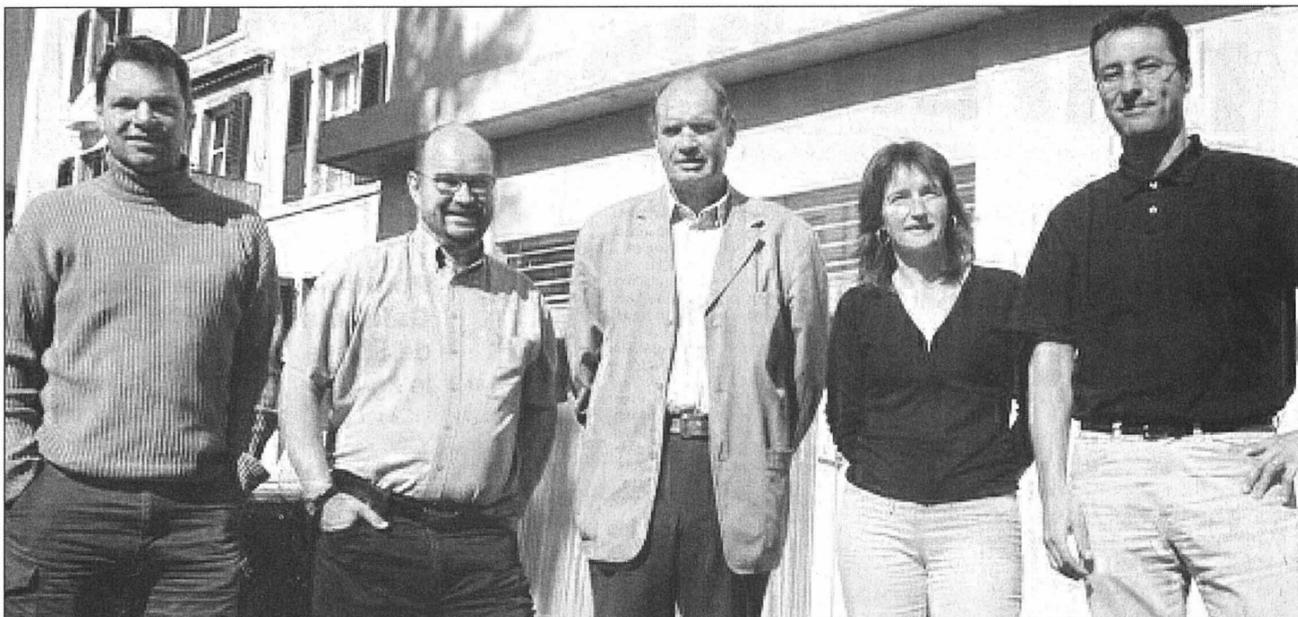
Par
Mariano De Cristofano

La fondation Carrefour, dont le siège est à Travers, s'occupe des jeunes gens cabossés par la vie. Ses missions sont de plus en plus d'actualité, de l'éducation de rue, à l'action éducative en milieu ouvert (Aemo), en passant par les foyers Carrefour et La Croisée. Le rapport annuel d'activité vient de sortir de presse. Jean-Marc Schaer, directeur, et toute son équipe de responsables tirent le bilan de la situation. Et la sonnette d'alarme face aux restrictions budgétaires.

Internats. Ce secteur comprend le foyer Carrefour, à Neuchâtel, dirigé par Daniel Dénéreaz, et le foyer La Croisée, à Travers, placé sous la responsabilité de Thierry Tschoumy, par ailleurs nouveau directeur adjoint de la fondation. «Les deux foyers ont poursuivi leurs missions, ils répondent toujours à un besoin, permettant de redonner une assise psychologique à des adolescents en crise, d'aider les jeunes en difficulté qui ont besoin d'un encadrement», souligne Jean-Marc Schaer.

Sans cesse, il faut s'adapter aux changements. «Et se remettre en question. Il ne s'agit pas d'oublier que nous sommes là pour tenter de donner les moyens nécessaires aux jeunes pour vivre de manière autonome. Pas pour les mettre dans un moule», ajoute le directeur.

Suivi ambulatoire. La fondation Carrefour possède un secteur ambulatoire, l'action éducative en milieu ouvert (Aemo). Il est dirigé par une nouvelle tête depuis le 1er avril de cette année, Valérie Steudler. «L'Aemo est de plus en plus sollicitée. Il manque d'ailleurs 2,5 postes à ce service pour faire face à la demande. Sa force est sa rapidité d'intervention, afin d'éviter une dégradation de la situation. Si l'on doit attendre une prise en charge, les chances de sortir un jeune et sa famille d'une ornière sont compromises. Et cela risque d'augmenter les coûts sociaux», martèle le directeur.



L'équipe dirigeante de la fondation Carrefour (de gauche à droite): Claude Moullet (éducation de rue), Daniel Dénéreaz (foyer Carrefour), Jean-Marc Schaer (directeur général), Valérie Steudler (responsable de l'Aemo) et Thierry Tschoumy (directeur adjoint, responsable du foyer La Croisée). PHOTO DE CRISTOFANO

Education de rue. Il y a quatre ans, la fondation Carrefour recevait le mandat pour une expérience pilote dans l'éducation de rue. Le service se concentrait sur les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. «Le mandat a été prolongé jusqu'à fin 2005», précise Jean-Marc Schaer. Mais là aussi, la dotation en postes de travail est insuffisante pour assurer la pérennité du service et ses buts.

D'une manière générale pour l'ensemble de la fondation, Jean-Marc Schaer relève deux préoccupations majeures vécues en 2003. «Et elles sont toujours d'actualité en 2004. Nous accueillons les jeunes, nous les encadrons, les aidons à trouver une place d'apprentissage ou de travail, à trouver une porte de sortie pour se projeter dans l'avenir et prendre ses distances. Mais les difficultés pour trouver des places sont croissantes. Nous sommes inquiets. Nos jeunes ne vont pas à l'université et un travail est pour eux une source future d'équilibre.»

Le directeur avoue en outre son inquiétude en vue de

la conjoncture économique et des restrictions budgétaires. «C'est un réel problème, nous sommes à la limite de nos efforts. Pour en faire plus, il faut

toucher aux prestations. Mais en économisant sur la prévention, à long terme, c'est augmenter la facture sociale. Prévenir, c'est faire preuve d'une

bonne gestion des deniers publics. Si, par exemple, l'Aemo évite un seul placement, les salaires sont rentabilisés.»

A méditer. /MDC

Difficultés croissantes

Le profil des jeunes émargeant à la fondation Carrefour évolue. Comme le décrit Thierry Tschoumy. «Il y a souvent maintenant une accumulation de problèmes, familiaux, sociaux, scolaires. Les jeunes sont de plus en plus en rupture avec tout et il est toujours plus difficile de les réinsérer. En outre, la société devient de plus en plus compétitive, les exigences s'élèvent. Nous le constatons avec les places d'apprentissage. La concurrence est importante et un employeur privilégiera un jeune stable.»

Pour Valérie Steudler, la volonté de l'école d'éliminer la violence en mettant à pied des jeunes possède un effet pervers. «Que peuvent faire ces jeu-

nes? Ils peuvent avoir recours à l'Aemo, mais comme il y a trois mois d'attente, il est difficile d'éviter la rupture.» En 2004, sur Neuchâtel, ce sont une quinzaine de cas qui sont en attente. Une situation confirmée par Thierry Tschoumy. «En 2003, nous aurions pu construire un second foyer La Croisée et nous l'aurions rempli.»

Daniel Dénéreaz évoque pour sa part une rupture sociale. «Il faut être beau et fort. Il y a un nivellement par le haut. Beaucoup de raisons peuvent amener un jeune à la rupture.» Si l'émigration est un facteur de fragilisation, la fin de la famille traditionnelle en constitue un autre. «Il y a aussi le problème de la précarité économique qui peut

toucher chacun. Et il n'est pas toujours facile de remonter. La société n'offre plus aujourd'hui une place pour tout le monde.»

Jean-Marc Schaer remarque que chacun attend beaucoup de la société, de l'Etat. Et constate aussi que «l'on refile la patate chaude, et aux autres de trouver une solution. De nombreux adultes ont eux aussi besoin, aujourd'hui, de soutien et on exporte le problème à l'extérieur de la famille.»

Claude Moullet fonde pour sa part beaucoup d'espoirs sur le travail en amont, comme l'éducation de rue, une solution pour éviter le placement en institutions. Mais les moyens manquent. Et le serpent se mord la queue. /mdc

Comédiens vaudois invités sur scène Valangin ■ «La jeune fille et la mort» présentée au collège

Dans le cadre des échanges de groupes appartenant à la Fédération suisse des sociétés de théâtre amateur, les Compagnons du bourg de Valangin ont invité la troupe La Gustave, de Ville-neuve, à venir se produire dans leur petite salle croquignollette des combles du collège. Les trois comédiens vaudois présenteront «La jeune fille et la mort», une pièce d'Ariel Dorfmann de renommée internationale.

Ce sera aussi une nouvelle occasion de mettre en valeur la petite scène valanginoise, reconstruite avec l'aide de la commune en un théâtre de poche. Les Compagnons du bourg sont en effet presque les seuls à profiter d'infrastructures qu'ils ont en très grande partie réalisées avec la débrouillardise qui les caractérise. L'intrigue de cette soirée? Un pays du Sud

sort d'une longue période de dictature militaire et entame douloureusement son passage à un régime démocratique. Paulina et son mari Gerardo rencontrent alors Roberto Miranda, que la femme croit identifier à son ancien tortionnaire.

Pour se venger, elle le prend en otage dans le but d'obtenir sa confession. La pièce devient alors un huis clos diabolique, autant politique qu'angoissant, et le spectacle pose la question de savoir s'il faut pardonner à ses bourreaux. Traduite en plusieurs langues et jouée avec succès à Broadway et à Paris, cette pièce a aussi inspiré Roman Polanski pour l'un de ses films. /amo

Samedi 25 septembre à 20h15 au collège de Valangin, réservations au tél. 032 857 25 87 ou billets à l'entrée

A l'heure du choix Savagnier ■ L'achat d'un tracteur soumis aux élus

Savagnier ne suit pas l'exemple de Chézard-Saint-Martin en ce qui concerne son parc de véhicules communaux. Le Conseil général sylvanien aura cependant le choix, lundi prochain, entre acheter un nouveau tracteur, pour une somme de 126.000 francs, ou acquérir un Unimog d'occasion pour 35.000 francs. L'exécutif penche pour la première option, considérant le volume des travaux à effectuer toute l'année sur le réseau routier communal, à savoir le gravillonnage, le fauchage, le déneigement et la réfection des bords de chaussée.

L'exécutif explique dans son rapport que l'achat d'un nouveau tracteur doterait la commune d'un deuxième véhicule destiné aux Travaux publics. Les employés pourraient ainsi mieux gérer leur temps et l'achat combiné de divers engins apporterait un service après-vente efficace. Le Conseil communal ajoute que le village

est sous-équipé en la matière, après enquête faite dans les communes environnantes. Le crédit demandé sera muni de la clause d'urgence pour faire face aux premières neiges avec tous les moyens nécessaires.

Combustion toxique

Le Service cantonal de la protection de l'environnement a établi que le système de chauffage à bois de La Corbière dégage un excédent de monoxyde de carbone, gaz très toxique. Cela est dû à une mauvaise combustion, et la commune se propose d'assainir le système pour un montant de 19.000 francs. Une alarme vocale sera en outre installée si ce crédit passe la rampe lundi.

Enfin, les élus devront se prononcer sur la vente d'une parcelle communale à la rue des Forgerons. Et adopter une convention concernant la nouvelle loi sur l'école enfantine, en collaboration avec Fenin-Vilars-Saules et Engollon. /phc

EN BREF

MONTMOLLIN ■ Conseil général. Demain, le Conseil général de Montmollin se réunira pour discuter principalement de deux crédits, l'un pour améliorer un bâtiment locatif et l'autre pour acheter un véhicule multifonction pour les Travaux publics. Tout d'abord, un montant de 58.000 fr. devrait servir à remplacer des fenêtres, à créer un escalier d'accès extérieur et à des travaux de réfection, de peinture et de carrelage. L'acquisition du véhicule est dévisée à 68.000 fr. pour le transport et les travaux de déneigement des trottoirs. /agl

■ Une année sur deux. La commune de Montmollin a modifié sa politique à l'égard de ses aînés en décidant de n'organiser d'excursion en car qu'une année sur deux, en alternance avec un souper dans un restaurant du village. La nouvelle formule permettra aux personnes ne pouvant se déplacer facilement de profiter avec leurs amis du village de cette manifestation sympathique. /agl

Prix rafraîchissants.

Valable du
21.9 au 27.9

Pommes de table
Gala, classe 1
de Suisse
le kg

320



Cailles fraîches
St-Sever
de France
le kg

1750

au lieu de 22.-



Boules de Berlin
l'emballage de 5 pièces
300 g

320

au lieu de 4.-



ENGAGEMENT
migros.ch



50%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

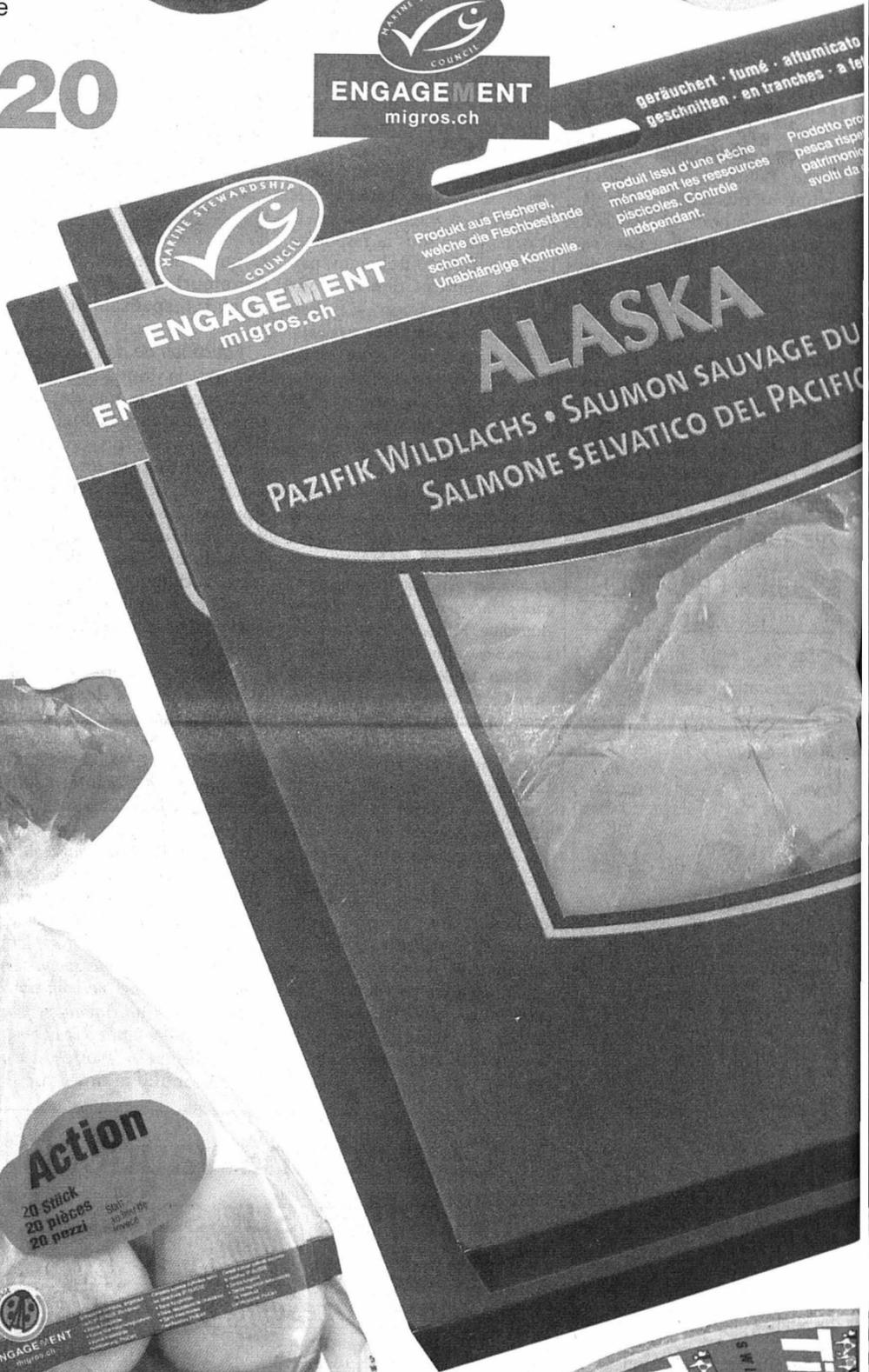
Ballons précuits
l'emballage de
20 pièces/800 g

250

au lieu de 5.-



ENGAGEMENT
migros.ch



geräuchert · fumé · affumicato
geschnitten · en tranches · a file

Produkt aus Fischerei,
welche die Fischbestände
schont.
Unabhängige Kontrolle.

Prodotto pro
pesca rispet
patrimonio
svolti da

ALASKA

PAZIFIK WILDLACHS · SAUMON SAUVAGE DU
SALMONE SELVATICO DEL PACIFICO



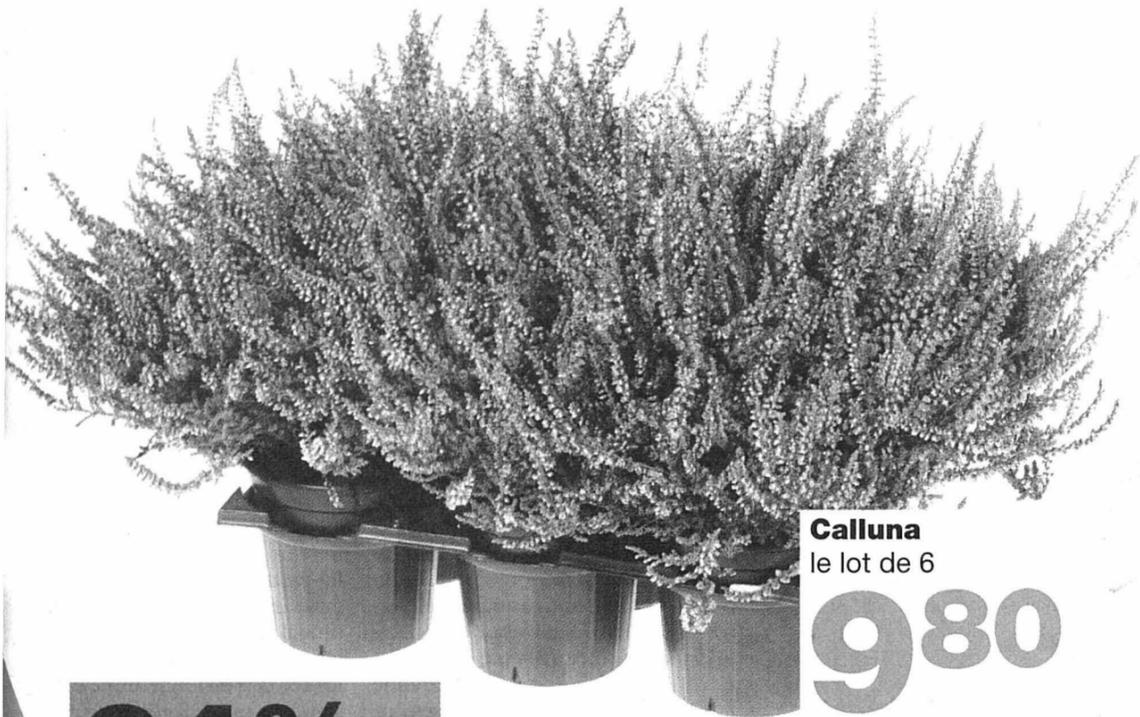
Tilsit surchoix
les 100 g

130

au lieu de 1.65



M-CUMULUS:
des points,
des économies.



Calluna
le lot de 6

980



**Bouquet de roses
et de lys**
le bouquet

1780

34%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Saumon fumé sauvage
du Pacifique, le lot de 2
d'Alaska**
les 100 g

480

au lieu de 7.30



**Chrysanthème
buisson**

produit en Suisse
le pot de 19 cm

980

au lieu de 11.80

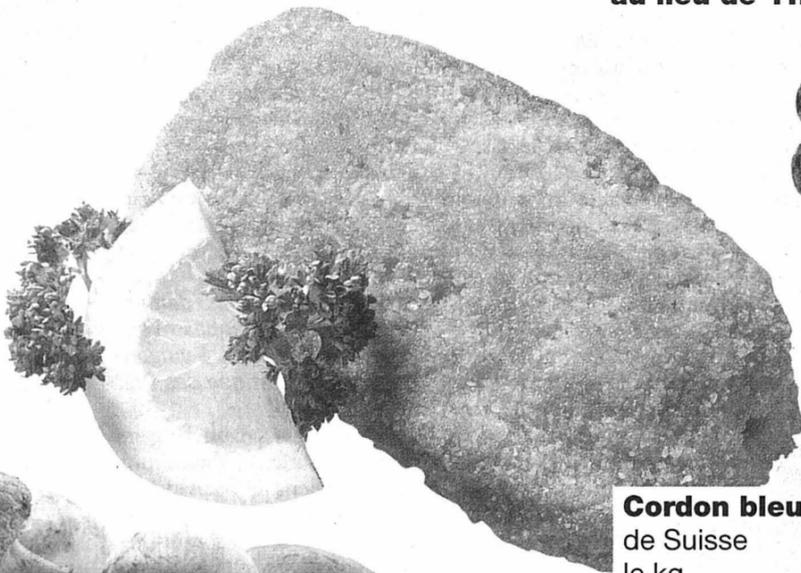
Raisin Red Globe
d'Italie
le kg

230



**Champignons
blancs/bruns**
de Suisse
le kg

760



Cordon bleu de porc
de Suisse
le kg

21.-

au lieu de 28.-



MIGROS
Le Pays-Frischeur

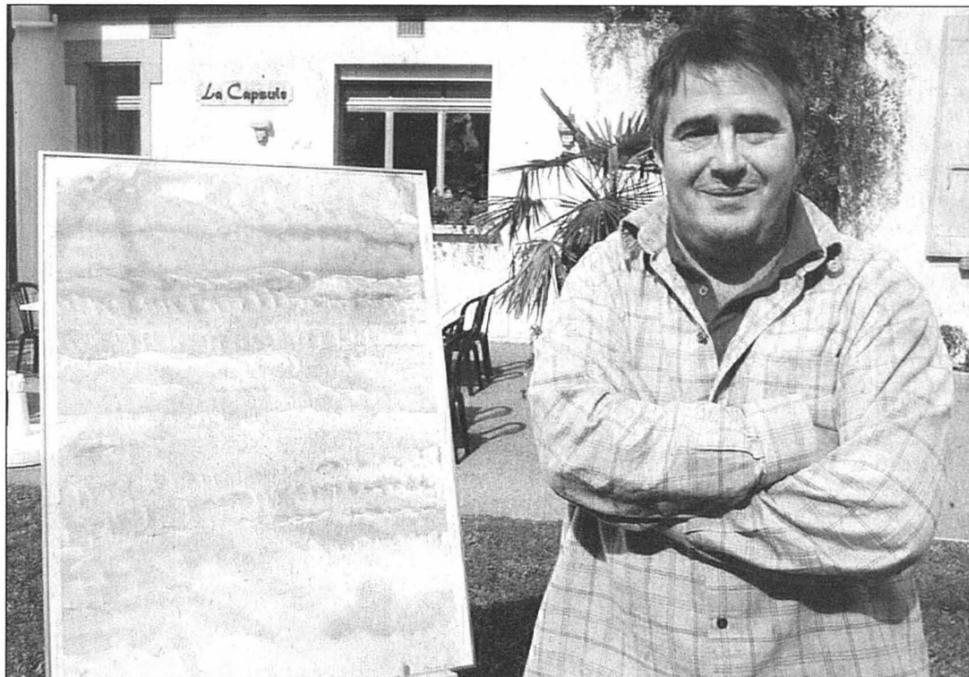
ÉVIDEMMENT

Les couleurs pour le dire

Marin-Epagnier ■ Valérie Veya et Jean-Pierre Baumann exposent leurs toiles jusqu'au 29 octobre à La Capsule

Par
Christiane Meroni

«*Il n'est pas facile de s'ouvrir à l'autre! Bien que je sois conscient qu'il faut donner pour recevoir, montrer ainsi mes toiles équivalait à oser étaler ma douceur, ma plénitude, mais aussi mes tourments aux regards inconnus!*» Résidant du Centre de réadaptation psychique (CRP), de la maison de santé de Préfargier, les œuvres, gouache et acrylique sur papier java et tuner color, de Jean-Pierre Baumann, suspendues, avec celles de Valérie Veya, jusqu'au 29 octobre prochain aux cimaises de La Capsule, vibrent des émotions de l'artiste. «*Je suis un autodidacte qui ne s'exprime bien qu'à travers la peinture. Valérie Veya est, elle, une artiste accomplie. Ses huiles sur toile explosent de couleurs, de talent!*» Hospitalisé depuis 1980, Jean-Pierre Baumann possède, aujourd'hui, son propre atelier au CRP. Ouvert en janvier 1999, le centre, fruit d'une restructuration, constitue un des trois secteurs d'activité de la maison de santé de Préfargier. «*Le CRP accueille des personnes atteintes de maladies psychiques chroniques, handicapées au sens de l'AI, dont l'état de santé ne nécessite plus de soins médicaux importants.* José Da Costa, responsable des



L'artiste peintre Jean-Pierre Baumann et «Prairie givrée», devant La Capsule, bistrot autogéré par les résidents et le responsable des soins infirmiers du CRP. PHOTO MARCHON

soins infirmiers, explique. *Il offre un milieu aménagé. Son mode de fonctionnement favorise une ouverture progressive vers le monde extérieur. Valérie Veya, qui a débuté par les cours de l'Académie de Meuron, est, en l'occurrence, externe.*»

Les œuvres des deux artistes sont aussi différentes qu'éblouissantes de diversité. Dans «L'Andalouse à l'éven-

tail», huile sur panneau peinte en 1989 et 2004, Valérie Veya rend hommage à Carmen Lanz, son professeur de peinture décédé. «*Sur les dix toiles exposées, seule «Bleu entre ciel et mer» n'a pas encore trouvé preneur. Je viens par contre de vendre ma toute première toile, «Prairie givrée», peinte il y a maintenant plus de 20 ans. Je ne peins fort heureusement pas tou-*

jours en état de souffrance», remarque Jean-Pierre Baumann dont l'atelier, relève-t-il en aparté, est ouvert à tous les résidents qui souhaitent s'essayer à l'art pictural. /CHM

A La Capsule, maison de santé de Préfargier, du lundi au vendredi, de 14h à 17 heures, jusqu'au 29 octobre. Entrée libre

Naissance probable d'une commission

Cortailod ■ Collaborations possibles avec Bevaix et Boudry

L'ordre du jour paraît chargé pour les élus de Cortailod qui se réunissent ce soir, à 20 heures, à l'aula du nouveau collège.

Les conseillers généraux carcoies sont tout d'abord invités à se pencher sur un rapport d'information du Conseil communal en vue de la création d'une commission d'étude intercommunale, portant sur les collaborations possibles entre Bevaix, Boudry et Cortailod. Cette «grande commission BBC», semble tout naturellement s'imposer puisque les communes collaborent déjà depuis le milieu des années soixante, dans le cadre de différents syndicats. Ces collaborations résultent notamment de la réforme scolaire de 1962; de la construction exigée par la loi des stations d'épuration; des avancées technologiques et de la création d'installations sportives ou culturelles. «*Actuellement, les collaborations entre Bevaix, Boudry et Cortailod prennent forme. Mais aujourd'hui, nous devons poursuivre ces collaborations intercommunales en les étoffant de façon à maîtriser la gestion de nos différents services, dans l'intérêt de la population.*» Et le rapport du Conseil communal de stipuler encore: «*Cette création relève aussi et surtout de l'intérêt économique de nos trois communautés villageoises. Cette commission intercommunale nouvelle devra analyser le fonctionnement de nos différents services et proposer les moyens pratiques d'approfondir les collaborations entre les trois communes.*»

Avant de se prononcer sur les trois demandes de crédit qui leur seront soumises, les élus seront invités à se pencher sur un autre rapport. Ce dernier concerne le parc de l'administration communale, opérationnelle depuis l'automne 1995, mais dont l'eau ne s'infiltrait que très partiellement sur les parties en pavés gazon et en pavés béton. Le Conseil communal demande dès lors aux élus l'autorisation de négocier le montant de l'indemnité d'assurance, «*ou de porter l'affaire en justice. La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui nous offre deux choix: négocier avec l'assureur de l'architecte une indemnité qui nous semble raisonnable, ou poursuivre l'architecte en justice.*» Le Conseil communal leur fera également part de son intention de modifier l'article 1.4 du règlement, qui date du 4 octobre 2002 et qui fixe les taxes et autres locations au port de Cortailod.

Trois crédits

Les conseillers généraux carcoies se pencheront ensuite sur une demande de crédit unique de 50.000 francs, qui permettrait au Conseil communal de terminer le câblage des dix salles de classes, sises dans le nouveau collège. Le montant de 75.000 francs, qui leur sera également soumis, servirait à classer les archives du service technique. La dernière demande de crédit, de 5000 francs, concerne l'acquisition, en faveur du domaine public, d'une surface de terrain de 128 m², à la rue de la Fin 14. /CHM

Un mime peut aussi prendre la parole

Montmirail ■ A l'issue de son spectacle, Carlos Martinez a évoqué la trajectoire de «Human Rights». Le silence fait voyager



En dépit de la gravité du sujet traité, le mime a réussi, par ses expressions, à provoquer de bons fous rires. PHOTO GALLEY

Ce week-end du Jeûne fédéral, la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs et la communauté Don Camillo ont axé leurs activités sur les Droits de l'homme. Outre des ateliers centrés sur cette thématique, le mime Carlos Martinez a présenté, samedi soir, à la chapelle de Montmirail, son spectacle «Human Rights». En quatorze tableaux muets, le comédien espagnol s'est attardé sur les principaux articles de la Déclaration universelle de Droits de l'homme (DH). A l'issue du spectacle, l'artiste silencieux a pris la parole pour expliquer sa démarche, son implication en faveur des DH.

Comment est né ce spectacle?

Carlos Martinez: «Human Rights» est à l'origine une pièce de théâtre que nous avons montée en 1997. La troupe avec laquelle je travaillais à l'époque avait répondu à un appel lancé par la Communauté européenne dans le cadre du programme de formation pour adultes «Socrates». Il s'agissait de trouver une manière originale pour célébrer le 50e anniversaire de la déclaration des DH, en 1998. Notre démarche a séduit car nous étions la seule compagnie de théâtre à aborder l'ensemble de la thématique. Les autres ne traitaient que d'un thème particulier ou d'un seul article.

Ce n'était pas le bon format?

C. M.: Au contraire, nous avons joué cette pièce, intitulée «Certains sont plus égaux que d'autres», durant trois ans, principalement en Angleterre, Suède et Espagne. Mais nous nous heurtions au problème de la langue pour toucher d'autres publics. C'est pourquoi, en 2002, j'ai transcrit cette pièce en spectacle de mime.

Des enfants vous demandent des autographes. Vous pensez avoir réussi à vulgariser la problématique des DH?

C. M.: J'utilise un langage universel pour un thème universel. Je viens de présenter ce spectacle en Lettonie et les textes de présentation seront prochainement traduits en russe. Avec Amnesty International nous travaillons aussi sur ce projet pour programmer une vingtaine de représentations l'an prochain en Suisse.

Le public est-il suffisamment sensible à votre art?

C. M.: La société en demande même si personne ne s'attend à ce que ce thème soit traité sans un seul mot. En fait, le mime recueille toutes les paroles, les voix tuées des gens. Moi, je crie avec ma voix tue qu'il reste beaucoup à faire sur cette planète! C'est pourquoi j'ai décidé de présenter mon spectacle dans les universités, écoles ou églises du monde entier. /STE

RÉGION PRATIQUE

URGENCES	
■ Police 117.	18h, je 15h-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse: ma 14h-16h30, me 15h30-18h, je 16h-18h30. Colombier Bibliothèque communale: me 14-18h, je 16-20h. Corcelles Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h.
■ Urgences-santé et ambulance 144.	Cortailod Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30. Gorgier Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h. Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thiellies: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h. Marin Ludothèque: lu/je 15h30-18h; bibliothèque-médiathèque: ma 10h-12h/15h-19h, me 15h-18h, je 15h30-19h, ve 9h-12h. Pe-seux bibliothèque Jeunesse: lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h. Saint-Aubin Ludothèque ZigZagZoug, je 15h-17h, sa 9h-11h. La Neuveville Bibliothèque: lu-je 16h-18h. Ludothèque: ma/je 16h-18h, sa 9h30-11h30.
■ Feu 118.	
■ Intoxication 145.	
DISTRICT DE BOUDRY	
■ Pharmacie de garde: le n° gratuit 0800 832 800 renseigne.	
■ Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâtoise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 144.	
■ Dentiste de garde: 144.	
■ Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.	
■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.	
ENTRE-DEUX-LACS	
■ Pharmacie de garde: le n° 0844 843 842 renseigne.	
■ Permanence médicale: 0900 501 501 (2.-fr/min).	
■ Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.	
DISTRICT DE LA NEUVEVILLE	
■ Police cantonale: 032 751 75 81.	
■ Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.	
■ Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs.	
BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES	
■ Auvornier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h. Bevaix Bibliothèque communale: ma 14h-19h, je 9h-11h/14h-18h. Bôle Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15. Boudry Bibliothèque communale: me 14h-	
AGENDA	
AUJOURD'HUI	
■ Auvornier A 19h, jusqu'au 14.10, dîner-spectacle de la Crazy Hotel Company.	
DEMAIN	
■ Le Landeron A 20 heures, au temple, concert a cappella par Le Madrigal et le Choeur Saint Théoald de Conthey.	

Trois crédits acceptés sans encombre

Colombier ■ Les travaux ont débuté à la Grande salle

La semaine dernière, les conseillers généraux de Colombier ont accepté, presque unanimement, les trois demandes de crédit présentées par le Conseil communal. Le premier rapport concernait une demande de crédit de 61.000 francs pour le remplacement des barrières et installations du passage à niveau TN des Chézards. Le deuxième crédit sollicité, de 150.000 francs, permettra de rénover l'appartement du concierge de l'actuel collège des Mûriers. Quant à la troisième demande, de 111.000 francs, elle est destinée aux réfections de la place de stationnement et du mur de soutènement, situés derrière le bâtiment de l'administration communale.

Le Conseil communal a en-

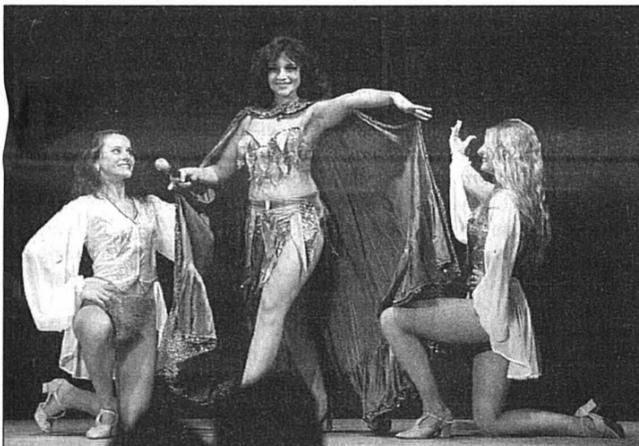
suite communiqué que la rénovation du réservoir du Chanet sera bientôt terminée. La mise sous eau devrait intervenir dans la première quinzaine du mois de novembre. A noter qu'une nouvelle méthode a été appliquée pour les travaux d'étanchéité: ils ont été réalisés par l'extérieur du réservoir.

L'exécutif a également signalé que les travaux de démolition et de rénovation de la Grande salle ont débuté le 16 août. Celle-ci devrait être rendue à ses locataires dès fin mai 2005. Moins urgents, les travaux concernant le cercle s'étendront un peu plus loin dans la saison.

A noter également le dépôt d'une motion du groupe libéral demandant une liaison routière entre le bâtiment du CPMB et le garden-center. /ste

L'heure du souper avancée au Crazy Hotel

Auvernier ■ Spectacle sonore, mais respectueux du voisinage



Les prestations musicales ne dureront pas au-delà de 23 heures.

PHOTO ARCH-GALLEY

A lors que le super-spectacle débutait à 19h30 lorsque le chapiteau cinq étoiles de la Crazy Hotel Company trônait dans un champ du Landeron, le déménagement à Auvernier s'est accompagné d'un aménagement de l'horaire. L'heure du souper a été avancée à 19 heures!

De nouveaux artistes, moins expérimentés, ont-ils été engagés? Le spectacle est-il plus long...? Rien de tout cela, indique André Lachat, alias le Pin-

gouin dans le spectacle. «C'est simplement pour ne pas incommoder le voisinage.»

Directeur de la police à Auvernier, Pierre de Montnollin rappelle que, lors d'un précédent passage de la troupe, en 2002, des voisins s'étaient plaints du bruit, surtout lors du final. «Afin de maintenir cette sympathique attraction, nous leur avons demandé de ne pas finir leur spectacle au-delà de 23 heures et de ne pas pousser sur les décibels à ce moment-là», signale le conseiller communal. /ste

Kurt Furgler sera bien là Jura 25-30

■ L'ancien conseiller fédéral a confirmé sa présence

T ue jusqu'ici, une invitation au double anniversaire du canton du Jura a bel et bien été adressée à celui qui fut durant plusieurs années à la tête de la délégation du Conseil fédéral aux Affaires jurassiennes. Joint par téléphone hier à Saint-Gall, Kurt Furgler a confirmé à la fois l'invitation et sa présence vendredi, à Delémont. L'intéressé a déclaré se réjouir de pouvoir participer aux festivités des 25e et 30e anniversaires du canton du Jura et

formuler ses meilleurs vœux pour son avenir. Si Kurt Furgler sera à Delémont le 24 septembre, il se confirme en revanche que celui avec lequel il devait entrer en conflit au printemps 1979 à propos du dossier jurassien, l'ex-conseiller national Jean-Claude Crevoisier, n'a pas été convié à la réception officielle. A noter qu'hier soir encore, la Chancellerie jurassienne mettait toujours le black-out sur la présence de l'ancien conseiller fédéral à Delémont.

Les vendeuses ont été menacées

Coop de Peseux ■ Les voleurs n'ont pas ménagé leurs deux otages. Elles se sont libérées de leurs liens grâce à un cutter

Par
Santi Terol

Quatre jours après la tentative avortée de hold-up à la Coop de la Grand-Rue 9, à Peseux (notre édition d'hier), le mystère reste entier sur l'identité des trois auteurs. Hier, la police cantonale n'était toujours pas en mesure de diffuser le signalement des trois personnes encagoulées qui ont malmené les deux vendeuses alors qu'elles s'appretaient à sortir du magasin par la porte réservée au personnel. «Nous allons auditionner cet après-midi (réd: hier) les deux victimes de cette tentative de brigandage», mentionne André Duillard, porte-parole de la police cantonale. «Peut-être en saurons-nous davantage à l'issue de cet entretien.»

Vendeuses choquées

Si aucune interpellation n'a été prononcée jusqu'à présent – ce commerce n'est pas équipé de caméras de surveillance –, on commence à en savoir davantage sur les deux victimes. Leur état n'a pas nécessité une hospitalisation suite de l'agression qu'elles ont endurée. Mais elles sont, évidemment, choquées. «Nos deux employées ont immédiatement bénéficié d'un soutien psychologique de la police», indique Thierry Boudol. «Ensuite, notre service social a pris le relais pour assurer le suivi post-traumatique», précise le chef de secteur de Coop. Les deux femmes n'ont pas été blessées,



Mardi, le magasin a rouvert normalement ses portes. Le personnel tente d'évacuer la pression en refaisant les gestes quotidiens.

PHOTO MARCHON

mais clairement menacées avec une arme.

Cutter dans la poche

Lorsqu'elles ont voulu quitter le magasin, les deux vendeuses ont été violemment repoussées à l'intérieur. L'une d'elles a été tirée par les cheveux jusque devant le coffre-fort. Que l'employée n'a pas été en mesure d'ouvrir, peut-être paniquée par l'arme qu'un des voleurs pointait sur elle. Thierry Boudol avance une autre explication: «Avant de partir, elle avait déjà brouillé la

combinaison. La clé ne suffisait plus pour rouvrir le coffre.»

Impuissants, les malfrats ont préféré abrégé leur présence dans le magasin. Avant de partir, ils ont tout de même pris le soin de ligoter et bâillonner leurs deux otages avec du ruban adhésif. Les deux femmes ont néanmoins rapidement pu se défaire de leurs entraves et donner l'alarme. «L'une d'elles avait un cutter dans sa poche. Elle a réussi à le faire tomber par terre, puis à le reprendre pour défaire les liens», indique le chef de secteur.

En l'état des choses, tout porte à croire que le casse avait été préparé. Mais pas par des criminels de haut vol. La Coop de la Grand-Rue est un magasin de quartier. La recette que pouvaient espérer dérober les voleurs ne dépassait pas quelques milliers de francs. Un butin d'autant plus maigre que «les transporteurs de fonds étaient déjà passés», remarque Thierry Boudol. Qui conclut: «ce n'est pas l'argent qui est en question, mais le type d'agression. Cela peut déstabiliser une personne pour toute sa vie!» /STE

Canton de Berne contre vœu populaire

Courtelay ■ La commune dispose enfin d'un budget pour terminer l'année. Le Conseil exécutif vient de l'imposer légalement

L'assemblée communale de Courtelay, dans le Jura bernois, avait rejeté par trois fois le budget 2004, le dernier refus remontant au 7 juin dernier. Ainsi que le prévoit la loi, lorsqu'une commune ne dispose pas de budget au 30 juin de l'exercice en cours, c'est le gouvernement qui l'impose.

Le Conseil exécutif bernois vient donc d'arrêter le budget 2004 de Courtelay, sur la base d'une quotité d'impôt de 2,24. La taxe immobilière (un pour mille) et la taxe sur les chiens restent inchangées. Le nouveau budget a été élaboré en étroite collaboration entre l'administration communale et les services cantonaux, relève Ray-

mond Favre, administrateur des finances de Courtelay.

Sandrine Sylvant, inspectrice des finances d'arrondissement à l'Office cantonal des affaires communales et de l'organisation du territoire (Oacot), relève pour sa part que le gouvernement a respecté le vœu du Conseil municipal, lequel défendait déjà une hausse de la quotité de 2,04 à 2,24 lors de la présentation du dernier budget.

L'étude menée par l'Oacot a démontré que, dans la grande majorité des domaines examinés, Courtelay ne dépensait pas davantage que les communes de taille similaire pour l'accomplissement des tâches publiques. La mauvaise situation

financière s'explique plutôt par la structure fiscale: 35% des contribuables déclarent un revenu inférieur à 15.000 francs, 60% en dessous de 35.000 francs par an. Le poids de certaines décisions prises dans le passé, notamment en matière d'infrastructures, pèse également sur les finances. Ainsi en est-il de la rénovation du Centre communal, indique Raymond Favre.

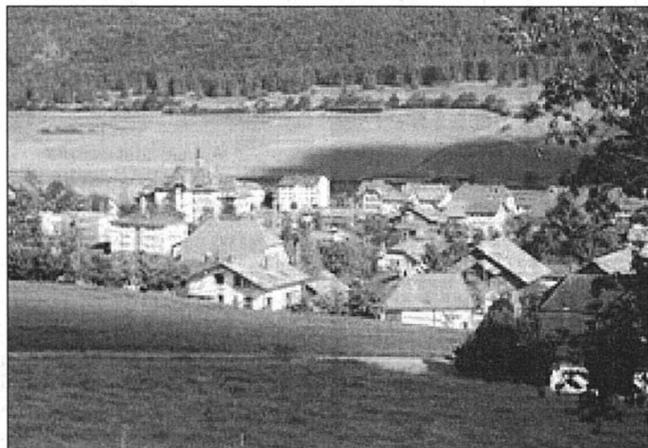
Redresser les finances

C'est à un long travail que la commune de Courtelay doit désormais s'atteler. Les comptes communaux, qui connaissent un découvert au bilan depuis 2000, doivent être assainis. A fin 2003, ce découvert s'élevait à 768.000 francs. La loi oblige qu'il soit impérativement comblé en 2008. Mais, passé cette date, la commune devra encore constituer des réserves équivalent à trois points de quotité. Ce n'est qu'après qu'elle pourra envisager le retour à un niveau de fiscalité plus attractif.

Les investissements seront également revus à la baisse, voire gelés. L'administrateur des finances de Courtelay met toutefois en garde: réduire l'entretien des infrastructures et laisser une situation se détériorer risque de coûter davantage à terme. L'importance des économies sera toutefois limi-

tée à la marge de manœuvre communale, soit environ 10% du budget, convient Raymond Favre. Sur plusieurs années, le cumul des économies devient significatif. En plus du relèvement de la quotité, un train de mesures appuiera l'assainissement des finances.

Mais qu'on ne se y trompe pas! Même si le Conseil exécutif désire réduire le nombre de communes, il ne cherche pas à les mettre dans des situations difficiles pour les encourager à fusionner. «Dans ce cas, nous n'interviendrons pas pour les aider», se défend Sandrine Sylvant. /DJO-oid-Journal du Jura



La quotité d'impôt passera de 2,04 à 2,24 à Courtelay.

PHOTO ARCH

PUBLICITÉ

VACANCES THERMALISME MONTAGNES



- Logement en studio ou appartement
- 7 nuits (sans service hôtelier)
- Entrée libre aux bains thermaux
- 1 sauna / bain turc
- 7 petits déjeuners buffet
- 1 soirée raclette ou 1 menu balance
- Accès au fitness sans programme instructeur
- Mise à disposition du peignoir et des sandales de bain

Dès Fr. 650.- par personne

Tél: 027 305 11 11 Fax: 027 305 11 14
www.thermalp.ch info@thermalp.ch

AVEC GARANTIE
FREYOCCASION**Emil Frey SA, Auto-Centre**Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 97 77, www.emil-frey.chVotre partenaire leasing
MultiLeaseSA
www.multilease.ch**80** Ans**80 Ans Emil Frey SA****« Portes ouvertes du 25 au 26 septembre 2004 »**

A l'occasion de ce week-end vous recevrez à l'achat d'une voiture neuve ou d'occasion le cadeau jubilé suivant :

- 1 année de taxe annuelle sur les plaques*
- plus un taux leasing à 2.8% pour un véhicule jusqu'à Fr. 80 000.-
- ou un taux de 8 % au lieu de 9.5 % sur un crédit de financement.

Samedi: 9 à 18 h
Dimanche: 10 à 17 h

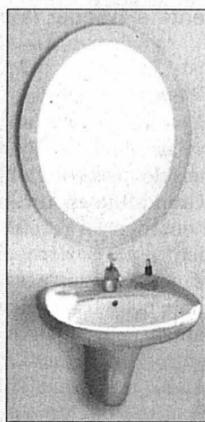
* (à l'exclusion des frais et autres taxes d'immatriculation)

Soyez les Bienvenus !!
Diverses attractions et de super offres vous attendent...

avis divers

FUST Bains

143-781532

Grande action d'échange: meubles de marque au lieu d'un vieux lavabo**Aujourd'hui****Transformation éclair dans les 5 heures!***

* par les monteurs Fust

Demain

KAMA - modèle Chico

Seul.
Fr. 4700.-
avant Fr. 5600.-
Vous économisez
Fr. 900.-
y compris montage

Paroi de douche

hansgrohe - modèle Lift

Salle de bains FUST à prix doux

- ✓ Plus de place de rangement
- ✓ Plus de place sur le lavabo
- ✓ Eclairage optimal
- ✓ Rabais d'échange de Fr. 200.- pour votre vieux lavabo
- ✓ Prix ferme et garantie de prix bas

Plus de 50 équipements de bains d'exposition à prix réduit jusqu'à 70% !
(p. ex. modèle Contura, seul. Fr. 2490.-, avant Fr. 8300.-)

Bienne, Route Soleure 122, 032/344 16 04 • Romanel-sur-Lausanne, Romanel Centre-Fust, 021/643 09 90 • Yverdon, Rue de la Plaine 5, 024/424 24 64 • Autres studios modèles tel. 0848 844 100 (Tarif local) ou sous www.fust.ch

CUISINES / BAINS
RÉNOVATION**www.fust.ch**

E-Mail: kuechen-baeder@fust.ch

immobilier à vendre

CFF Immobilier**Maison à vendre
A Montézellon, Commune de Rochefort**

- Ancienne maison de garde
- 4 pièces
- Vue sur le lac de Neuchâtel
- Parcelle d'env. 430 m², avec jardin et terrasse
- Bon état général
- Prix de vente indicatif: Fr. 220'000.-

Egalement à vendre:

Terrains à: Gorgier (NE), Avenches (VD), Chamason et Conthey (VS); gares à Grolley et Léchelles (FR); maisons de garde à: Le Locle (NE), Glovelier (JU), Siviriez (FR), Villars-sur-Glâne (FR), Payerne (VD) et immeuble d'habitation à Palézieux (VD).

Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Droits fonciers
Avenue de la Gare 43
1001 LausanneC. Demierre (tél. 051 224 30 76)
S. Sommer (tél. 051 224 29 27)
e-mail: caroline.demierre@sbb.ch
www.cff.ch

143-781493

**SAINT-BLAISE, à vendre sur plans
«TERRASSES DES CHAMPS-VOLANTS»**

Réalisation: Meystre S.A., architecture et urbanisme à Neuchâtel.

Un emplacement exceptionnel.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.**VILLAS-TERRASSES**5 1/2 pièces, 4 chambres à coucher, salon-salle à manger, 3 salles d'eau, cave, environ 155 m² habitables, garages doubles, plus terrasses sud 47 m².

Renseignements GBA-Services, tél. 032 730 67 17.

www.rfm-immobilier.ch

028-455615

028-456015
CASTEL REGIE
A louer
au Landeron
Rue du Lac 48-50
PLACES DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF
Libres tout de suite
TÉL. 032 731 22 11jouvel
À LOUER À NEUCHÂTEL
près de la Gare pour le 1^{er} octobre 2004
2 pièces
Fr. 720.- + charges.
Tél. 032 723 08 86
Raffinerie 1
2004 Neuchâtel**A vendre à Nods**
Magnifique parcelle de terrain pour villa
827 m²
Tél. 032 751 24 81 028-454369immobilier
à louerFIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA
A louer tout de suite
A Neuchâtel centre-ville
Magnifique appartement 5 pièces
Finitions soignées
Cuisine agencée. Coin à manger. Salle de bains / salle de douche. Lave-linge et sèche-linge. Cave.
Loyer: Fr. 2550.- + charges.
Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.chL'enfant n'est pas une marchandise

CCP: 10-11504-8
Terre des hommes
En Budron C8
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/654 44 44
Fax 021/654 66 77
E-mail info@tdh.ch
www.tdh.chFIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA
5 1/2 pièces
A proximité de la gare
Vue exceptionnelle
Immeuble neuf
Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59
www.fidimmobilsa.ch
Rue St-Maurice 4 2000 Neuchâtelimmobilier
demandes à louerNeuchâtel, centre-ville
A louer
magasin - arcades
250 et 450 m²
Accès facile.
Bonne situation.
Importantes vitrines.
Date à convenir.
Prix correct.
Ecrire sous chiffres T 028-455543, à Publicitas S.A., case postale 48
2752 Villars-s/Glâne 1.

3% GARANTIS POUR 5 ANS
3% 1333. FRS. PAR MOIS
Pour le printemps 2005
10 km. de Neuchâtel
CHÉZARD
VILLAS MITOYENNES
4.5 PIÈCES - 127 & 141 M²
3 chambres, salon avec cheminée
cuisine super équipée, salle d'eau, W.C. séparé,
caves. Terrain aménagé, très beau dégagement
PRIX BLOQUES GARANTIS DES FRS. 455'000.-
Bureau de renseignements
sur place : Rue de Indiennes
2054 Chézard-St.Martin
le mercredi de 16.00 à 19.00h.
Tél. 024 447 42 42
1442 Montagny-près-Yverdon - www.primesa.com

Groupe **Prisme SA**
Immobilier & réalisations

A louer
bel appartement de 3 1/2 pièces
à Marin, situation tranquille pour cet appartement de bon standing, cuisine agencée et habitable, grand hall, balcon, part à la piscine, ascenseur. Libre fin septembre. Location mensuelle Fr. 1375.-.
Renseignements auprès de la Fiduciaire D. Jaggi S.A.
Neuchâtel, tél. 032 724 40 88FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA
A louer tout de suite
Rue du Rocher 35, à Neuchâtel
Appartement de haut standing 5 1/2 pièces, environ 140 m²
Magnifique vue sur le lac et les Alpes, cuisine agencée, coin à manger, séjour avec cheminée, 2 salles d'eau, 2 balcons, situation calme.
Loyer: Fr. 2650.- + charges.
Possibilité de louer une place de parc.
Contact: Mlle Gonzalez
Ligne directe: 032 729 09 57
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.chjouvel A louer
ENGES pour le 1^{er} octobre 2004
Magnifique villa de 4 1/2 pièces
Vue panoramique exceptionnelle, cheminée de salon, grande terrasse, double garage, jardin.
Fr. 2300.-
Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 86
www.jouvel.ch www.unpi.chFIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA
5 1/2 pièces
A proximité de la gare
Vue exceptionnelle
Immeuble neuf
Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59
www.fidimmobilsa.ch
Rue St-Maurice 4 2000 Neuchâtelimmobilier
demandes à louer
Neuchâtel, centre-ville
A louer
magasin - arcades
250 et 450 m²
Accès facile.
Bonne situation.
Importantes vitrines.
Date à convenir.
Prix correct.
Ecrire sous chiffres T 028-455543, à Publicitas S.A., case postale 48
2752 Villars-s/Glâne 1.

Bosquet devant le tribunal

Faillite ■ L'ancien entrepreneur a comparu hier en audience préliminaire à Neuchâtel

Par
Daniel Droz

La procédure pénale à l'encontre de Riccardo Bosquet va connaître son – premier? – épilogue en novembre. Le mercredi 17, l'ancien entrepreneur comparaitra devant le Tribunal pénal économique du canton de Neuchâtel. Ce sont les circonstances de la plus grande faillite du canton (plus de 42 millions de francs), de la chute d'une entreprise et d'une personnalité qui seront décortiquées à l'occasion de ce procès.

Le Tribunal pénal économique a tenu, en présence du prévenu, son audience préliminaire hier matin au château de Neuchâtel. Précisons que cette procédure n'a rien à voir avec celle concernant l'administration de la masse en faillite.

La société en nom propre Riccardo Bosquet a été déclarée en faillite en mars 1998. Au fur et à mesure de l'avancée de la procédure, des plaintes ont été déposées. Raison pour laquelle une instruction a été entamée.

Il en ressort que les faits reprochés à Riccardo Bosquet ont été commis entre octobre 1996 et novembre 1999. Le total des malversations présumées atteint environ 3,5 millions de francs.

En premier lieu, il s'agit de détournements de retenues sur les salaires pour près de 125.000 francs. Retenues qui représentaient des cotisations au Fonds social paritaire de l'industrie du bâtiment et du génie civil. Par ailleurs, toujours en qualité de patron de la maison, Riccardo Bosquet aurait enfreint la Loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants en utilisant les cotisations des assurances sociales «pour le fonctionnement de son entreprise», peut-on lire dans l'ordonnance de renvoi du ministère public. Le



Riccardo Bosquet, ici en 1987, comparaitra devant le Tribunal pénal économique en novembre. PHOTO ARCH

montant atteint près de 850.000 francs.

Au détriment de la caisse de retraite

Des actes de gestion déloyale sont aussi dénoncés. En sa qualité de président du conseil de fondation de la caisse de retraite en faveur du personnel, l'ancien entrepreneur aurait avancé «à la raison individuelle Riccardo Bosquet et à des sociétés du même groupe des fonds appartenant à la caisse de retraite». Pour le ministère public, ces opérations ont été effectuées «non pas dans l'intérêt de la caisse, mais dans celui de la raison individuelle et des sociétés affiliées à cette dernière».

Deux prêts – un de deux millions de francs en février 1997 et l'autre de 450.000 fr. en février 1998 – auraient notamment été consentis à la raison individuelle «sans garanties valables». L'ex-patron aurait ainsi porté atteinte aux intérêts pécuniaires de la caisse de retraite.

Des fraudes au détriment des créanciers sont aussi reprochées à Riccardo Bosquet. En clair, il

aurait omis de déclarer les revenus qu'il percevait de Bosquet SA entre juillet et septembre 1999. En outre, entre août et octobre de la même année, il a renoncé au salaire mensuel que lui versait la même société. Riccardo Bosquet n'aurait pas demandé les indemnités qu'il aurait pu toucher de l'assurance chômage. Dans ces trois cas de figure, des saisies auraient pu être effectuées au profit des créanciers.

Rappelons encore que Bosquet SA, une filiale, avait été rachetée par des tiers à la masse en faillite en novembre 1998. Elle a été déclarée en faillite en janvier 2000.

L'ex-entrepreneur n'en a pas moins bénéficié d'un non-lieu partiel. «L'instruction avait été ouverte pour une série d'infractions, envisageables a priori, peut-on lire dans l'ordonnance. Au cours de l'enquête, il est apparu que certains des griefs ne trouvaient pas de confirmation. Le juge d'instruction a renoncé à mettre le prévenu en prévention pour les faits dont il estimait qu'ils n'étaient pas réalisés.»

Par ailleurs, André*, qui jouait un rôle d'expert en prévoyance professionnelle, a bénéficié d'un non-lieu. Il lui était reproché d'avoir gravement enfreint les obligations qui lui incombaient. L'enquête a révélé qu'il «n'avait pas participé au contrôle des comptes, ni à la gestion de la caisse de retraite». Même s'il n'a pas été diligent en toutes circonstances, la justice ne lui reproche pénalement aucune faute.

André, de plus, est très âgé et sa santé n'est plus vaillante. «Une sanction pénale pour des faits déjà anciens n'aurait donc guère d'utilité, ce qui fait qu'un non-lieu par opportunité aurait de toute manière dû être envisagé», conclut le ministère public. /DAD

*Prénom fictif

VIVAGENDA

EXPOSITIONS

■ Voir notre supplément du 8 septembre ou www.lesvivamities.ch.

AUJOURD'HUI

■ Musée international d'horlogerie «La nature mise au défi», conférence de Katherine Berquin, introduction de Jean-Daniel Pasche, président de la Fédération horlogère, dans le cadre de l'exposition «Ciel, mes diamants», 17h.

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

AUJOURD'HUI

■ Journée en ville sans ma voiture Avenue Léopold-Robert fermée à la circulation, de 13h30 à 19h: atelier peinture, gymkhana, jeux, visite guidée de la ville à vélo (14h et 16h); cortège écomobile à 17h.

LE LOCLE

AUJOURD'HUI

■ Paroisse Conférence-débat, «Un commerce à visage humain?», avec E. Kopp-Demougeot, C. Raymond, J. Demierre, 20h.
■ Journée en ville sans ma voiture Rue du Temple (fermée à la circulation) et place du Marché: tournois de street-basket et hockey, de 14h30 à 17h30.

Le cinéma belge, une fois Vivamitiés'04 ■ Projections à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel



«La Femme de Gilles», réalisé par Frédéric Fonteyne. PHOTO SP

Dans le cadre des Vivamitiés'04, Passion cinéma met en relief la vitalité étonnante de la cinématographie du Plat Pays. Jusqu'au jeudi 21 octobre, le cinéma belge est à l'affiche à La Chaux-de-Fonds (cinéma Scala) et à Neuchâtel (cinéma Apollo) avec plusieurs premières et avant-premières suisses, ainsi que quelques reprises culte...

Le 7e art connaît actuellement en Belgique des heures plutôt exceptionnelles. Aux côtés d'auteurs reconnus, comme les frères Jean-Pierre et Luc Dar-

denne, Marion Hansel ou Chantal Akerman, une pléthore de jeunes cinéastes wallons et flamands enchaînent des longs métrages qui forcent le respect et, pour certains, l'admiration.

Souvent issus des écoles de cinéma installées de longue date à Bruxelles, ces nouveaux venus, même s'ils ne forment pas un véritable courant, ont en commun un goût indéniable pour le réel. Nous reviendrons régulièrement dans notre page cinéma du vendredi sur les films du cycle «Le Cinéma belge une fois». /VAD

OTTO'S www.ottos.ch

Dentifrice PEPSODENT
3 x 75 ml
360
Comparaison avec la concurrence **720**

Lessive liquide OMO
2 litres
790
Comparaison avec la concurrence **1580**

JOOP! homme
EDT vapo, 75 ml
3790
Comparaison avec la concurrence **62.-**

Vous économisez Fr. 24.10

Branches Cailler
family-pack
30 pièces
995
Comparaison avec la concurrence **1490**

Bonbons gélifiés aux fruits HARIBO
mini ours ou frites acidulées
1 kg
590
Comparaison avec la concurrence **990**

Hermoso
vin rouge espagnol, 6 x 75 cl
6 bouteilles
2970
Comparaison avec la concurrence **19.-**

Friteuse AFK
contenance: 2,5 litres, thermostat réglable jusqu'à 190° C, avec minuterie, filtre et boîtier cool touch lampe témoin, 2000 watts
3 ans de garantie
35.-
Comparaison avec la concurrence **79.-**

PRIX HIT

Pyjama
pour dames et messieurs
t. S-XL
pur coton
plusieurs coloris

le lot de 2
25.-

Lit futon
métal, pieds en bois, tête de lit, sommier à lattes et matelas inclus
140 x 200 cm
198.-
Comparaison avec la concurrence **396.-**

complet

Votre succursale: Couvet

144-137136

Grandir pour quoi faire?

MODUS
RENAULT CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

 Dès Fr. 18 500.- net*
www.modus.renault.ch


Le nouveau Renault Modus réveille l'enfant qui dort en vous.
Venez le découvrir à notre Exposition du 24.09 au 2.10.04 fermé le dimanche.

Modus est le parfait compagnon pour celles et ceux qui ont su garder une âme d'enfant: il sait tout faire! Compact, mais - hé! ho! - l'intérieur est plus que généreux, étonnamment confortable et extraordinairement inventif: le joyeux Modus est bourré d'innovations et de sens pratique. Pour ce qui est de la sécurité active et passive, le dernier-né de Renault n'a rien à envier à ses aînés! Venez le découvrir chez nous, ainsi que tous les autres modèles de la gamme. En participant à notre Grand Concours et avec un peu de chance, vous pourrez même gagner votre Modus! Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou www.renault.ch

* Renault Modus Authentique Pack 1.2 16V 75 ch, 1149 cm³, consommation de carburant 6,0 l/100 km, émissions de CO₂ 145 g/km, catégorie de rendement énergétique B, Fr. 18 500.- net (TVA comprise). Modèle illustré: Renault Modus Dynamique Confort 1.2 16V, équipements supplémentaires inclus, Fr. 20 940.- net (TVA comprise).

Neuchâtel: Garage Robert SA, 032/730 40 40

Corcelles: Garage du Crêt Claude Arm, 032/731 16 27 - Cressier: Garage P.-A. Schaller, 032/757 12 66 - Neuchâtel: D'Amico & Villanova S.à.r.l., 032/725 29 79
Neuchâtel: Garage Gibraltar, 032/724 42 52 - La Neuveville: Garage et Carrosserie des Vignes SA, 032/751 22 04 - Saint-Aubin: Garage de la Béroche Alain Perret 032/835 13 52

 Editeur:
Fabien Wolfrath

 Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:
Mario Sessa

 Tirage contrôlé: 28.491 exemplaires
(REMP, mars 2003)
Lecteurs 61.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION

 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi,
8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30
(vendredi: 17 h).

ABONNEMENTS

 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 90
Fax 032 723 53 99
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch

Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 88.-	Fr. 166.-	Fr. 312.-

 Y compris TVA 2,4%

PUBLICITÉ

 Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43

 Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

 Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 21 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à 21 h), ces avis sont à déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39, ou à communiquer par téléphone au 032 723 53 00, par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse redaction@lexpress.ch

903240



L'EXPRESS

L'Impartial

UNE RÉGION, UNE COMBINAISON PUBLICITAIRE!

Le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL



L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par e-mail: clientele@lexpress.ch
- par Internet: www.lexpress.ch - rubrique Abonnés
- par fax: 032 723 53 99
- par courrier:
L'Express - Service clientèle -
Case postale 2216 - 2001 Neuchâtel
- A notre réception: rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 6 jours.

Frais pour l'étranger:

 Fr. 1,20 par jour pour les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Italie.
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.



Changement d'adresse

L'EXPRESS

DOMICILE ACTUEL
(à remplir obligatoirement)

 No d'abonné: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue/No: _____
 NPA/Lieu: _____
 Date: _____
 Signature: _____

A NOUVELLE ADRESSE
(temporaire ou définitive)

Temporaire:
 du _____ au _____ inclus

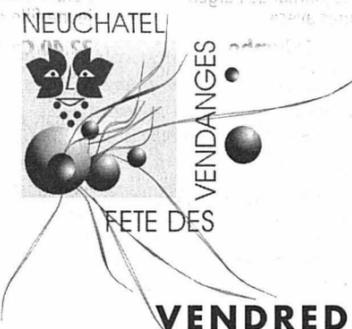
Définitive:
 dès le _____

 Nom: _____
 Prénom: _____
 Hôtel / Chez: _____
 Rue/No: _____
 NPA/Lieu: _____
 Pays / Province: _____

B INTERRUPTION MOMENTANÉE

du _____ au _____ inclus

Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.



L'EXPRESS présente

 Vendredi 24, samedi 25
et dimanche 26 septembre 2004

Les trois jours: la ville en fête, guinguettes, stands, animation musicale, attractions foraines.

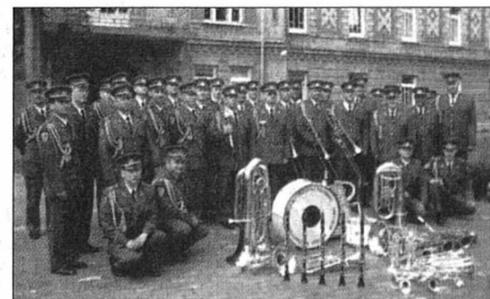
VENDREDI

 Dès 18 h Ouverture de la fête.
21 h 15 Grand cortège des Guggenmusik.

SAMEDI

 14 h 30 Cortège d'enfants costumés dans les rues de la ville.
16 h 30 Concert cacophonique des Guggenmusik à la place Numa-Droz.
19 h Aux Patinoires du Littoral.
Grande parade des fanfares avec les ensembles

- Fanfarecorps Königstein, Allemagne (35 musiciens)
- The Military «Iron Wolf» Band, Lituanie (40 musiciens)
- Banda musicale dell'Arma dei Carabinieri da Roma, Italie (40 musiciens)
- Showband Les Armourins, Neuchâtel (35 musiciens)

 Places assises numérotées: Fr. 18.-
Places debout (badge) Fr. 10.-

DIMANCHE

14 h 30 Grand cortège et corso fleuri sur le thème «Vent d'anges à fleurs de peau»


 PLACES ASSISES:
Fr. 20.-, 22.- et 25.-

 PLACES DEBOUT:
Fr. 10.-
(enfants jusqu'à 14 ans: gratuit).

 Billets pour la parade des fanfares et le cortège en vente à Tourisme Neuchâtelois, Hôtel des Postes Neuchâtel
Tél. 032 889 68 90

En grande première suisse

REX 032 710 10 77
Chaque jour à 16h15, 18h30 (sauf jeudi) et 20h45
Me, sa et di aussi à 14h Ve, sa, noct. à 23h
Age 14 ans suggéré 14 ans

**Le vainqueur sera celui qui gagnera!
Une comédie musclée à mourir de rire!**

VINCE VAUGHN BEN STILLER

MêmePasMal!
DodgeBall

APOLLO 1 032 710 10 33
Chaque jour à 16 h
Me, sa et di aussi à 14h
Age pour tous, suggéré 7 ans

**Des vaches qui dansent,
des chevaux qui savent faire
du karaté et des poules qui délirent...**

Cot! Cot! Meuh! Meuh! Meuh!
Groin! Groin! Bêee! Bêee!
(Les gros, ils disent qu'ils sont pas contents!)

**LA FERME
Se
REBELLE**

APOLLO 3 032 710 10 33
VO s.-t. fr/all
chaque jour à 16h
et 20h45
Age 10 ans, suggéré 14 ans

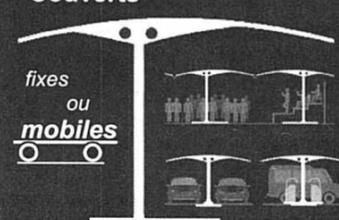
**La passion les a réunis le temps
d'une nuit. Neuf années plus tard,
leurs chemins se croisent...**

What if you had a second chance
with the one that got away?

Ethan Hawke Julie Delpy
Before Sunset

avis divers

- Abris
- Préaux
- Couverts



www.mobitec.ch
mobitec@worldcom.ch

Mobitec
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 03 56

APOLLO 2 032 710 10 33
Chaque jour à 15h30, 17h45 et 20h15
Age 12 ans suggéré 14 ans

**Comédie! Ils ont chacun leur petit monde,
qu'ils cultivent égoïstement...**

**PRIX DU SCÉNARIO
FESTIVAL DE CANNES 2004**

Jean-Pierre Bacri Marilou Berry Agnès Jaoui Laurent Grevill
comme une image
un film réalisé par Agnès Jaoui

avis divers

**Si vous avez des ennuis
financiers?**

Contactez-nous au N° 032 751 17 76
pour trouver une solution adaptée
en toute discrétion.
MEYER GESTION S.à r.l.
La Neuveville 028-455128

Auna Médium

Perception
extrasensorielle.
Spécialiste de l'affectif.
0901 567 207
Fr. 2.90/min.
de 9 h à 24 h
Tél. ou RDV 018-265370

Ça grimpe un peu partout, en Suisse.

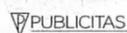
Et vous voulez atteindre les sommets... Pas de problème. La traction intégrale de la Sirion 1.3 4WD, de la Sirion 1.0 4WD ou du Terios 4x4 ne vous laissera jamais en plan. Même s'il est très incliné! La Sirion est à vous à partir de Fr. 16'990.- déjà, le Terios à partir de Fr. 21'990.-. Vous voulez tester ces grimpeuses? www.daihatsu.ch.



2800 Delémont, RM Auto SA, Rte de Porrentruy 74, tél. 032/423 32 32 • **2300 La Chaux-de-Fonds**, Garage des Stades, Rue de la Charrière 85, tél. 032/968 68 13 • **2534 Orvin**, Garage Aufranc, Rte de Frinwillier 12, tél. 032/358 12 88 • **2042 Valangin**, Garage de la Station, Antoine Sans, tél. 032/857 22 77

insérer online.

Passer des annonces
24 heures sur 24:
rapide, simple et efficace.
www.publicitas.ch



CENTRE DE L'ÎLE À BOUDRY

**P
100
PLACES**



HORAIRE DISCOUNT: 8 h - 18 h 30
Lundi matin fermé. Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi jusqu'à 17 h

TÉL. 032 842 22 44

STATION D'ESSENCE ET SHOP 6 h - 22 h

DISCOUNT DE L'ÎLE

Vin fin français, litre	2.60
Vin blanc La Côte «Chassevent» 2001, 75 cl	3.90
Rouge de l'Aude, Dom. du Viala 2001, 75 cl	2.90
½ prix: Rouge, Bouches du Rhône 2003, 75 cl	2.45
Fixin, F. Martenot AOC 2000, 75 cl	11.50
Santenay, F. Martenot, AOC 99, 75 cl	11.50
Côtes de Beaune-Village, AOC 99, 75 cl	10.50
Eau Cristalline, 6 x 1,5 litre	2.50
Virgin Cola, emb. 1,5 litre	1.40
San Pellegrino, 6 x 1,5 litre	4.95
Bière Heineken, 12 x 25 cl	9.90
Bière 1664, 12 x 25 cl	9.90
Bière Feldschlösschen-Cardinal, 10 x 33 cl	7.90

PRODUITS FRAIS

Yoghourts «Toni», gob. 180 g	-0.70
Vacherin fribourgeois, kg	15.50
Gruyère 1 ^{er} choix, kg	12.90
Lait UHT, brique 4 x 1 litre	4.85
Carottes du pays, kg	1.15
Raisin «La Vallée», kg	3.30
Pommes «Gala II», kg	2.20

BOUCHERIE

½ prix: viande hachée bœuf, kg	7.50
Lapin frais, France, kg	11.-
Rôti de porc, cou, kg	14.50
Cervelas, paire 2 x 100 g	1.30

Pastis 51, 45°, litre	25.90
Suze 20°, litre	16.90
Whisky Gold Label, 40°, 70 cl	14.90
Vodka «Wyborowa», bout. 70 cl	16.70

SUPER-PRIX

Vinaigre aux herbes Kressi, litre	2.45
Pâtes «Miramar», T.N. paq. 500 g	-0.95
Café en grains, «Chicco d'Oro»	
«Cafferino», 1 kg	7.90
Dash poudre, box 2,970 kg	9.90
Comfort, bidon 4 litres	4.95
Omo standard, box 2,970 kg	8.45

RESTAURANT

Notre offre spéciale du week-end	
Vendredi soir 24 septembre 2004	
Filets de perche 220 g	
Frites - salade	12.-
Samedi soir 25 septembre 2004	
Steak de bœuf	
Frites - salade	12.-
Dimanche midi 26 septembre 2004	
Filets mignons aux champignons	
Pommes noisettes - légumes	18.50

**Votre partenaire
pour le recyclage**



**HALTER
Recycling**
0323 440 490

véhicules

**MAZDA Demio
1.5-16 High ABS**
07.2000 60 000 km gris métal
Fr. 13 300.-
Plus de 100 voitures en stock
à tous les prix
Tél. 032 756 91 45 ou
079 240 53 35

Cliquez sur :

cinéma

Les films à l'affiche des salles
et nos critiques sur les dernières
sorties.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch

EN RAYON JUNIORS



AVENTURE ■ Un petit malin. Roger est un gringalet. C'est pourquoi tout le monde s'écroule de rire lorsqu'il s'en va affronter le monstre qui terrorise le royaume. Mais Roger n'a pas besoin d'être grand et fort: il est malin. Et les monstres, il connaît. Il en a déjà vaincu plein, des terribles, des bêtes, des moches, des stupides et des retors. Et il les a tous eus. Pourquoi? Parce qu'il devine le point faible du monstre. Il s'en va donc sereinement affronter le terrible Hector... Qui s'avère n'être pas si terrible que ça, et bien facile à percer à jour. Roger se voit déjà épousant la princesse, récompense pour le valeureux chevalier capable de vaincre la créature qui terrorise la région. «Le monstre qui aimait les histoires» charmera les petits lecteurs amateurs de héros malicieux et de monstres sympathiques. /sab

«Le monstre qui aimait les histoires», Sabine De Greef, éditions L'École des loisirs, 2004

Un photographe hors du temps

Bande dessinée ■ Suivant une mission humanitaire dans l'Afghanistan des années 1980, le deuxième tome du trio Guibert-Lefèvre-Lemercier frappe très fort

Par **Frédéric Mairy**

Plus de doute possible: avec «Le photographe», dont le deuxième tome vient de sortir, Guibert, Lefèvre et Lemercier sont en train de réussir un grand coup. De ceux qui vous cognent au ventre et vous laissent sonné. Mais heureux, aussi, d'avoir été marqué par une bande dessinée d'une telle intensité.

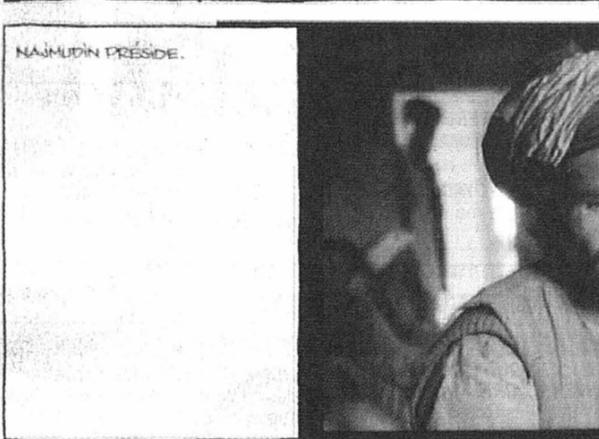
Le premier tome frappait déjà fort. Il relatait les premiers pas d'une mission humanitaire dans l'Afghanistan occupé par les Russes, en mélangeant photos et dessins. Les premières ayant été prises sur le vif par le photographe Didier Lefèvre et ayant inspiré Emmanuel Guibert pour réaliser les seconds, avant que Frédéric Lemercier ne mette le tout en page.

La face de la guerre

Ici, la marche vers le Badkhsan a trouvé son rythme. Les trois auteurs aussi et cette suite a pris de l'épaisseur. Par la présence plus forte du photographe d'abord, qui ne cache pas ses doutes et ses questions. Ni ses pleurs lorsqu'il apprend le diagnostic sans appel d'un docteur auscultant une fillette touchée à la moelle épinière par un projectile «gros comme un grain de riz».

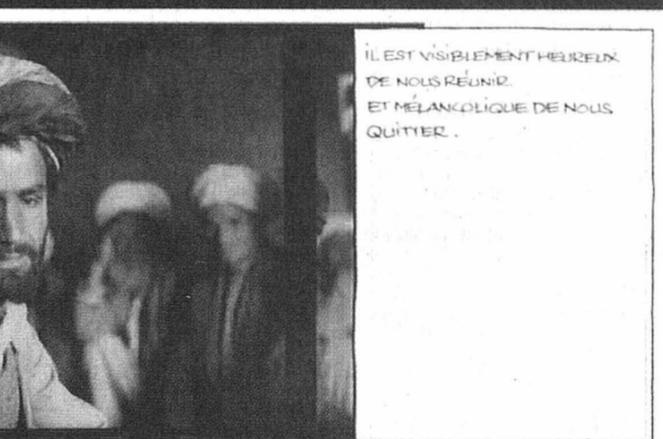
Dans un village moudjahidin niché à flanc de colline, Médecins sans frontières a ouvert un hôpital de fortune. Les patients y défilent, des blessés de guerre, mais aussi pas mal de

LES PETITS PLATS SONT DANS LES GRANDS. CHEZ BASSIR KHAN, ILYA UN MOIS, NOUS AVONS PARTAGÉ LE FASTUEUX ORDINAIRE D'UN HAUT PERSONNAGE. ICI, IL NE S'AGIT PAS D'ORDINAIRE. C'EST UN VRAI BANQUET DE FÊTE D'AYANNE, COMME LES D'AYANNE N'EN FONT PAS TOUS LES JOURS. ET NOUS NON PLUS.



«médecine quotidienne» qui se soucie peu de l'occupant soviétique. Tout comme la vue qui s'offre au photographe quand il lève les yeux de la table d'opération, «un paysage magnifique et immuable qui se fout de la guerre».

Une guerre sale, forcément (paraît-il qu'il y en a des propres), que le trio capte avec beaucoup de sensibilité; sans jamais en montrer le front, lui



préférant sa face de tous les jours. Celle des Afghans, civils et moudj', souffrants et riant, celle des humanitaires, convaincus et convaincant. Son épaisseur, ce deuxième tome la gagne aussi par son découpage, jeu sur les photos et les dessins plus audacieux encore que dans le volume précédent. Une pleine page de négatifs pour suivre une opération, des phylactères réduits au minimum, des récitaifs qui, perdus dans de vastes espaces ou devenant eux-mêmes des cases, rythment le récit, des personnages dessinés seuls avec leurs doutes sur de grands aplats couleur sable. Et des portraits, et des regards qui interpellent. Ces Afghans ont-ils survécu à la guerre? Ont-ils connu les talibans? Ont-ils péri sous les bombes qui ont suivi la chute des tours new-yorkaises? Quittant l'instant présent, «Le photographe» nous atteint en nous portant hors du temps. Comme dans cette dernière planche, magie de cinq clichés pris en s'éloignant d'un versant afghan. En route vers le tome suivant.../FDM

«Le photographe», tome 2, Guibert (photos), Lefèvre (dessin et scénario) et Lemercier (couleurs et mise en page). Dupuis, collection Aire libre, 2004

Foncez dans le tas avec «Burnout 3»!

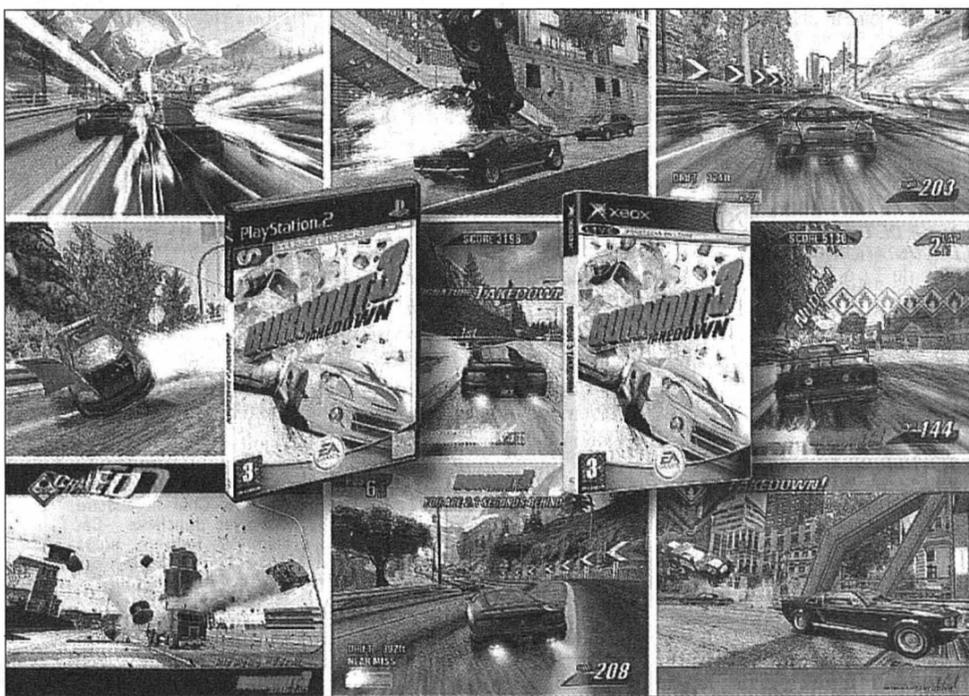
Jeux vidéo ■ Le troisième volet de Burnout atteint l'équilibre parfait entre les sensations d'une conduite téméraire et le plaisir d'un pilotage agressif: voir et éliminer, tel est la règle à adopter

Par **Pascal Tissier**

Avec «Burnout 3 Take-down», sur PlayStation 2 et Xbox, Electronic Arts lance les fans de pilotage automobile dans une nouvelle voie: une simulation de course agressive dans laquelle les joueurs utilisent leur bolide comme une arme pour se frayer un chemin jusqu'à la ligne d'arrivée.

Incontestablement, ce troisième volet de «Burnout» est destiné aux amateurs de sensations fortes, aux casse-cou, et à ceux qui – virtuellement – aiment vivre dangereusement. Un jeu d'arcade pur et dur: plus on cause d'accident ou d'accrochage et plus on gagne en puissance! Bien entendu, un écran de mise en garde stipule bien que ce comportement dangereux ne doit absolument pas être reproduit sur la route. On s'en serait douté!

Pour le réalisme du spectacle les développeurs de Criterion (maintenant propriété d'Electronic Arts) ont soigneusement modélisé plus de 70 véhicules répartis dans 12 catégories différentes. Des voitures américaines, bien sûr, mais aussi des tout-terrains, des camions et quelques surprises (autobus, camionnette de livraison, voiture de CART (Formule 1 américaine, camion de



pompiers, etc.). Les courses se disputent sur une bonne quarantaine de tracés répartis dans plusieurs pays de trois continents.

Plus on casse, mieux c'est!

Au menu de ce «Burnout 3» plusieurs modes de jeux (il y en a neuf) permettent de varier le plaisir de froisser de la carrosserie seul ou à plusieurs, dont: Takedown: dès le départ, l'objectif est d'éliminer un certain

nombre d'adversaires. Grisant à souhait, ce mode de jeu exige de faire l'impasse sur les frais de carrosserie et de jouer des ailes et des pare-chocs pour démolir tous les concurrents potentiels.

Course: ici, la seule règle est de terminer le parcours sur l'une des trois places du podium. Mais attention, les adversaires sont pour le moins agressifs et feront tout pour vous empêcher de franchir la ligne d'arrivée.

Time attack: ou comment se battre contre le chronomètre en prenant un maximum de risques tout en évitant de sortir de la route.

Crash mode: déjà présent dans «Burnout 2», ce mode de jeu est basé sur le décompte financier des dommages causés sur les véhicules incriminés dans le gigantesque carambolage que le joueur aura volontairement provoqué. Dans «Burnout 3», le système a été

peaufiné: des repères peints sur la chaussée permettent – si l'on prend soins de rouler dessus – de multiplier par deux, trois ou quatre, le montant des dégâts.

Dans le mode Multijoueurs en ligne, jusqu'à huit joueurs peuvent s'affronter en Battle Race ou Road Rage. Pour la Party Crash, jusqu'à seize candidats pourront prendre part à la grande casse, mais chacun son tour.

Dans ce troisième volet, de nombreux changements importants ont été apportés au niveau de la réalisation, afin d'améliorer le concept même du jeu, la commercialisation et l'aspect visuel. En premier lieu, c'est maintenant Electronic Arts qui a repris le flambeau d'Acclaim (société qui vient de disparaître) et qui édite et distribue le jeu.

Du coup, Electronic Arts fait une entrée remarquée et remarquable sur le réseau Xbox Live (pour le jeu en ligne de la console de Microsoft). La possibilité d'affronter des copains via le réseau internet en se fendant dessus va certainement en charmer plus d'un. «Burnout 3 Takedown» est une réussite, un jeu très complet qui offre en plus l'opportunité de jouer dans un mode carrière long et varié. Celui-ci exige de mener à bien 173 missions en roulant,

bien entendu, à tombeau ouvert.

Une merveille

Graphiquement, c'est au niveau de la gestion des collisions que «Burnout 3» se démarque de tout ce qui a été vu à ce jour. Déjà spectaculaires dans le deuxième volet, les accidents sont ici encore plus réalistes et plus explosifs. Ainsi, pour améliorer les scores dans le mode Crash, il est possible de contrôler la trajectoire de la carcasse en vol afin de choisir le point d'impact idéal pour causer un maximum de dégâts. Visuellement la vitesse est parfaitement rendue avec des effets de flou qui donnent vraiment l'impression de rouler à 300 km/h. La prise en main ne pose aucun problème: une touche pour accélérer, une deuxième pour diriger le bolide et la troisième pour activer le «boost». On a oublié le frein? Quel frein?

Un soin tout particulier a été apporté au niveau du son, avec des musiques dans le rythme du jeu (comprenez plutôt hard rock), des rugissements de moteur agressifs et des crashes qui feront trembler le caisson de base des possesseurs d'un home cinéma. Bref, ce troisième volet de «Burnout» est une petite merveille que tout les amateurs de sensations fortes se doivent d'acquiescer. /PTI

A la recherche d'une île perdue

LE FAIT DU JOUR

Jeanne, la tempête du week-end dernier, a fait au moins 709 morts en Haïti. Des informations ont pu laisser croire que l'île de la Tortue avait été submergée

Les inondations provoquées par la tempête tropicale Jeanne ont fait au moins 709 morts en Haïti, ont annoncé la Croix-Rouge et l'ONU. 600 victimes ont été dénombrées dans la seule ville des Gonaïves, dans le nord du pays. Les morgues sont pleines aux Gonaïves, ont précisé la Croix Rouge et la mission des Nations unies en Haïti (Minustah). 109 autres décès ont été dénombrés dans le nord et le nord-ouest du pays. Les autorités craignent que le bilan ne s'aggrave encore avec la découverte de nouveaux corps au fur et à mesure du retrait des eaux.

De Port-au-Prince
Irina de Chikoff

Au large d'Haïti, il y a une île. Au XVII^e siècle elle servait de base à tout ce que les Caraïbes comptaient de pirates, boucaniers et corsaires. Dans la tourmente soulevée par le cyclone Jeanne, l'île de la Tortue a peut-être été submergée par les flots. L'ouragan a fait dans le nord d'Haïti plus de 700 morts, dont 500 à Gonaïves, la troisième ville du pays. C'est un bilan provisoire.

Sur l'île de la Tortue vivent près de 26.000 personnes. Des hélicoptères de la Minustah (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti) survolent inlassablement les eaux du canal de la Tortue. On a cru que l'ancien repaire de la fibuste avait disparu. A Port-au-Prince, si prompt à dramatiser, on parlait déjà d'un nouveau mythe qui deviendrait le symbole même d'un pays qui depuis deux cents ans fait naufrage.

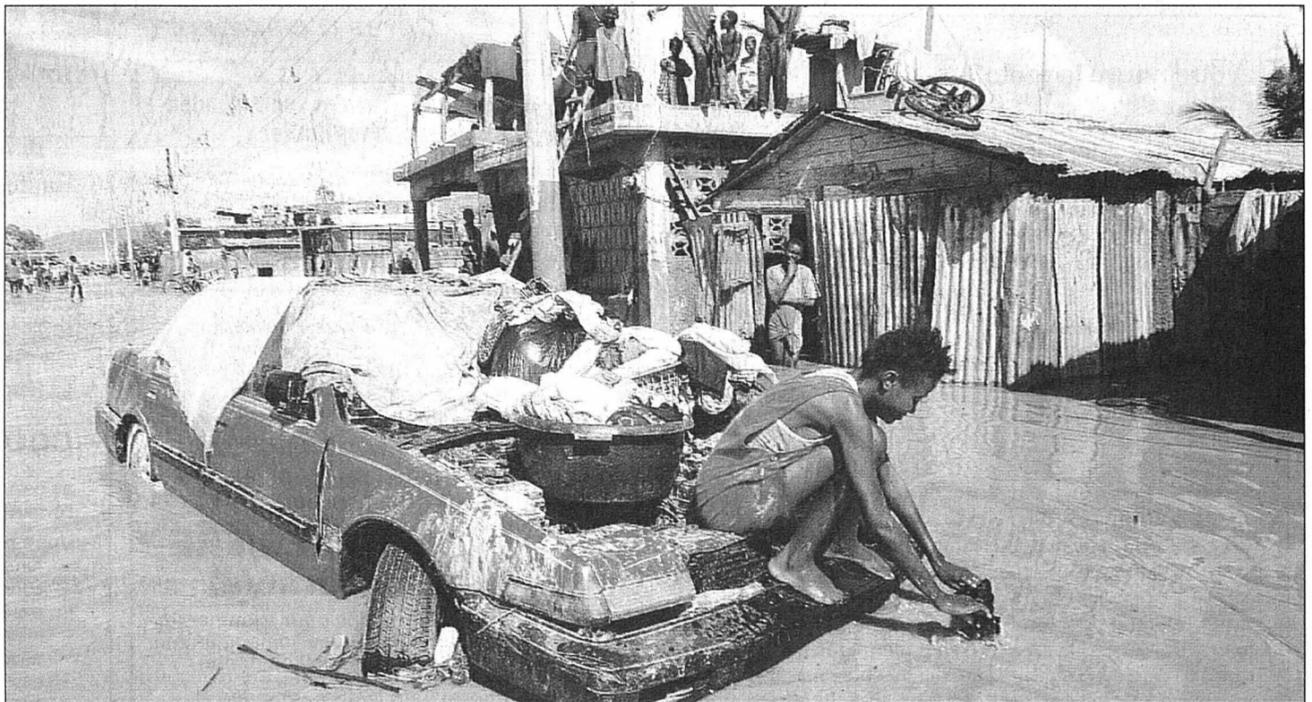
Avant de démissionner au mois de février dernier, l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, avait voulu fêter avec éclat le bicentenaire d'Haïti.

Mais la rébellion contre son régime ne lui a pas permis de paivoiser. Les insurgés menaçaient de prendre Port-au-Prince. L'anarchie isolait des régions entières. La pression internationale a eu raison de la résistance obstinée du prêtre détroqué.

85% d'analphabètes

Jean-Bernard Aristide, ancien prophète des bidonvilles, a quitté Haïti. Le pays est exsangue. La première République noire de l'histoire est devenue le pays le plus pauvre du continent américain. 70% de la population vit sans eau potable. 85% des habitants sont analphabètes. L'espérance de vie est tombée à 49 ans pour les hommes et 56 ans pour les femmes. Le taux de mortalité des enfants atteint 70%. Et c'est ce même pays qui est le premier bénéficiaire de l'aide internationale dans le monde.

On attrape le vertige à énumérer tous les maux, malheurs, drames ou sinistres qui font de l'histoire d'Haïti un cauchemar depuis l'assassinat en 1806 du premier chef de l'État haïtien, Dessalines et la partition de la République en deux entités avec au sud un nouveau pré-



Les Gonaïves ont été particulièrement touchés par la tempête. Environ 600 personnes ont été tuées par les flots dans cette ville de 100.000 habitants, ont annoncé la Croix-Rouge et l'ONU.

PHOTO KEYSTONE

sident, Petion, et au nord, le roi Christophe.

Il y a eu la guerre des «Piquets» (paysans armés), le conflit du Parti libéral contre le Parti national, l'occupation américaine, la révolution de 1946, l'éternelle guérilla entre Noirs et mulâtres, des guerres civiles, des généraux de pacotille et l'accession au pouvoir en 1953 de François Duvalier qui s'autoproclamera président à vie et dont son fils Jean-Claude assurera la succession jusqu'en 1986.

Il y a eu les «tontons macoutes» de papa Doc. Sous le

régne d'Aristide, ce sont les «Chimères» qui sont devenus les véritables maîtres du pays. Ces hordes de soudards quadrillent aujourd'hui encore le pays, pillent, saccagent, kidnappent et tentent obstinément de provoquer un incident majeur avec les Casques bleus qui assurent depuis le mois de juin dernier la sécurité dans l'île.

Le pire, toujours

Jadis elle s'appelait Hispaniola. Christophe Colomb en la découvrant l'avait ainsi baptisée. Plus tard l'île porta le nom

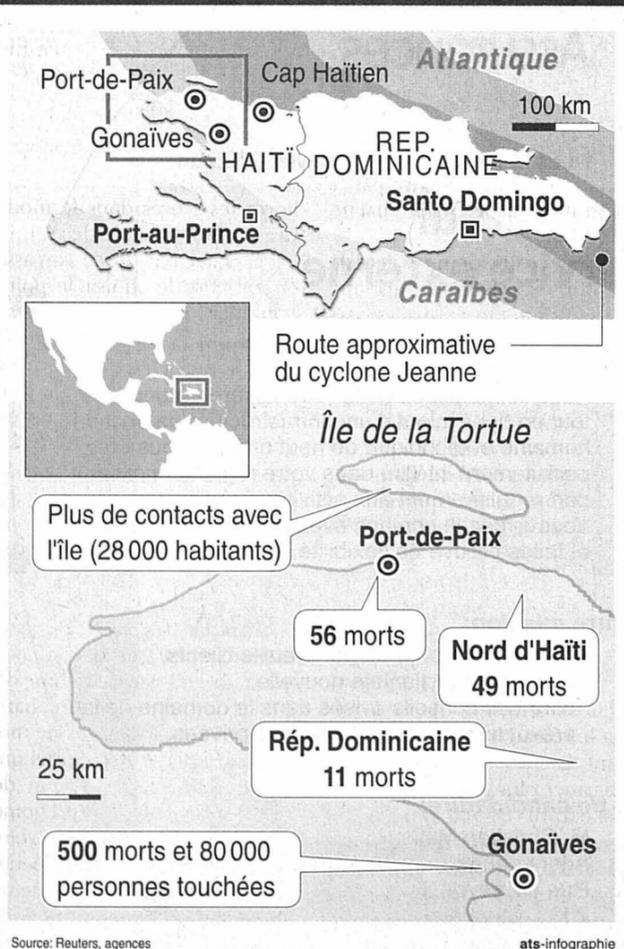
de Saint-Domingue. En 1697 l'Espagne a cédé le tiers occidental de l'île à la France. En 1804 la colonie proclame son indépendance et prend le nom d'Haïti qui, en créole, signifie «terre montagneuse».

Les Haïtiens se demandent aujourd'hui si elle n'est pas maudite. Sur les trente-sept chefs de l'Etat, entre 1804 et 1986, dix-neuf ont été destitués ou renversés par un putsch, quatre ont été assassinés. Élu à une écrasante majorité en 1990, Aristide, dit «Titid» devait être un «sauveur». Il est devenu un Ubu des Tropiques et

l'île fut envahie par les narcotrafiquants.

Tout se conjugue pour le pire en Haïti. Les hommes et les éléments. Au mois de juin dernier, des pluies diluviennes s'étaient abattues sur Haïti. Elles ont provoqué la mort de plus de 1200 personnes, essentiellement dans le sud de l'île. Les inondations consécutives à l'ouragan Jeanne qui a ravagé le nord d'Haïti, les 17 et 18 septembre, pourraient s'avérer plus mortelles encore lorsqu'on découvrira ce qui s'est passé sur l'île de la Tortue. /IDC-Le Figaro

HAÏTI RAVAGÉE PAR JEANNE



Source: Reuters, agences

ats-infographie

Des tempêtes exceptionnellement violentes

Par
Cyrille Vanlerberghe

Plus que le nombre élevé de cyclones rencontrés cette année dans l'Atlantique – sept depuis le mois de juillet – c'est leur intensité qui est exceptionnelle. Avec Charley, Frances, Ivan et Karl, ce sont déjà quatre ouragans qui ont dépassé le niveau 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson, graduée de 1 à 5 et servant à estimer la gravité de l'événement.

La semaine dernière, Ivan a même atteint le niveau maximal 5, avec des vents dépassant les 250 km/h. Il a causé la mort de 108 personnes ainsi que des dégâts considérables sur la Grenade, la Jamaïque et dans le sud des Etats-Unis, avant de se dissiper dimanche au large des côtes américaines.

Et pourtant, les dégâts catastrophiques provoqués par la tempête tropicale Jeanne à Haïti ne sont pas le résultat de vents particulièrement violents. Lors du passage sur Haïti, les vents ne soufflaient qu'à 70 km/h, avec des rafales à 90 km/h, ce qui n'a rien d'exceptionnel. «Haïti a été victime de

précipitations très intenses, dont l'effet a été amplifié par le fait que la tempête avait été ralentie en passant au-dessus de la République dominicaine, et s'est déplacée très lentement, à seulement 5 km/h, explique Patrick Alois, prévisionniste à Météo France. Même si nous n'avons pas encore de données précises sur ce qui s'est passé, la perturbation qui est restée plus de 24 heures au-dessus de ces régions a pu déverser en quelques heures l'équivalent de plusieurs mois de précipitations sur l'Europe, de l'ordre de plusieurs dizaines de centimètres d'eau.» Au sol, l'impact de ces pluies diluviennes a dû être aggravé par la déforestation, qui a supprimé la végétation et les racines capables de limiter le ravinement de l'eau.

En passant au-dessus des terres de la République dominicaine, l'ouragan Jeanne a perdu sa source d'énergie primaire: l'eau de mer chaude qui s'évapore. D'ailleurs, en arrivant sur Haïti, le phénomène a perdu son statut d'ouragan pour redevenir une «simple» tempête tropicale. La nomenclature internationale ne parle d'ouragan que lorsque les vents dépassent 120 km/h. Le terme

générique de cyclone devient ouragan quand il s'agit de l'Atlantique, et typhon pour l'Asie et l'ouest du Pacifique. Entre 60 et 120 km/h, il s'agit d'une «dépression tropicale modérée», ou plus simplement d'une tempête tropicale.

Après avoir quitté les côtes d'Haïti, Jeanne a repris de la puissance au-dessus de l'océan, son statut d'ouragan et s'éloigne actuellement vers le nord-ouest.



Après le passage de l'ouragan Ivan.

PHOTO KEYSTONE

D'après le centre national américain des ouragans (NHC), deux autres importantes dépressions tropicales se trouvent actuellement dans l'Atlantique. L'ouragan Karl, dont les vents dépassent les 200 km/h, s'avance vers le Nord et ne menace heureusement aucune terre émergée, alors que la petite tempête tropicale Lisa se renforce, pourrait grandir en ouragan dès demain, et se rapproche des Caraïbes. En l'état des connaissances actuelles, il est impossible de dire si le réchauffement global du climat influe sur l'intensité et la fréquence des cyclones. La variabilité naturelle des phénomènes d'une année sur l'autre est telle que les statistiques accumulées depuis les années 1960 ne montrent pas d'évolution significative.

A première vue, on pourrait penser que l'augmentation de la température des océans devrait favoriser la formation des dépressions tropicales, mais en fait, les paramètres nécessaires à la naissance de ce type de phénomènes sont nombreux et très difficile à prévoir. /CYV-Le Figaro

PLUS DE
200
voitures d'occasion
de toutes marques

Garantie Eurotax
de 12 mois*



*uniquement pour les voitures identifiées eurotax

Polyexpo La Chaux-de-Fonds + accessoires SALON DE L'AUTO D'OCCASION

Judi 23 sept. de 14 h à 22 h
Vendredi 24 sept. de 14 h à 22 h
Samedi 25 sept. de 10 h à 20 h
Dimanche 26 sept. de 10 h à 18 h

ENTRÉE
GRATUITE
ENTRÉE
GRATUITE
ENTRÉE
GRATUITE

PRÉSENTÉES
PAR LES GARAGES:

Asticher SA
de l'Esplanade
P. Ruckstuhl SA
des Forges, Antifora SA
des Montagnes, Grandjean Michel SA
Pansport Autos SA
Proietti SA

GE
GE Capital Bank

K KAUFMANN
La griffe de qualité
Quincaillerie, acier, outillage,
art de la table
La Chaux-de-Fonds - www.kaufmann-fs.ch

winterthur
Winterthur-Assurances
Agence générale
Pierre-André Theubet
La Chaux-de-Fonds

Jec Import sa
Accessoires Autos
032/426 50 55
BASSECOURT
Jura

grb
Métal 5
XFORCE
www.grb.ch

EN PROMO!!! Pose de vitres
teintées sur place. Prix spécial!

Home pour personnes âgées
offre un poste
**d'infirmier/ère
diplômé/e**
afin de compléter son équipe.
Taux d'occupation: 60 à 80%.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Les offres manuscrites et documents
usuels sont à adresser à: P 028-456374,
à Publicitas SA, case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1. 028 456374

Médecin spécialiste (Cardiologie)
centre-ville à Neuchâtel,
recherche une
ASSISTANTE MÉDICALE
à temps complet dès le
1er décembre 2004
Accueil des patients, assistance
technique, secrétariat.
Bonnes connaissances
informatiques requises.
Faire offre écrite (dossier complet)
sous chiffres W 028-454842 à
Publicitas S.A., case postale 48,
1752 Villars-s/Glâne 1. 028-454842

Votre nouvelle moto?

ARGENT LIQUIDE
☎ 0800 800 100
rapide + simple

Le Crédit privé, pour une plus grande marge de manœuvre. Simple, rapide et discret. Nous vous conseillons volontiers. Téléphone: 0800-800 100 (gratuit, 24h sur 24) ou conclusion directe à l'adresse www.credit-suisse.com/credit-privé

Pour un crédit de CHF 10 000 -- et un taux d'intérêt annuel effectif compris entre 9,9% et 12,5%, les coûts totaux pour 12 mois se situent entre CHF 520,40 et CHF 652,40. Au sens de la loi, l'octroi d'un crédit est interdit si il occasionne un surendettement.

144-136021

offres d'emploi

Internet-Provider sucht Kunden-Betreuer/in für Hotline
Zweisprachig: Deutsch und Italienisch, gute PC und Internet-Kenntnisse (HTML), Arbeitsplatz in Neuchâtel.
Tel. 032 729 00 42, bradler@worldsoft.ch 028-417452

Residence Belleive
Belleive 1 2016 Cortailod Tel 032 843 06 06
E-Mail: belleive@swissonline.ch Internet: <http://www.belleive.ch>

Nous cherchons pour le 1^{er} novembre ou à convenir
INFIRMIER/ÈRE (diplômé/e)
à plein temps pour assumer la responsabilité des soins et animer notre équipe soignante.
Formation ICUS demandée et d'évaluateur/trice, PLAISIR souhaitable.
Nous offrons un cadre de travail agréable (www.belleive.ch) et stimulant (certifié ISO 9001), ainsi que des conditions salariales intéressantes.
Si vous êtes intéressé/e, envoyez votre dossier à M. Philippe Maire.

Vous partez en vacances?
Suspendez la distribution de votre journal
www.lexpress.ch rubrique abonnés

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE

Secrétariat général
Rue du Banné 23
2900 Porrentruy
sg@hep-bejune.ch

La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE cherche un-e
coordinateur - coordinatrice à 40%
au sein de la formation continue dans le cadre de la formation liée à l'évolution pédagogique au secondaire 1 neuchâtelois.

Votre profil

- formation pédagogique ou jugée équivalente ;
- connaissance du système scolaire neuchâtelois ;
- expérience de l'enseignement de quelques années ;
- intérêt marqué pour l'évolution pédagogique et pour la formation des adultes ;
- esprit d'initiative et sens de l'organisation ;
- capacité d'écoute, d'ouverture et de négociation ;
- compétences pour coopérer et animer une équipe ;
- implication dans le processus de changement .

Votre mandat
La mission du coordinateur ou de la coordinatrice consiste à animer une équipe de formateurs et formatrices chargés d'assurer la formation des enseignants afin que ces derniers soient en mesure :
- d'intégrer les divers aspects de l'évolution pédagogique et les objectifs visés ;
- de s'approprier les nouvelles conceptions pédagogiques ;
- de mettre en œuvre ces conceptions dans leurs pratiques professionnelles .

Durée de l'engagement : jusqu'au 31 juillet 2006, renouvelable
Lieu de travail : à définir
Entrée en fonction : immédiate ou date à convenir
Procédure : votre lettre de candidature parviendra, jusqu'au 13 octobre 2004, à M. Pascal Reichen, secrétaire général, rue du Banné 23 - 2900 Porrentruy, avec la mention « Postulation coordinateur PF3 ». Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Mme Josiane Greub, (032 919.69.03). Courriel : josiane.greub@hep-bejune.ch 165-795720

Vinothèque de la Charrière, dégustation-vente du millésime 2001

L'équipe de la Vinothèque de la Charrière à La Chaux-de-Fonds invite les amateurs et connaisseurs à venir découvrir les fleurons du millésime 2001, vendredi 24 septembre de 10 heures à 19 heures et samedi 25 septembre de 9 heures à 17 heures, dans leurs entrepôts rue de la Charrière 84 (à l'est du Pavillon des Sports). Que ce soit en Bordeaux, Bourgogne, Vallée du Rhône ou autres, seules les réussites les plus marquantes de ce millésime, se révélant de mieux en mieux à chaque dégustation, seront offertes en dégustation libre. Ainsi, chacun pourra se faire sa propre idée selon son appréciation personnelle. Issus des domaines ou châteaux parmi les plus réputés, cotés et recherchés, ces différents crus résultent de sélections sévères faites par Nadia et Dany Pochon. Entre les «Classiques», les «Must», les «Vins de Garage» et les «Coups de cœur» les visiteurs seront aiguillés dans leur choix par des professionnels de la branche. Les bouteilles seront vendues à l'unité ou proposées en lots de 3, 6 ou 12 à des prix encore plus favorables. Pourquoi se rendre dans l'une ou l'autre des foires aux vins qui prolifèrent ces temps-ci en Suisse comme en France, alors qu'une occasion inespérée telle que celle-ci se présente tout près de chez soi? La liste complète des vins sera envoyée sur demande.

Echos du commerce

Vinothèque de la Charrière SA
2300 La Chaux-de-Fonds
Bureaux et entrepôts:
rue de la Charrière 84
Tél. 032 968 07 79 - Fax 032 968 07 10
vinotheque@bluewin.ch
Caves et magasin: rue de la Charrière 5
Tél. 032 968 71 51

Profitez!
Du 16 au 22 septembre 04
tous les abonnements de transports publics Onde Verte de 7 jours sont à moitié prix!

Onde Verte, c'est le train, le bus, le car et le funiculaire sur tout le canton et les régions limitrophes du Jura et de Berne.
A remettre à nos points de vente

Nom _____
Prénom _____
NPA/Lieu _____
Date de naissance _____

Il existe 5 types d'abonnements hebdomadaires Onde Verte couvrant plus ou moins de territoire (zones) et donnant accès à tous les moyens de transports publics. Choisissez au guichet celui qui vous convient le mieux!
Offre valable pour un abonnement personnel de 7 jours, non remboursable, non échangeable. 1er jour de validité entre le 16 et le 22 septembre 2004.

www.ondeverte.ch
132-154956/DUO

Semaine européenne de la mobilité
DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2004
LE LOCLE LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL
www.ne.ch/22septembre

« La Suisse »
Assurances

Nous recherchons pour janvier 2005 un
collaborateur au service externe

Votre profil:
Vous souhaitez travailler de manière autonome tout en bénéficiant d'une infrastructure de soutien humaine et technique de haut niveau. Vous êtes parfaitement intégré dans votre région et prenez part régulièrement aux activités qu'elle propose. Vous aimez le contact, avez le sens de l'initiative et faites preuve de flexibilité.

Votre future mission:

- gérer et accroître un portefeuille clients,
- acquérir une clientèle nouvelle,
- offrir des conseils avisés dans le domaine de la prévoyance et des assurances privées.

Adresse de candidature:
M. Christian Mella
Agent général
Rue du Seyon 1
2001 Neuchâtel

Visitez notre site: www.lasuisse.ch 017-709635

20% des coûts à la charge des assurés

Assurance maladie ■ Le Conseil des Etats relève de 10 à 20% la participation des adultes aux coûts dépassant la franchise et prolonge le gel de l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux

De Berne
François Nussbaum

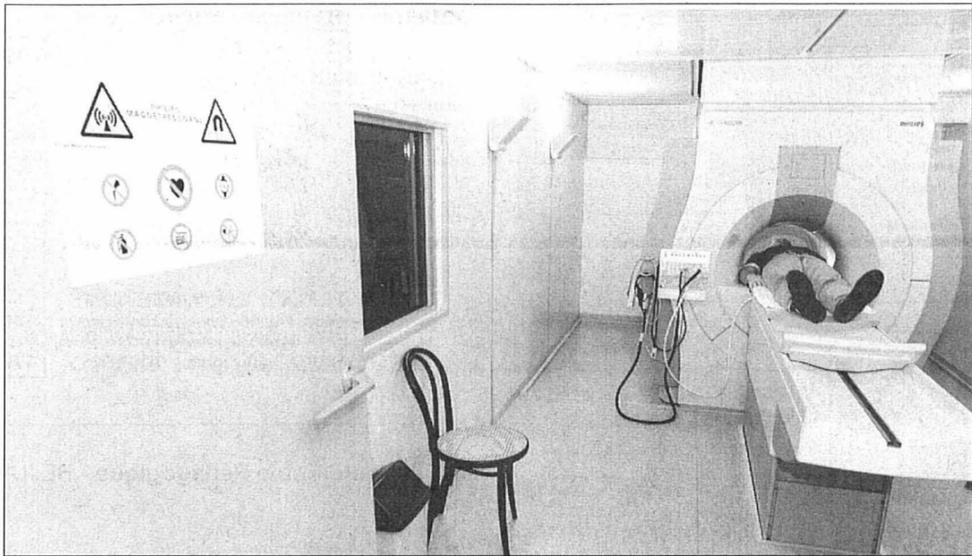


PHOTO ARCH-MARCHON

Par 27 voix contre 2 (mais avec 10 abstentions), le Conseil des Etats a approuvé hier la proposition du Conseil fédéral de mettre davantage les assurés maladie à contribution. Dans l'assurance de base, ils devront assumer 20% des coûts qui dépassent leur franchise (la quote-part), mais au maximum 700 francs par an. C'est le même plafond qu'aujourd'hui, mais il sera plus vite atteint (dépenses de 3500 francs au lieu de 7000).

«Socialement acceptable»

Pascal Couchepin entend convaincre le Parlement que cette mesure est «socialement acceptable». D'abord, elle ne touche pas les enfants ni les jeunes. Ni ceux qui touchent des prestations complémentaires, auxquels on ne réclame aucune quote-part. Les malades chroniques, eux, dépassent de toute façon le plafond de 700 francs. Donc, selon le ministre de la Santé, les catégories d'assurés les plus faibles sont épargnées. En fait, les «perdants» sont les (nombreux) assurés

dont les dépenses remboursables sont inférieures à 3500 francs par an. Mais, ajoute Pascal Couchepin, il y a une contrepartie: grâce à cette mesure, on réduit les primes de 3%, ce qui bénéficie à tous les assurés. De même qu'aux cantons, qui pourront adapter en conséquence les subventions fédérales et cantonales destinées à réduire les primes des bas salaires. Deux voix, socialistes, se

sont élevées contre cette hausse de la quote-part. La proposition de Simonetta Sommaruga (BE) de renvoyer ce point en commission a été soutenue par Alain Berset (FR). Selon lui, la mesure est déséquilibrée à double titre. D'abord, elle défavorise les vieux qui, malgré une bonne santé, doivent être davantage suivis, mais aussi les femmes, les gens qui souffrent du dos, d'arthrose, etc. Ensuite,

si l'idée est de «responsabiliser» les assurés quant à leurs dépenses, il faudrait également s'en prendre à d'autres. Puisque les employeurs exigent un certificat médical pour toute absence, l'assuré doit consulter un médecin et se faire prescrire des médicaments, même pour une simple grippe qu'il peut très bien soigner lui-même, pratiquement sans frais. Il y a beaucoup de «responsa-

bles» des coûts, note Alain Berset.

Ces arguments n'ont pas porté. La proposition de renvoi est rejetée par 30 voix contre 7, et la quote-part à 20% est admise. C'est la seule décision nouvelle prise hier dans le cadre de la révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal). Moins nouvelle, l'introduction de la carte d'assuré a été approuvée. Mais elle n'aura, dans un premier temps, qu'un caractère administratif: la carte de santé, c'est pour plus tard.

Les deux autres débats de fond prévus ont été renvoyés: la suppression de l'obligation faite aux assureurs de rembourser tous les médecins (liberté de contracter) et l'amélioration du système disparate de réduction des primes des bas salaires dans les cantons. Ce sera – en principe – pour décembre.

Gel jusqu'en 2011?

Du coup, il a fallu prolonger de trois ans le régime temporaire consistant à bloquer l'ouverture de nouveaux cabinets privés, qui devait être remplacé à son échéance, mi-2005, par la liberté de contracter. Le Conseil des Etats a même prévu

une nouvelle prolongation en 2008, au cas où la liberté de contracter ne s'imposerait pas d'ici-là... Le but est de limiter le nombre de praticiens, au moins dans les villes où ils sont trop nombreux.

Prolongation également – c'était prévu – du système provisoire de compensation des risques entre caisses maladie (celle qui assure davantage de personnes âgées et des femmes reçoivent une compensation des autres). Cette prolongation, de cinq ans, permettra d'envisager une amélioration du système, qui tienne aussi compte de l'état de santé des assurés, en plus de l'âge et du sexe, pour la compensation entre caisses.

Prolongation toujours (deux ans) de la loi transitoire qui permet aux cantons d'atteindre progressivement le financement hospitalier qui leur sera demandé. Le temps, pour eux, de planifier leurs besoins en hôpitaux et d'éliminer les structures inutiles. Enfin, les tarifs des soins en établissements médico-sociaux et à domicile sont gelés, en attendant une facturation plus transparente. Même débat au National la semaine prochaine. /FNU

SWISS Berne attend un plan stratégique

Après l'échec des négociations avec British Airways, le Conseil fédéral attend de la direction de Swiss des décisions rapides sur l'orientation stratégique de la compagnie. L'équilibre financier doit être atteint «dans les meilleurs délais», écrit-il en réponse à plusieurs interventions parlementaires. Aucun nouveau prêt ne sera accordé. Le Conseil fédéral fait montre d'un optimisme prudent vis-à-vis de l'état des finances de Swiss. La compagnie pourrait ne pas atteindre l'équilibre d'ici la fin de l'année, en raison des prix des carburants, mais les résultats du 1er semestre 2004 montrent que sa situation s'est «nettement améliorée». /ap

Berne perd ses latins à Bruxelles

UE ■ L'Assemblée des Vingt-cinq a composé sa délégation parlementaire pour la Suisse. On y parlera ni italien, ni français

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel,

C'est dans l'indifférence générale que la délégation du Parlement européen chargée des relations avec la Suisse a tenu, hier, sa session constitutive. Elle sera présidée par la Britannique Diana Wallis et composée en grande partie de députés inconnus du nord et de l'est de l'Union.

L'immense salle PHS 1A02 du «Caprice des dieux», le sobriquet de l'immeuble où se réunit le Parlement européen à Bruxelles, paraissait un peu vide, hier en fin de matinée. On y dénombrait une petite

vingtaine d'eurodéputés: les membres, titulaires ou suppléants, de la «délégation pour les relations avec la Suisse, l'Islande et la Norvège et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen», qui ont été renouvelés après les élections européennes de juin.

Les interprètes, trois fois plus nombreux (ils étaient 57!) que les parlementaires, n'ont pas eu beaucoup de travail. En un quart d'heure, les députés ont en effet expédié le leur: élire un président et deux vice-présidents à la tête de leur délégation, entre autres chargée d'entretenir des contacts avec les élus du peuple suisse. La libérale britannique Diana Wal-

lis a pris du galon, à la grande satisfaction de Berne, qui voit en elle une femme «qui connaît bien la Suisse et est influente au sein du Parlement européen». Elle a accédé à la présidence de la délégation, abandonnant une des deux vice-présidences à la sociale-démocrate suédoise Ewa Hedkvist Petersen, l'autre échéant à l'euroseptique danois Jens-Peter Bonde.

France et Italie absentes

Une Britannique, une Suédoise et un Danois au perchoir: peut-être est-ce révélateur des vrais centres d'intérêts de la délégation, où ne siègeront, parmi les représentants des pays voisins de la Suisse, qu'un

Autrichien et trois Allemands. Pas un Italien, pas un Français, mais deux Hongroises, deux autres Britanniques, un Polonais, une Tchèque, une Lituanienne, etc. – tous des inconnus. Diana Wallis espère que le travail qui l'attend sera aussi «intéressant et amusant» que sous la précédente législature. Qu'elle se rassure: on s'est déjà amusé hier, quand le Néerlandais Paul Van Buitenen a pris la parole.

Cet ancien fonctionnaire de la Commission européenne, un redresseur de torts, suppléait l'absence d'un des 17 membres titulaires de la délégation du Parlement. Il ne savait même pas lequel... /TVE

EN BREF

CONVENTION ALPINE ■ Tout savoir avant de dire oui. Le Conseil national veut connaître toutes les retombées légales et financières des protocoles de mise en œuvre de la Convention alpine avant de les ratifier. Il attend le rapport du Conseil fédéral. /ats

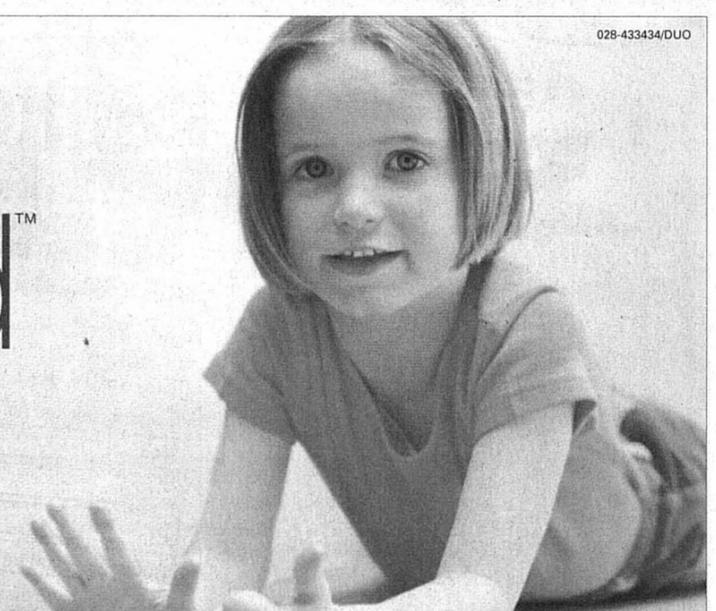
ASSURANCE MILITAIRE ■ La Suva prend le relais. La gestion de l'assurance militaire devrait être du ressort de la Suva (ex-CNA) dès le printemps 2005. Le Conseil des Etats a donné hier son aval à cette réforme. /ats

ACCIDENT ■ Prime minimale. Une prime minimale sera introduite dans l'assurance accidents obligatoire afin de répartir équitablement les coûts des risques, a décidé hier le Conseil des Etats. /ats

PUBLICITÉ

Banque Franck, Galland

Votre réussite a une histoire, offrons-lui un avenir.



Nous n'exerçons pas notre métier, nous le vivons. Banque Franck, Galland & Cie S.A. Hier, aujourd'hui, après-demain.

Contactez-nous à Genève, Lausanne ou Neuchâtel au 058 310 40 00



EN BREF

FONDS IRAKIENS ■ Confiscation. La Suisse a procédé à la confiscation d'une première partie des fonds irakiens bloqués en Suisse, selon la «Feuille fédérale». La procédure concerne la Banque centrale irakienne et deux autres établissements financiers de Bagdad. Selon Othmar Wyss, du Secrétariat d'Etat à l'économie, ces mesures porteraient sur une somme d'environ 10 millions de francs suisses. Ils seront affectés à un fonds pour la reconstruction en Irak. /ats

VAUD ■ Dossiers de requérants réexaminés. Certains requérants d'asile déboutés du canton de Vaud pourraient bénéficier d'un nouveau sursis suite à la création hier d'un groupe de travail, mis sur pied par le conseiller d'Etat vaudois Jean-Claude Mermoud et Amnesty International. Ce groupe entreprendra dès cette semaine le réexamen des dossiers. /ats

JUIFS FUGITIFS ■ Réhabilitation. Treize personnes ayant aidé des fugitifs à entrer en Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale vont être réhabilités. La première demande concerne feu Siegbert Daniel. L'autre requête concerne douze personnes: cinq Suisses, cinq Français, un Allemand et un apatride. Les intéressés avaient été condamnés à des peines allant jusqu'à 181 jours de prison. /ats

Le National veut des parcs naturels

Développement ■ Les régions périphériques ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel des mesures d'économie, juge la majorité des parlementaires

De Berne

Christiane Imsand

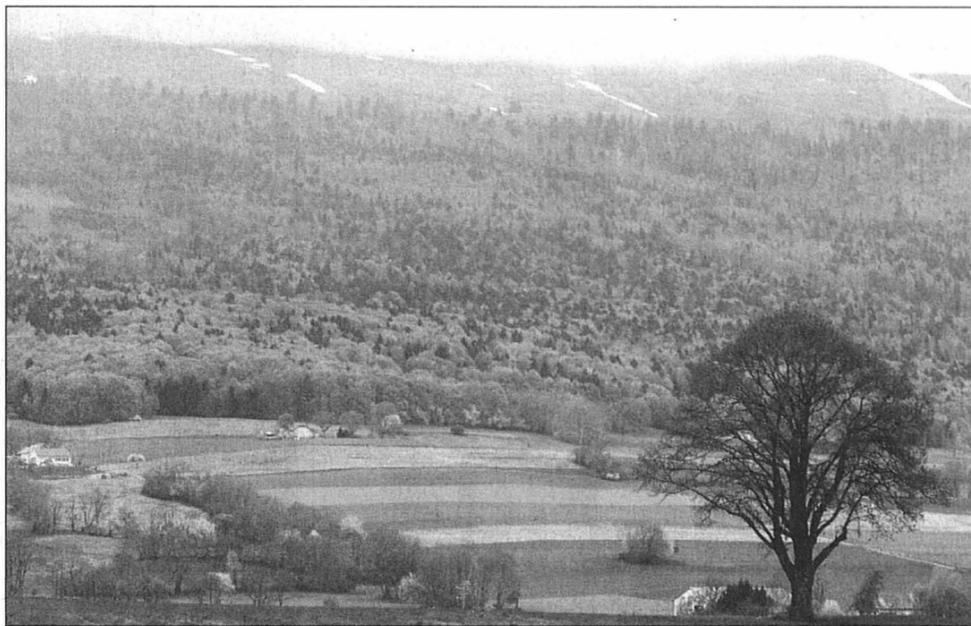
Le Conseil national a donné hier un signal clair en faveur de la politique régionale. Il a adopté par 110 voix contre 62 la motion du radical tessinois Dick Marty qui demande au Conseil fédéral de réintégrer la création de parcs naturels dans son programme de législation.

S'agissant d'une motion qui a déjà été acceptée par le Conseil des Etats, le mandat est impératif. Si le gouvernement ne s'exécutait pas suffisamment vite, le Parlement pourrait aller de l'avant avec quatre initiatives parlementaires sur le même sujet qu'il garde précieusement en réserve. Voilà le Conseil fédéral averti.

Trois sortes de parcs

Pour la majorité, les régions périphériques ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel des mesures d'économie. Seule l'UDC, mollement soutenue par Moritz Leuenberger, a combattu la motion. En revanche, les radicaux étaient divisés.

En février, le gouvernement avait biffé du programme de lé-



Le parc naturel de Chasseral fait partie des projets qui sont à l'étude. PHOTO ARCH-MARCHON

gislation 2004-2007 la révision de la loi sur la protection de la nature. C'est sur cette base que reposent la création de nouveaux parcs naturels subventionnés par la Confédération.

Selon le projet établi par les services de Moritz Leuenberger, la contribution fédérale se monterait à 10 millions de francs par an. Elle serait répartie entre trois catégories de

parcs: les parcs nationaux où la nature est laissée à elle-même, les parcs naturels régionaux où des activités agricoles et artisanales sont autorisées et les parcs paysagers à proximité des agglomérations, de dimension plus modeste.

Pas des rêveries

«C'est pour tenir compte des investissements déjà réalisés par les

communes, qui ont jusqu'ici élaboré une quarantaine de projets, que nous jugeons nécessaire de mener à bien rapidement la révision de la loi», indique la rapporteuse de la commission Anne-Catherine Menetrey (Verts/VD). Selon cette dernière, les parcs régionaux ou les parcs naturels ne sont pas des rêveries d'écologistes romantiques. «Le Parc national

suisse coûte 3 millions de francs par année à la Confédération mais il en rapporte 17, soit directement, soit indirectement». Pour ne citer que quelques exemples, des projets sont à l'étude à Zermatt, au Val de Bagnes, au Chasseral, aux Muverans (VD/VS) ou encore dans la région du Doubs. Les régions concernées en attendent beaucoup pour la promotion de l'écotourisme.

Chiffres contestés

Pour l'UDC saint-gallois Toni Brunner qui a mené la contestation, les dix millions de francs évoqués ne sont pas crédibles. «Même si tous les projets ne sont pas menés à bien, ce sont 30 à 40 millions de francs par année qu'il faudrait investir. N'engageons pas des dépenses inconsidérées qui conduiraient à multiplier les prescriptions dans le domaine de l'agriculture».

Réponse du paysan Fernand Cuche (Verts/NE) dont l'exploitation est comprise dans le périmètre du futur parc du Chasseral: «La notion de parc signifie moins protection du paysage que valorisation des possibilités de production. Elle correspond à l'intérêt bien compris de l'agriculture». / CIM

PUBLICITÉ

McCain Erickson

Une offre irrésistible.
Signée Opel.



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



Opel Vectra Design Edition. Un équipement supplémentaire d'une valeur de Fr. 3'900.- qui ne vous coûte que Fr. 1'600.-.

L'Opel Vectra Design Edition fait plaisir à voir. En version coffre classique, hayon ou caravan, elle est en effet dotée d'un superbe équipement supplémentaire qui la rend encore plus séduisante. Et qui, outre des pare-chocs sport à l'avant, des feux de brouillard et des jantes spéciales 16" en alliage léger, comprend également une climatisation automatique et un régulateur de vitesse. La vie est belle, non? Vectra Design Edition, à partir de Fr. 38'400.- (2.2 DIRECT 114 kW/155 ch 4 portes).

all-in 10 ans ou 100 000 km
Service gratuit.
3 ans ou 100 000 km
Réparations gratuites.

Leasing Opel Garantie de mobilité Opel www.opel.ch

143-781298

CULTURE

Couchepin
en rajoute

Pascal Couchepin a décoché à nouveau des flèches en direction de la DDC et de l'Office fédéral de la culture (OFC) hier au Conseil des Etats. Il a notamment posé des limites à la Direction du développement et de la coopération (DDC) en matière culturelle. «La DDC ne peut pas chercher à orienter la politique culturelle de la Suisse en intervenant de manière massive dans certaines institutions», a déclaré le ministre de la culture. «C'est l'opinion du Conseil fédéral, bien que nous n'ayons pas eu de discussion de détail là-dessus», a-t-il ajouté.

Pascal Couchepin répondait à un postulat de Peter Bieri (PDC/ZG) qui demande de vérifier s'il est judicieux de créer une nouvelle unité fédérale compétente en matière de culture. Le Valaisan estime en revanche que l'activité culturelle de la DDC est incontestée dès qu'il s'agit de l'appui aux cultures dans les pays qui sont ses champs d'action. /ats

EN BREF

TÉLÉVISION ■ Tarif à la baisse dans l'Arc jurassien. La société jurassienne Antennes Collectives de Télévision SA (ACTV SA) a perdu son bras de fer contre le préposé à la surveillance des prix. Le Tribunal fédéral a confirmé l'ordre de revoir ses tarifs à la baisse. En décembre 2001, Monsieur Prix avait jugé que le coût de l'abonnement mensuel (23 fr. 70) était trop élevé. Il avait imposé un nouveau tarif et fixé l'abonnement à 17 francs par mois. /ats

FISCALITÉ ■ Avenir Suisse veut des réformes. La fondation Avenir Suisse, «boîte à penser» des multinationales helvétiques, plaide pour une réforme en profondeur de l'imposition des sociétés. Afin de susciter le débat, elle propose d'imposer le revenu du capital à un taux nettement plus bas que le revenu du travail. Cette réforme entraînerait des pertes massives pour l'Etat, mais soutiendrait à long terme la croissance. /ap

Comment contrer
ces arguments?

Votations ■ L'intelligence ne
suffit pas dans la campagne

De Berne
Erik Reumann

Comment réagir aux campagnes de l'UDC? La question est sur toutes les lèvres après les excès de ce parti et de ses alliés dans le cadre de la campagne sur la naturalisation. Lundi, Peter Hasler, directeur de l'Union patronale suisse (UPS) a laissé exploser son ire sur une double page du «Blick». «On exclut des êtres humains avec ces horribles annonces», s'indigne le patron des patrons suisses.

«L'UDC est à la limite du parti totalitaire: tout ce qui n'est pas UDC est socialiste et méprisable», poursuit-il. Hier, dans le même quotidien, la présidente du PDC Doris Leuthard et le patron du PRD Rolf Schweizer ne cachaient pas leur satisfaction de voir un non-politicien voler à leur rescousse. Mais cela cache mal le désarroi qui règne au centre et à gauche.

Les carottes seraient cuites

La campagne de l'UDC a été d'une redoutable efficacité et la plupart des parlementaires ne donnent plus cher des chances de succès de la naturalisation de la 2e génération. Le projet pour la 3e génération pourrait encore passer in extremis.

Un nouveau sondage montre qu'il n'y a plus que 55% de citoyens favorables à la naturalisation facilitée de la 2e génération alors que la 3e génération ne peut plus que compter sur 64% de votes favorables. Comme la double majorité du peuple et des cantons est nécessaire, les carottes sont pratiquement cuites. La campagne qui prédisait une Suisse musulmane en 2040 y est certainement pour quelque chose.

Le service après-vente radical du coup de gueule suggère que le patronat est inquiet du sort que l'UDC réservera aux accords bilatéraux 2. «Il y a effectivement une crainte que l'UDC utilise le même type d'arguments dou-

teux pour attaquer Schengen», admet le conseiller national radical et membre du comité du directeur de l'UPS Charles Favre (VD). Mais lui-même estime que la réaction de Peter Hasler est en premier lieu motivée par les attaques de l'UDC contre l'UPS. Le secrétaire général de l'UDC, Gregor Rutz, avait récemment suggéré dans le bulletin du parti qu'il valait mieux dissoudre des organisations patronales qui faisaient cause commune avec la gauche et les syndicats.

Parler aux tripes

La version de l'attaque préventive afin de préserver les bilatérales d'une campagne sordide ne convainc pas non plus le conseiller national fribourgeois Christian Levrat (PS). «Dans dix mois, le débat politique sera différent de celui d'aujourd'hui: personne ne se souviendra de ce qu'a dit Hasler», grince-t-il.

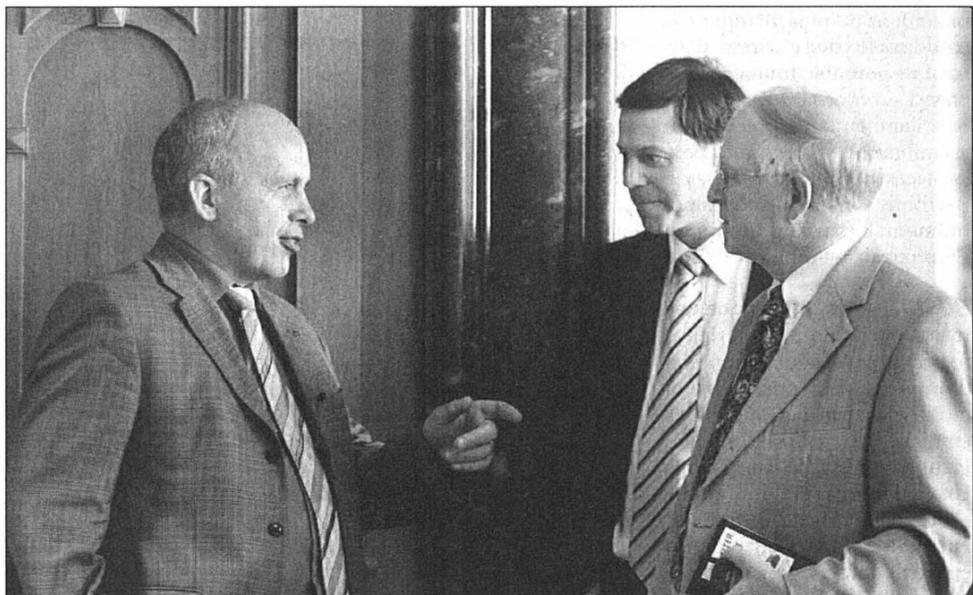
Mais la perplexité reste générale: que peut-on opposer à des campagnes qui parlent plus aux tripes qu'à la raison? Récemment, les publicitaires qui préparent la campagne sur les bilatérales pour les partis centristes leur ont présenté une affiche montrant des mains menottées sur fond violet. «Avec Schengen, la criminalité s'arrête aux frontières», suggérait l'argument. Le projet a essuyé un refus choqué de la part des commanditaires.

L'émotion d'abord

La campagne pour l'initiative sur La Poste a connu des problèmes similaires. Imitant les affiches de l'entreprise, les initiateurs n'argumentent pas, mais jouent sur l'affection des clients pour leur Poste. «On nous a beaucoup critiqué d'avoir abandonné le terrain de l'argument au profit de l'émotion», explique Christian Levrat. Le Fribourgeois reste toutefois convaincu: à force de vouloir faire des campagnes ne faisant appel qu'à l'intelligence, il sera difficile de contrer l'UDC. /ERE

La haine vient par La Poste

Naturalisations ■ La campagne refusée par la
presse se retrouve dans les boîtes aux lettres



Ueli Maurer, le président de l'UDC, Christoph Moergeli, l'idéologue du parti et le président du Comité contre les naturalisations en masse Ulrich Schlüer (à droite), en discussion hier à Berne.

PHOTO KEYSTONE

Par
Jean-Luc Wenger

Le journal a refusé de publier l'annonce du Comité interpartis contre les naturalisations en masse, tout comme les autres quotidiens romands, à l'exception du «Temps». Mais hier, La Poste a livré dans tous les ménages neuchâtelois une «feuille volante» copie exacte de la publicité incriminée.

«Nos juristes ont examiné ces textes, et n'y ont rien trouvé de contraire à la loi sur le racisme», explique François Tissot-Daguette, porte-parole du géant jaune. Sous le titre «Les Musulmans bientôt en majorité?», le Comité aligne pourtant des chiffres que réfute l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Des projections fantaisistes

Si les proportions pour 1990 (2,2% de musulmans en Suisse) et pour l'an 2000 (4,5%) correspondent aux données de l'OFS, l'extrapolation à partir de 2010 est dépourvue de tout fondement scientifique. Doubler le pourcentage de musulmans tous les dix ans équivaut à en comptabiliser 144% en 2050...

«Il s'agit là d'une tendance», se défend Ulrich Schlüer conseiller national zurichois UDC et président du Comité. «On peut aussi imaginer les choses différemment». Il refuse ensuite de dire qui se cache derrière le terme «interparti»: «je suis le représentant du Comité et je n'ai pas à donner les noms des membres».

Communication politique

Le budget prévu pour cette campagne, que la presse a refusé, passe donc dans les caisses de La Poste. «Nous avons l'obligation de distribuer les tous-ménages en vue d'une élection ou d'une votation», affirme François Tissot-Daguette. Et dans ce cas, l'autocollant, «Pas de publicité, SVP» de la Fédération romande des consommateurs (FRC) n'est d'aucune utilité.

D'entente avec les consommateurs, le matériel électoral, les communications politiques ou les journaux officiels terminent donc dans toutes les boîtes aux lettres. «Si nous ne le faisons pas, nous pourrions être accusé de jouer le jeu de notre propriétaire, soit le Conseil fédéral», argumente le porte-parole de La Poste. Il est vrai que le gouvernement encourage à voter oui aux naturalisations facilitées.

L'OFS se distancie donc nettement de ce pamphlet, et il n'est pas le seul: l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), à Lausanne, a obtenu de la justice vaudoise que son nom soit retiré. Bertil Cottier, directeur de l'ISDC, explique: «L'ordonnance du juge est claire, cette annonce devait être modifiée. Le texte reprend les déclarations d'un collaborateur «qui s'exprimait à titre privé et n'engageait pas l'institut. LISDC ne se mêle pas de politique», déclare-t-il. Certes, la correction a été effectuée dans la presse allemande, mais ni dans le «Temps» de lundi, ni dans le fameux tous-ménages.

«Nous n'avons pas eu le temps de modifier le texte, le matériel est à La Poste depuis une semaine», reconnaît Ulrich Schlüer. Selon lui, la distribution s'est faite «plus ou moins dans toute la Suisse romande». Pas plus de précision du côté de La Poste, mais le canton de Vaud semble avoir été épargné par la distribution de la «feuille volante». Serait-ce la proximité géographique de cette ordonnance du juge?

Reste que, hier matin, de nombreux facteurs ont effectué leur tournée le cœur gros. /JLW

PUBLICITÉ

NAVITIMER
COSMONAUTE

MONTRES & BIJOUX
Robert
FRANÇOIS ENGISCH
RUE DU SEYON 5 - 2000 NEUCHÂTEL

BREITLING
1884
INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

118-753173R0C

EN BREF

SYRIE ■ Redéploiement. Sous pression de la communauté internationale pour mettre fin à sa présence militaire au Liban, la Syrie a entamé hier le redéploiement de plus de 1000 soldats dans le pays, a annoncé un haut responsable militaire libanais. Le responsable, qui a requis l'anonymat, a précisé que les militaires syriens avaient été déplacés hors de la région de Beyrouth vers de nouvelles positions au Liban. Il ne s'agit pas d'un retrait, a-t-il précisé. /ap

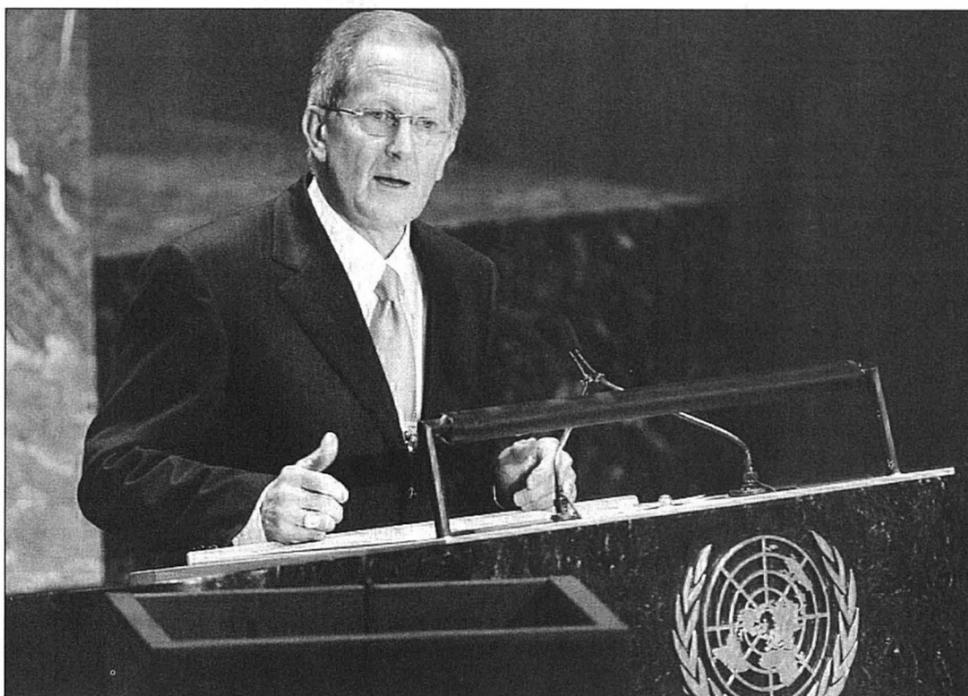
BOSNIE ■ Un million de retours. Plus d'un million de réfugiés ont regagné leur ville d'origine en Bosnie, soit la moitié de ceux qui ont fui les combats entre 1992 et 1995. Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est félicité de ce cap franchi. Fin juillet, 440.000 personnes étaient rentrées de l'étranger et 560.000 d'une autre partie de la Bosnie. /ats

FRANCE ■ Grève des postiers. Quelque 300.000 postiers étaient appelés à faire grève hier en France contre les conséquences des «restructurations» annoncées par La Poste. La réforme prévoit la suppression de plusieurs milliers d'emplois et la suppression de bureaux de poste dans les campagnes. /ats-afp

YÉMEN ■ Cessez-le-feu. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur hier entre le gouvernement yéménite et les partisans du défunt chef rebelle Hussein Badr Eddin al-Hawthi, une démarche visant à mettre fin à des combats dans lesquels plus de 600 soldats et rebelles ont été tués, ont annoncé les autorités locales de la ville de Sada. Les efforts de médiation de chefs tribaux ont permis d'aboutir à ce cessez-le-feu, ont précisé les autorités de cette ville située à 200km au nord-ouest de Sanaa, la capitale. /ats-afp

L'Irak, facteur de discorde à l'ONU

New York ■ George Bush justifie l'intervention américaine, Kofi Annan en conteste la légitimité et Joseph Deiss appelle à renforcer le pouvoir de l'Organisation



Pour le président de la Confédération, Joseph Deiss, les structures actuelles de l'ONU ne sont plus adaptées aux conflits contemporains. PHOTO KEYSTONE

La session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies s'est ouverte hier sur le constat d'un désaccord persistant entre l'ONU et les Etats-Unis sur la guerre en Irak. Des appels à une réforme de l'organisation ont également été lancés. «Personne n'est au-dessus des lois», que ce soit en Irak, au Darfour, en Russie ou au Proche-Orient, a lancé le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan en ouvrant les débats.

Livrant une critique à peine voilée de la politique irakienne des Etats-Unis, il a exalté le multilatéralisme et le règne de la loi, plaidant pour «un monde où, au lieu que le droit découle de la force, la force découle de la loi». «Aujourd'hui l'état de droit est en danger», a-t-il toutefois ajouté, citant notam-

ment les violences persistantes en Irak. «C'est la loi, y compris les résolutions du Conseil de sécurité, qui offre la meilleure base pour résoudre les conflits prolongés, au Proche-Orient, en Irak et à travers le monde», a-t-il ajouté.

Guerre juste

Intervenant juste après Kofi Annan, George Bush a défendu la guerre, affirmant que la coalition menée par Washington a fait respecter «les justes exigences du monde» envers Bagdad. Il a appelé l'ONU à «faire plus» pour construire un Irak «sûr, démocratique, fédéral et libre» et a souligné que la bonne réponse à apporter aux événements actuels n'était pas de quitter le pays mais d'y triompher. «Le dictateur (irakien Saddam Hussein) avait accepté en 1991 de respecter toutes les

résolutions du Conseil de sécurité, puis il les a ignorées pendant plus de dix ans», a-t-il rappelé devant près de 90 chefs d'Etat et de gouvernement, dont l'actuel premier ministre intérimaire irakien Iyad Allaoui.

Le chef de la Maison-Blanche a par ailleurs replacé la guerre en Irak dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme» mondial. Il a affirmé «qu'un Irak libre au cœur du Moyen-Orient serait un coup décisif porté aux ambitions (des terroristes) dans cette région». Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a lui aussi plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité. Il a toutefois mis en garde contre une réforme «insuffisante», qui ne se traduirait pas par «une augmentation de ses membres permanents». /ats-afp-reuters

Des structures dépassées

Le président de la Confédération Joseph Deiss a plaidé hier devant l'Assemblée générale de l'ONU pour un renforcement de l'organisation. Une réforme du Conseil de sécurité permettrait de mieux prévenir les conflits sans pour autant recourir à la force. Joseph Deiss constate que les structures actuelles de l'ONU ne sont plus adaptées aux conflits. Se référant à l'Irak, le conseiller fédéral estime que l'absence de résolution claire du Conseil de sécurité mène à l'échec et nuit aux efforts de la communauté internationale. S'imposent dès lors «des réformes et un renforcement des moyens d'action collective», selon le texte écrit de l'intervention de Joseph Deiss. Pour le président suisse, les institutions multilatérales doivent réagir plus tôt face aux crises naissantes.

Cette tâche revient notamment au Conseil de sécurité dont la composition devrait

enfin être revue. La Suisse s'oppose toutefois à la création de nouveaux sièges dotés du droit de veto, une prérogative «pas démocratique et entravant la capacité d'action du Conseil».

Concernant le Proche-Orient, Joseph Deiss a indiqué que la Suisse acceptait le mandat de l'Assemblée générale relatif au mur érigé par Israël en Cisjordanie. Dans une résolution adoptée le 21 juillet, l'Assemblée générale de l'ONU avait demandé le démantèlement de cette barrière de séparation.

Le texte invitait aussi la Suisse, Etat dépositaire des Conventions de Genève, à mener des consultations et à faire rapport à l'Assemblée générale en vue d'assurer le respect du Droit international humanitaire dans la région. C'est l'ancien ambassadeur de Suisse à l'ONU Jenö Staehelin qui mènera ces consultations. /ats-afp-reuters

Deuxième otage décapité

Le groupe du Jordanien Abou Moussab al-Zarqawi a décapité hier le deuxième otage américain qu'il détenait depuis une semaine. Les appels s'étaient pourtant multipliés durant la journée pour épargner les deux détenus. «Les vaillants enfants de la nation ont égorgé le deuxième otage américain, à l'expiration du délai fixé», annonce le groupe Tawhid wal Jihad (Réunification et guerre sainte) dans un bref communiqué pu-

bilé sur un site internet islamiste. Le texte annonce «une prochaine vidéo» montrant la décapitation de l'otage. Ce groupe armé avait menacé de tuer avant hier soir l'Américain Jack Hensley et le Britannique Kenneth Bigley s'il n'obtenait pas la libération des Irakiennes prisonnières dans les prisons d'Abou Ghraïb et d'Oumm Kasr. Selon Londres et Washington, aucune femme n'est détenue dans ces deux prisons. /ats-afp-reuters

L'Iran fait une démonstration de force

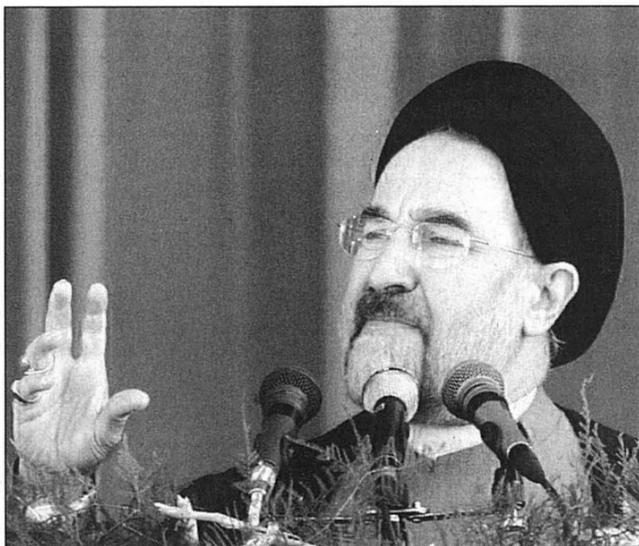
Vienne ■ Téhéran affirme avoir commencé la conversion du minerai d'uranium, ultime étape avant l'enrichissement. Et fait défiler ses nouveaux missiles

L'Iran a annoncé hier avoir commencé la conversion à grande échelle de minerai d'uranium, dernière étape avant l'enrichissement de l'uranium. L'AIEA l'avait pourtant appelé samedi à suspendre son programme nucléaire, potentiellement militaire.

L'Iran avait déjà annoncé la couleur. Dans son dernier rapport, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait signalé début septembre, que Téhéran s'appretait à convertir 37 tonnes de «yellowcake», une poudre d'uranium concentré, en hexafluorure d'uranium (UF6), un gaz qui sert à produire de l'uranium enrichi par séparation des molécules dans des centrifugeuses.

Travaux avancés

«Une partie des 37 tonnes a été utilisée. Ces tests ont été couronnés de succès mais ils doivent se poursuivre avec le reste du matériau», a déclaré Reza Aghazadeh, chef de l'Agence iranienne de l'énergie nucléaire, en marge de la conférence générale de l'AIEA à Vienne. Il n'a pas pré-



Pour le président iranien Mohammad Khatami, la communauté internationale doit reconnaître le droit de l'Iran à l'énergie nucléaire. PHOTO KEYSTONE

cisé quand ont débuté les opérations.

L'uranium enrichi peut servir de combustible nucléaire aussi bien pour de l'énergie civile que pour une bombe atomique, d'où l'inquiétude des Occidentaux qu'une partie de ces matières ne soient détour-

nées à des fins militaires. Selon un expert, 37 tonnes d'uranium pourraient suffire pour fabriquer cinq bombes atomiques. Le Conseil des gouverneurs de l'AIEA avait adopté samedi une résolution demandant à l'Iran de mettre un terme «immédiatement» à tou-

tes ses activités liées à l'enrichissement d'uranium. Ce texte fixait la date butoir du 25 novembre pour un examen complet du programme nucléaire de Téhéran.

Activités «légales»

La République islamique ne reconnaît pas la validité de ces demandes, puisque l'enrichissement de l'uranium est légal au regard du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), a répondu Reza Aghazadeh. Mais, comme d'autres responsables iraniens ces derniers jours, il n'a pas fermé la porte à un dialogue sur l'enrichissement.

Selon lui, «il est possible» que Téhéran accepte la mesure de confiance sur l'enrichissement demandée par le conseil des gouverneurs afin que l'AIEA ne traite plus le cas de l'Iran comme un dossier spécial après le 25 novembre. Téhéran, qui dément toute intention militaire, a accepté en octobre 2003 de suspendre ses activités d'enrichissement, en échange d'une coopération nucléaire civile de Berlin, Londres et Paris. Il est toutefois revenu sur son

engagement cet été, suscitant leur exaspération. Si Téhéran proclame toujours ne vouloir que de l'énergie pacifique pour faire de l'électricité, l'inquiétude des Occidentaux et des Israéliens vient d'être renforcée par une parade exaltant la puissance militaire de la République islamique.

Missiles en vedette

L'armée a fait défiler devant la tribune officielle deux exemplaires du missile Chahab 3, à la portée annoncée de 1300 à 1700 km, un Chahab 2 et un Chahab 1. «Israël doit être rayé de la carte» et «Nous écraserons l'Amérique sous nos pieds», proclamaient les banderoles dont étaient flanquées les remorques portant les engins.

La communauté internationale doit «reconnaître notre droit naturel (à l'énergie nucléaire), alors nous pourrions accepter la supervision internationale», a lancé le président Mohammad Khatami. Sinon «nous continuerons sur notre voie, même si cela aboutit à un arrêt de la supervision et de la coopération internationales», a-t-il averti. /ats-afp-reuters

PROCHE-ORIENT

Grève générale en Israël

Des centaines de milliers d'employés des services publics ont paralysé Israël hier, répondant à l'appel à la grève générale illimitée de la centrale syndicale Histadrout. Les grévistes demandent le paiement des salaires des fonctionnaires des collectivités locales.

«Le mouvement continuera tant que les employés des collectivités locales et ceux des Conseils religieux (qui assurent les services du culte) n'auront pas reçu les traitements qui leur sont dus», parfois depuis plusieurs mois.

Les ports et aéroports ont fermé leurs portes, de même que les municipalités, les ministères, la Compagnie de télécommunications Bezek, les chemins de fer, les hôpitaux publics, les Caisses d'assurance maladie, les Postes, les tribunaux, les raffineries de pétrole et les industries d'armement, entre autres. La plupart des municipalités sont menacées de faillite, suite à une mauvaise gestion et à des coupes claires dans l'aide que le Trésor apporte habituellement pour équilibrer leur budget. /ats-afp-reuters

primo

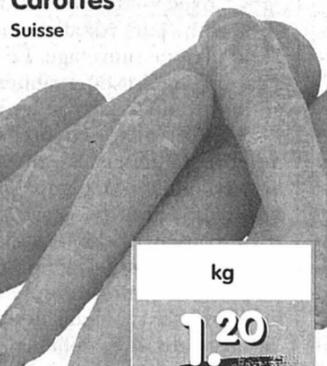
ACTION visavis

valable jusqu'au mardi 28 septembre 2004

www.primo.ch - Appelez 0800 808 800

www.visavis.ch - Appelez 0800 808 008

Carottes
Suisse



kg
1.20

Valable jusqu'au samedi 25.09.04

Carte d'Or
Glaces
Toutes les sortes



900 ml / 1000 ml
6.90

Valable jusqu'au samedi 25.09.04

Emmi
Crème à café UHT



5 dl
2.15

Valable jusqu'au samedi 25.09.04

Lindt

- Extra au lait
- Lait - noisettes
- Double lait



3 x 100 g
4.65

Tavarotti
Lard maigre
portions env. 800 g Valable jusqu'au samedi, 25.09.04 **11.25**

Sugus
Fruits 2x400g **9.95**

Zweifel Chips
• Cractiv paprika, 160g • Nature, 185g
• Paprika, 175g • Cractive nature, 170g **3.50**

Thomy
• Mayonnaise à la française, 265g • Thomynaise light, 280g • Moutarde mi-forte, 300g **2.25**

Jacobs Médaille d'or
• En grains 2x500g **9.95**
• Moulu sous vide

Bordeaux Château La Grave AC 2001/2002
Vin rouge de France 75 cl **7.50**

Cardinal
Bière lager 18x33 cl **14.95**

Woolite
Express Classic 2x1 litre **11.95**

Hakle Papier hygiénique
Rose 3 couches 18 rouleaux **9.95**

Sipuro
• Nettoyant pour salle de bain Combi 2x500ml **5.95**
• Nettoyant pour cuisine Combi

028-439190/DUO

JOB SERVICE OFFRE

aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement et sans frais d'agence, des jeunes de 15-25 ans en recherche d'emplois temporaires ou fixes.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

Neuchâtel Tél. 032 725 35 55
La Chaux-de-Fonds Tél. 032 968 08 68

028-456377/DUO

CFI

Centre de Formation Informatique

Certification d'ingénieur système Microsoft

Cours	Durée	Titre des cours	Dates 2004
2274	5 jours	Administration d'un environnement Microsoft® Windows Server 2003	4 - 8 oct. (reste 1 pl.)
2277	5 jours	Implémentation, administration et maintenance d'une infrastructure réseau Microsoft® Windows Server 2003 : services réseau	18 - 22 oct. (reste 3 pl.)
2275	3 jours	Maintenance d'un environnement Microsoft® Windows Server 2003	25 - 27 oct.
2279	5 jours	Implémentation, gestion et maint. d'une infrastructure de réseau ActiveDirectory Microsoft® Windows Server 2003	1 - 5 nov.
2276	2 jours	Implémentation d'une infrastructure réseau Microsoft® Windows Server 2003, hôtes réseau	22 - 23 nov.
2277	5 jours	Implémentation, administration et maintenance d'une infrastructure réseau Microsoft® Windows Server 2003 : services réseau	29 nov. - 3 déc.

Rue du Concert 6 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 20 20 - Fax 032 723 20 29
E-mail: formation@cfi.ch - Web: www.cfi.ch

Cherchez le mot caché!

Gros crabe, un mot de 8 lettres

La solution de la grille, paraîtra demain dans l'édition de L'EXPRESS

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

E	E	E	J	T	E	H	C	I	N	E	H	O	O	Z
N	N	U	R	E	N	I	S	U	L	O	U	T	R	E
R	R	A	T	I	T	H	R	L	O	E	M	M	O	H
E	E	G	C	E	O	S	E	E	N	J	O	U	E	C
T	Z	R	V	U	I	V	N	R	E	A	U	T	U	I
A	U	I	R	N	L	E	I	S	B	G	R	A	N	D
M	L	L	G	E	R	T	M	N	I	A	N	V	N	R
O	O	L	H	U	E	F	O	E	I	L	C	O	A	E
T	O	O	O	U	L	L	N	E	N	V	R	E	P	L
S	C	N	Q	G	L	E	L	N	L	I	E	U	T	E
E	A	O	E	I	E	U	Q	I	G	O	L	L	O	A
E	L	A	V	O	C	R	M	M	U	L	D	R	E	C
V	A	R	A	N	U	A	M	R	N	O	E	E	A	R
U	E	R	E	I	N	A	P	E	Z	N	H	X	E	C
R	Z	A	P	P	I	N	G	H	R	E	S	E	A	U

A Anoure Axel	H Herbacé Hermine Hétraie Homme Houille Humour	N Nichet Niveler Nominer Nucelle Nursing	Z Zoo
C Carline Cidre Cool Courlis	I Ivoire	O Olivet Ovale	
E Elodée Enjoué Eponge	J Juré	P Panière Perle	
F Fleur	L Liman	R Réseau	
G Germer Giron Grand Grillon Günz	L Livrer Logique Loquet Loutre Lucane Luzerne	S Stomate	
H Helvelle	N Narval	T Terme U Usine V Varan Violon Z Zapping	

028-451978/DUO

DEVENEZ ESTHÉTICIENNE

Ecole internationale d'esthétique et de massage

ADAGE-YLANG

Rue de Neuchâtel 39 - 2034 Peseux
Tél. 079 633 35 45 - Fax 032 730 10 69

DERNIERS DÉLAIS D'INSCRIPTION

Temps complet - 1/2 jour - Soir

Diplômes: ÉCOLE ADAGE-YLANG, INFA INTERNATIONAL

Veuillez me faire parvenir votre documentation:

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
NP: _____ VILLE: _____

Prévois ton avenir



viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Lumière!

Profitez des offres sur les utilitaires Citroën



Citroën C15,
un prix irrésistible
Prix gelé de Fr. 10'990.-* (hors TVA)
Fr. 11'825.- (TVA incl.) C15 Fourgon 1.9 Diesel First, 60 ch



Citroën Berlingo,
l'imbattable polyvalence
Prix gelé de Fr. 12'990.- (hors TVA)
Fr. 13'977.- (TVA incl.) Berlingo 1.4i 600 kg, 75 ch
ou Prime jusqu'à Fr. 6'000.-*



Citroën Jumper,
le roi de l'espace
Prix gelé de Fr. 19'990.- (hors TVA)
Fr. 21'509.- (TVA incl.) Jumper Fourgon tôlé 29C 2.0i, 110 ch
ou Prime jusqu'à Fr. 9'000.-*



Citroën Jumpy,
agilité à toute épreuve
Prix gelé de Fr. 17'990.- (hors TVA)
Fr. 19'357.- (TVA incl.) Jumpy 2.0i-16V, 138 ch
ou Prime jusqu'à Fr. 7'000.-*

CITROËN Apollo Neuchâtel

2022 BEVAIX • Tél. 032 847 0 847
www.citroen-neuchatel.ch

Boudevilliers Fleurier Le Landeron Neuchâtel	Christinat Automobiles Garage Hotz SA Garage Claude Fracchetti Garage Borel SA	Tél. 032 857 24 54 Tél. 032 861 29 22 Tél. 032 751 23 24 Tél. 032 729 90 00
---	---	--

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

*Offres valables du 1er au 30 septembre 2004 pour des véhicules vendus en stock. Exemple: Jumpy Fourgon tôlé 2.0 HDI, 95 ch, Fr. 25'550.- (hors TVA), Fr. 27'492.- (TVA incl.), Prime jusqu'à Fr. 7'000.-. Exemple: Berlingo Fourgon 1.4i 600 kg, 75 ch, Fr. 17'565.- (hors TVA), Fr. 18'900.- (TVA incl.), Prime jusqu'à Fr. 6'000.-. Exemple: Jumper Fourgon tôlé 29C 2.0 HDI, 86 ch, Fr. 28'200.- (hors TVA), Fr. 30'343.- (TVA incl.), Prime jusqu'à Fr. 9'000.-. Aucune réduction ou promotion sur les prix gelés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant.

EN BREF

SALON ■ Nouveau patron. Luc Argand succèdera à Claude Sage à la direction du Salon international de l'Automobile. L'avocat genevois entrera en fonction le 1er juillet 2005. /ats

PERRIER ■ Engagement. Reviement de situation chez Nestlé Waters France. Ses dirigeants se sont engagés à discuter le maintien des activités de leur filiale Perrier. Cette annonce a été faite hier à l'issue de leur rencontre avec le ministre de l'économie, Nicolas Sarkozy. /ats

NOVARTIS ■ Plainte déposée. Novartis a déposé plainte aux Etats-Unis contre le fabricant de génériques israélien Teva. Celui-ci a introduit une demande de commercialisation pour un substitut du Lotrel, traitement de pression artérielle dont le groupe pharmaceutique détient le brevet. /ats-afp

MAGRO ■ Enseigne menacée. Paul Chailleux, le nouveau propriétaire de Magro, étudie un éventuel abandon de la marque du groupe de distribution valaisan. /ats

FMB ■ Bons résultats. Le groupe FMB (ex-Forces motrices bernoises) a augmenté son bénéfice net de 2% à 128 millions au 1er semestre. Le chiffre d'affaires a progressé de 23% à 1,55 milliard de francs par rapport à la même période de 2003. /ats

LA MOBILIERE ■ Bénéfice en hausse. La compagnie d'assurances La Mobilière a annoncé hier un bénéfice consolidé de 84,4 millions de francs au titre du 1er semestre, en hausse de 11,3% par rapport à celui de la même période de 2003. /ats

LABOURSE

www.bcn.ch
Hypothèques à taux fixe dès
1.90%
Tout le prêt en premier rang
jusqu'à 80% de la valeur de l'objet
taux valable jusqu'au 30 novembre 2004

Bourse suisse (cours en CHF) table with columns: bas/haut 2004, précédent, 21/09. Includes companies like ABB Ltd, Actelion Ltd, Adecco n, etc.

Bourses européennes (cours en EUR) table with columns: bas/haut 2004, précédent, 21/09. Includes companies like ABN Amro (NL), Aegon (NL), Ahold (NL), etc.

Bourses Nord-américaines (cours en USD) table with columns: bas/haut 52sem, précédent, 21/09. Includes companies like Aluminum Co of America, Altria group inc, American Express Co, etc.

L'horlogerie à l'heure du succès
Commerce extérieur ■ Les exportations horlogères enregistrent un bond de 25% en août par rapport au même mois de 2003



De janvier à fin août, les exportations horlogères ont progressé de près de 11%. Les neuf premiers marchés de la branche affichent tous des taux de progression impressionnants. Ici un atelier de Girard-Perregaux, à La Chaux-de-Fonds. PHOTO KEYSTONE

Les exportations de l'industrie horlogère suisse sont restées très robustes en août. Elles ont bondi de 25% à 755,9 millions de francs, par rapport au même mois de 2003. Sur janvier-août, la croissance ressort à 10,9%, à 6,721 milliards de francs.

Les neuf premiers marchés d'exportation de la branche affichent des progressions comprises entre 15 et 45% en août, a indiqué la Fédération horlogère (FH) hier dans un communiqué.

La Chine, numéro dix, a connu un recul de 1,7%. Les exportations en direction de l'Empire du Milieu n'en ont pas moins bondi de 286,4% par rap-

port à août 2002. En tête du classement des destinations, se trouve les Etats-Unis avec 128,9 millions, en hausse de 30,9%. Ils sont talonnés par Hong Kong (123,7 millions, +35,3%). Suivent le Japon, l'Italie, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, Singapour, l'Espagne et les Emirats Arabes Unis.

Boom des bimétalliques
La forte hausse des exportations est assurée principalement par les montres bimétalliques, qui voient leur valeur gagner 68,7% sur un an.

Les garde-temps en acier (+17,8%) et en or 18 carats (+25,8%) ont aussi connu une belle progression. En termes de

volume, la FH a constaté une hausse de 14%, soit un gain de 215.000 unités. Là aussi, les montres en acier (+19,1%) et bimétalliques (+26,4%) sortent du lot. Depuis le début de l'année, les horlogers helvétiques ont exportés 715.000 montres de plus (+4,8%) que lors de la période janvier-août 2003.

Après huit mois, la hausse de 10,9% des exportations par rapport à la même époque de l'an passé se répartit notamment entre une augmentation en valeur des montres de 11,9% et des mouvements de 0,2%.

En termes de pièces, les montres ont grimpé de 4,8% tandis que les mouvements ont reculé de 5,5%. /ats

L'emploi à la traîne

La reprise gagne en vigueur en Suisse. Un commerce extérieur en forte hausse en août et une croissance industrielle renforcée au 2e trimestre confirment cette embellie. Reste que l'emploi dans le secteur du secondaire demeure à la traîne.

Importations et exportations ont augmenté en août de près de 20% chacune en valeur nominale par rapport au même mois de l'an dernier. La production industrielle, sans la construction, s'est accrue de 4,3% au 2e trimestre sur un an. De janvier à août 2004, les importations et les exportations se sont amplifiées respectivement de 6,5% et 10,1% en valeur (5,9% et 6,4% en volume). Les principales branches exportatrices ont présenté de bons résultats. La métallurgie et la chimie sortent notamment du lot.

Au total, les importations de biens d'équipement et de demi-produits ont connu les hausses les plus importantes. Grâce aux véhicules aériens et ferroviaires, aux machines motrices et aux engins de travail pour les premiers. Grâce aux produits chimiques et aux métaux pour les deuxièmes. Les exportations vers les pays en transition ont grimpé de 30,5%. Les ventes ont été particulièrement vigoureuses en Chine et en Russie. /ats

ALITALIA
La Bourse reste sceptique

Bruelles a salué l'adoption par Alitalia d'un plan de sauvetage. Le titre a néanmoins été malmené en Bourse de Milan, où les investisseurs voient encore de nombreux obstacles au redressement de la compagnie au bord du gouffre.

Le conseil d'administration d'Alitalia a approuvé lundi soir un plan sur quatre ans qui doit lui permettre d'obtenir un crédit-relais de 618 millions de francs pour se maintenir en activité d'ici à sa restructuration complète. Ce plan prévoit notamment 3700 suppressions d'emplois (sur 20.700) et des réductions de salaires.

Flou sur la scission

Mais il reste vague sur l'objectif d'une scission de la compagnie en deux sociétés, AZ Fly pour les opérations de vol, et AZ Service pour les autres activités. Dans le texte adopté par le conseil, la compagnie estime qu'il lui faut davantage de temps. De nouvelles rencontres avec les syndicats sont aussi nécessaires avant d'être en mesure de mettre au point de façon détaillée la future structure de son actionariat.

Selon la commissaire européenne aux Transports Loyola de Palacio, l'accord n'en est pas moins une « lumière au bout du tunnel ». Elle a rappelé que la Commission européenne attendait, avant tout autre commentaire, d'étudier attentivement le plan. Elle veut ainsi s'assurer qu'il ne contient aucun élément s'apparentant à une aide de l'Etat et que le gouvernement italien s'engage bien à réduire sa part, actuellement de 62%, à 49% au maximum. /ats-afp

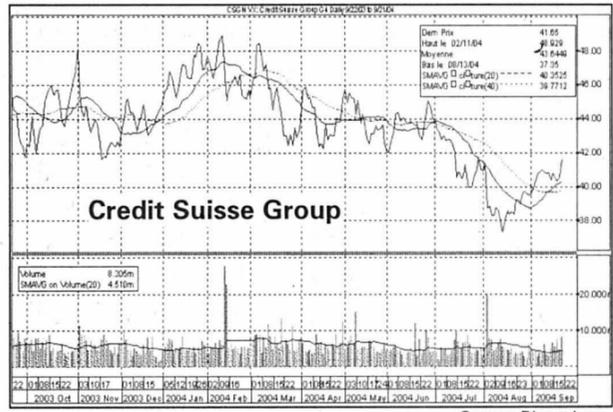


Table of financial indicators including: Fonds de placement (cours différés), Taux de référence, Billets (cours indicatifs), Métaux (cours indicatifs), and Convention horlogère.

Margot Mazout
Huile de chauffage
Numéro unique: 0844 844 644
E-Mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

LES LAURIERS
 Home médicalisé
 Rue de la Clef 36
 2610 SAINT-IMIER
 Tél. 032 941 47 17
 www.lauriers.com

recherche pour le 1^{er} novembre 2004

1 infirmière diplômée à 100%

avec bonne maîtrise de la langue française, expérience des soins à la personne âgée ou spécialisée en gérontologie.

Offres écrites à l'attention de M. Christophe Stucky.

132-155350/4x4 plus

Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

MISE AU CONCOURS

L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, en raison d'un prochain départ à la retraite, met au concours au Centre scolaire secondaire du Mail à Neuchâtel, un poste de

CONCIERGE

obligation d'occuper l'appartement réservé au concierge (4 pièces)

Activité à temps complet

– nettoyage et entretien d'un bâtiment, des extérieurs et service de piquet.

Profil souhaité:

– CFC d'un métier du bâtiment, expérience dans le domaine du nettoyage.
 – Sens des responsabilités, disponibilité, entrentent, aptitude à travailler de manière indépendante.

Nous offrons:

– Un cadre de travail agréable.
 – Obligations et traitements légaux.

Entrée en fonctions:

– 1^{er} février 2005 ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de certificats et de diplômes, doivent être adressées à l'administration de l'ESRN, case postale 392, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 4 octobre 2004. Renseignements auprès de l'administrateur au N° de téléphone 032 724 77 14.

028-456072



Vous vous interrogez sur votre évolution professionnelle et vous êtes à la recherche d'un nouveau défi alors pourquoi attendre ?

Bienvenue chez Petroplus Refining Cressier SA en qualité d'

INGENIEUR(E) OPERATION

Pour compléter notre équipe opération à la Raffinerie de Cressier nous cherchons, pour une nouvelle fonction, un(e) jeune ingénieur(e).

Tâches principales (après une formation adéquate):

- gérer, suivre et optimiser les procédés de la raffinerie;
- assister et soutenir technologiquement les équipes d'opérations;
- participer et réaliser des projets et initiatives d'améliorations relatifs à l'opération.

Profil souhaité:

- diplôme d'ingénieur ETS en génie chimique;
- innovatif, créatif, dynamique et bon esprit de gestion;
- de bonnes connaissances d'anglais et d'allemand;
- une expérience en industrie serait un atout;
- aptitude à s'intégrer et à collaborer avec d'autres services de l'entreprise;
- Agé de moins de 30 ans.

Nous offrons:

- un travail EN EQUIPE (2x12h de jour comme de nuit) pendant 1 à 2 ans pour vous permettre d'acquérir une formation et les connaissances nécessaires pour votre future position en journée normale. Vous suivrez aussi diverses formations à l'étranger;
- des possibilités de développement de carrière pour personne capable en Suisse ou à l'étranger;
- des prestations et avantages d'une entreprise moderne et dynamique ainsi que des conditions sociales de première ordre.

Les intéressé(e)s sont invités à adresser leurs offres manuscrites accompagnées de leur curriculum vitae et des documents usuels à:

Petroplus Refining Cressier SA, Ressources Humaines, Case postale 17, 2088 Cressier

Share our energy!

028-456343

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES

Adjoint(e) de taxation

pour le Service des contributions

Activités: Constitution des dossiers fiscaux pour la taxation des personnes physiques: recherches d'informations; gestion manuelle et électronique de documents. Accueil du public, renseignements et explications concernant l'établissement des déclarations d'impôt et les décisions de taxation impliquant des contacts fréquents avec les contribuables: réception; téléphone; correspondance; traitement du courrier. Travaux divers de secrétariat et de la chancellerie.

Après une période de formation interne le/la titulaire sera appelé(e) à participer plus activement à la taxation des personnes physiques.

Profil souhaité: Formation commerciale (CFC ou diplôme d'une école de commerce); expérience professionnelle de quelques années dans le domaine public ou privé; maîtrise des outils informatiques actuels (Word, Excel); être à même de travailler efficacement dans un environnement animé, requérant concentration et résistance au stress; manifester un réel intérêt pour les questions fiscales; bonne connaissance de la langue française; bonne présentation ainsi qu'un sens aigu des contacts avec le public sont des conditions indispensables pour ce poste.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds

Entrée en fonction: décembre 2004 ou à convenir

Délai de postulation: 6 octobre 2004

Renseignements: M. P.-H. Barrelet, tél 032 889 45 11 ou M. Y. Wahid, tél. 032 889 45 86

ECONOMIE PUBLIQUE

Inspecteur(trice) adjoint(e)

à temps partiel (80%) pour le Service vétérinaire

Activités: Gestion du bureau des animaux trouvés; enquêtes et inspections en application de la législation sur la protection des animaux; audits de personnes; rédaction de rapports.

Profil souhaité: Formation commerciale complète (CFC ou titre équivalent); maîtrise de la bureautique (environnement Windows, Word) et du français; bonnes connaissances d'allemand; esprit d'initiative; entrentent; sens de l'organisation; discrétion; capacité à travailler de manière autonome; résistance au stress; quelques années d'expérience; les candidat(e)s doivent être titulaires d'un permis de conduire et disposer d'une automobile; formation policière ou équivalente serait un plus.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: novembre 2004 ou à convenir

Délai de postulation: 6 octobre 2004

Renseignements: M. Pierre-François Gobat, vétérinaire cantonal, tél 032 889 68 60

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

028-456219/DUO



Ruelle Dublé 3
 2004 Neuchâtel
 Tél. 032 727 70 00
 Fax 032 727 70 09

E-mail: rschneider@profilr.ch
 Homepage: http://www.profilr.ch

Le spécialiste de l'horlogerie!

Nous sommes mandatés par d'importants groupes horlogers de la région recherchant les profils suivants:

POSTES FIXES

- 1 CHEF DE PROJET R&D MOUVEMENTS (FRA/ALL/ANG)
- 1 PRODUCT MANAGER (FRA/ANG)
- 2 RESPONSABLES HORLOGERS T2, T3 & SAV (FRA OU FRA/ALL)
- 1 RESPONSABLE D'ATELIER HORLOGER T1 (FRA/ALL)
- 1 RESPONSABLE DE STOCK HORLOGERIE
- 2 AREA SALES MANAGERS HAUT DE GAMME (ALL/FRA)
- 1 RESPONSABLE DES VENTES ET DE L'EXPORT

Exigences impératives

- 2 à 3 ans min. d'expérience dans l'horlogerie correspondant aux postes ci-dessus
- Avoir un état d'esprit d'entrepreneur
- Très bonne résistance au stress
- Etre de nature dynamique, combative et optimiste
- Age entre 25 et 50 ans

- 1 ASSISTANTE DE DIRECTION (FRA/ANG/ALL)
- 6 CONSTRUCTEURS MOUVEMENTS OU HABILLEMENT
- 2 HORLOGERS EN COMPLICATIONS
- 1 HORLOGER SAV (FRA/ANG)
- 2 HORLOGERS ANALYSTES
- 1 HORLOGER PROTOTYPISTE
- 1 HORLOGER DECOTTEUR
- 1 HORLOGER-RHABILLEUR
- 1 TECHNICIEN QUALITÉ (TQ1)
- 1 BIJOUTIER-JOAILLIER EXPERIMENTE
- 1 DESIGNER HORLOGER
- 5 POLISSEURS EXPERIMENTES SUR BOÎTES OU BRACELETS
- 1 EMPLOYEE A L'IMPORT/EXPORT
- 1 EMPLOYE DE STOCK
- 2 ASSISTANTES AU SERVICE CLIENTS (ANG OU ALL/FRA)
- 1 EMPLOYEE A L'ORDONNANCEMENT
- 1 GALVANOPLASTE EN 2X8
- 2 RÉGLEUSES SUR SPIRAUX
- 1 FOURNITURISTE
- 1 DECALQUEUSE
- 1 ANGLEUSE SUR TOURET
- 2 ASSEMBLEUSES DE MOUVEMENTS (T1)
- 6 EMBOÎTEUSES / POSE CADRANS-AIGUILLES (T2)
- 2 CONTRÔLEUSES QUALITE DIMENSIONNELLE
- 2 OPERATRICES SALLE BLANCHE
- 1 MONTEUSE DE BOITES DE MONTRES
- 1 PERLEUSE

Exigences impératives

- 2 à 3 ans min. d'expérience dans l'horlogerie ou la joaillerie correspondant aux postes ci-dessus
- Etre de nature dynamique, combative et optimiste
- Age entre 25 et 50 ans

Si vous correspondez au descriptif de fonction ci-dessus, prenez rapidement contact avec M. Reto Schneider au 032 727 70 00

028-456174/DUO

Musy électromécanique SA
 2013 Colombier

Petite entreprise industrielle recherche un

Mécanicien et/ou électricien CFC

pour son atelier d'électrotechnique.

Le candidat, au bénéfice de quelques années d'expérience, participera à la production, aux contrôles ainsi qu'à l'encadrement du personnel.

Veuillez adresser les documents usuels avec références à:

Musy électromécanique SA, rue de la Côte 7, 2013 Colombier.

028-456316

Cliquez sur :

jeux

Chaque semaine des prix à gagner.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch

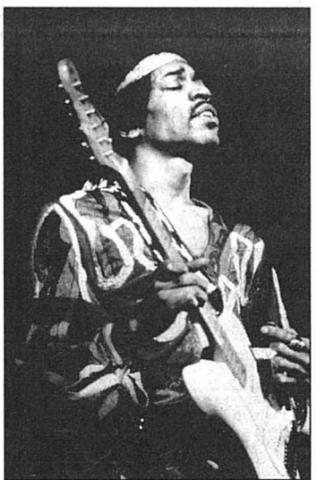
PAO

EN BREF

THÉÂTRE ■ Pas de bonbons. Kevin Spacey est excédé. Directeur artistique du théâtre londonien Old Vic, l'acteur américain fustige les impolis qui déballetent des bonbons en pleine représentation ou laissent leur téléphone portable branché. La star d'Hollywood va désormais demander aux spectateurs d'éteindre leur téléphone et de renoncer aux sucreries. Ceux qui se tiennent mal au théâtre «ne devraient pas venir», a jugé Kevin Spacey dans un entretien diffusé dans une émission de radio de la BBC. «Les gens déballetent des bonbons en pensant que le fait de le faire lentement sera moins énervant que s'ils le font vite». /ats-afp

CLAUDE GORETTA ■ Un prix à Saint-Tropez. «La fuite de Monsieur Monde» du réalisateur Claude Goretta a remporté dimanche le prix d'interprétation masculine du Festival de la Fiction de Saint-Tropez. La récompense a été attribuée à l'acteur Bernard Le Coq. L'œuvre s'inspire d'un roman de George Simeon. /ats

JIMI HENDRIX ■ Un film original. Le film original et exemplaire unique d'un concert de Jimi Hendrix (photo keystone) en 1969 à Stockholm a été découvert par hasard cet été dans des archives promises au rebut de la télévision publique suédoise SVT, a-t-on appris hier. Le film est en noir et blanc. «C'est un document historique fantastique sur le plan audiovisuel, un véritable



scoop pour l'image», a déclaré Bjoern Karlin, archiviste de cette chaîne. Le film en noir et blanc dure un peu moins d'une heure. Il avait été tourné le 9 janvier 1969 au Konserthuset de Stockholm. On y voit le guitariste de légende, accompagné par Noel Redding à la basse et Mitch Mitchell à la batterie, dédier sa prestation aux soldats américains refusant de servir au Vietnam, avant d'interpréter «Spanish castle magic», «All along the watchtower» ou encore «Fire». /ats-afp

TÉLÉVISION ■ Un Français sur deux insatisfait. Près d'un Français sur deux se dit insatisfait des programmes diffusés à la télévision, selon un sondage ISL publié par Télérama dans son édition à paraître aujourd'hui. Pour l'ensemble des Français, 48,4% se disent insatisfaits de la télévision, et cette proportion est légèrement supérieure dans les foyers non abonnés à une télévision payante. Même chez les abonnés à une télévision payante (Canal+, câble, satellite), seulement 57,3% se disent satisfaits des programmes. /ats-afp

L'intolérance au grand jour

Libertés religieuses ■ Selon un rapport américain, les Suisses expriment plus ouvertement leurs sentiments xénophobes

Par
Mirjam Künzler

L'intolérance religieuse a augmenté en Suisse, critique un rapport américain récemment publié sur les libertés religieuses dans le monde. Les sentiments xénophobes s'expriment notamment plus ouvertement.

Les Suisses sont devenus plus conscients au cours de ces dernières années de leurs sentiments racistes et antisémites, a expliqué Ronnie Bernheim, vice-président de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme.

Un constat qui se vérifie à l'occasion de la campagne sur les naturalisations facilitées. Que le président du PRD Rolf Schweizer et le directeur de l'Union patronale suisse (UPS) Peter Hasler condamnent la propagande de l'UDC en la qualifiant de «tirades pleines de haine», est révélateur d'une nouvelle franchise et d'un activisme surprenant.

Selon Ronnie Bernheim, les discussions liées à la votation engendrent une polarisation des idées. «D'un côté il existe aujourd'hui une certaine levée des tabous liés au débat sur le racisme. De l'autre, il y a une tentative de discuter objectivement des thèmes imposés de façon évidente par l'immigration.»

Encarts publicitaires

Le rapport américain fait entre autres mention du fait qu'en Suisse, l'immigration, le conflit au Proche-Orient et la menace terroriste islamiste ont engendré une augmentation de l'intolérance dans les publi-



On assiste à une levée des tabous, des thèmes imposés par l'immigration sont désormais discutés. PHOTO KEYSTONE

cations populistes. Les grands quotidiens sont également parfois concernés.

Cette opinion n'est partagée ni par Ronnie Bernheim ni par le président du Conseil de la presse Peter Studer. Selon Ronnie Bernheim, «les journaux jugent de façon nuancée ces thèmes». Le problème réside plus dans les encarts publicitaires comme, par exemple, celle qui à l'occasion de la votation sur les naturalisations facilitées était intitulée «Les Musulmans bientôt majoritaires en

Suisse?». Un tel cas pose la question de savoir si une rédaction a le droit de censurer et de ne pas publier un tel encart dans ses colonnes. Le Conseil de la presse reçoit régulièrement des plaintes liées au conflit au Proche-Orient. Le nombre de plaintes déposées a augmenté proportionnellement à l'aggravation du conflit.

Antisémitisme

Le rapport américain mentionne encore que le débat sur la Deuxième Guerre mondiale

et les fonds en déshérence en Suisse ont renforcé les sentiments antisémites. «Ce qui est exact», constate Ronnie Bernheim. «La population a ressenti comme une agression à l'encontre de la Suisse la pression exercée sur les banques». Des sentiments antisémites ont ressurgi. Mais Sigi Feigel, le président décédé de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme, a pu ramener le débat au meilleur niveau grâce à sa déclaration «Justice pour les victimes - Fairplay pour la Suisse». /MIK-ats

Cinéma pour aveugles et sourds

Paris ■ Première séance hier soir du film «Comme une image». Les malvoyants seront équipés de casques spéciaux

Malvoyants et malentendants ont pu assister hier soir à leur première séance de cinéma dans une salle spécialement équipée à Paris. Au programme, une avant-première du dernier film d'Agnès Jaoui,

«Comme une image». Ce projet-pilote est lancé au cinéma «L'Arlequin», équipé de façon à pouvoir proposer des projections avec sous-titrage pour les malentendants et audio-description pour les malvoyants. Grâce à des casques

infra-rouge, une voix off leur racontera, en complément des dialogues, les actions des différents personnages.

Grâce à un partenariat avec Dolby et Titra-Film pour l'équipement des salles, la Mission Cinéma de la mairie de Paris

souhaite prochainement étendre ce projet à d'autres salles. L'objectif, est de sous-titrer et audio-décrire quatre à cinq films par an, de préférence en langue française. Coût de l'opération: 7500 euros par long-métrage. /ap

La police aurait cogné

Rixe au Tessin ■ Des parents de lycéens grisons portent plainte

Les parents de gymnasiens grisons qui auraient été frappés par des policiers à Lugano déposent plainte contre la police municipale. Pour l'heure, la plainte est déposée contre inconnu, les plaignants ignorant le nom des agents en cause.

C'est ce qu'a déclaré hier Werner Caviezel, l'avocat de Coire qui représente les intérêts de plus d'une dizaine de lycéens âgés de 17 ans. Au Tessin, ceux-ci risquent eux-mêmes une plainte pour blessures et propos racistes.

Ils sont soupçonnés d'avoir battu une adolescente du même âge et de couleur jusqu'à l'inconscience. Les circonstances exactes de la rixe

qui s'est déroulée à Lugano font l'objet d'une enquête du Ministère public tessinois.

Les accusations des jeunes Grisons envers la police luganaise ne sont pas légères: leur avocat qualifie le comportement des agents de «brutal, arbitraire et démesuré». Selon lui, plusieurs lycéens sont encore choqués. Quatre ou cinq policiers auraient frappé des collégiens apeurés qui n'opposaient aucune résistance. Chez l'un de ces derniers, pas moins de treize blessures ont été constatées. Selon l'attestation médicale, elles peuvent avoir été causées par des matraques ou des coups de poing.

La police tessinoise se refuse pour l'heure à tout commentaire. /ats

LE DESSIN DU JOUR

LES IRAKIENS NE S'ADAPTERONT JAMAIS AU SYSTÈME AMÉRICAIN!



ROUGEMONT Ancien syndic accusé du viol de ses filles

Un juge non professionnel du Tribunal d'arrondissement de Vevey (VD) est en détention préventive depuis juin. Cet ancien syndic de Rougemont est accusé de viol, de contrainte sexuelle et d'actes d'ordre sexuel, en particulier sur trois de ses filles.

Les faits se seraient déroulés il y a plusieurs années, a indiqué hier le juge d'instruction Jean-Luc Reymond, revenant sur un article du «Matin». Les trois victimes sont désormais majeures. Mais l'homme, âgé de 58 ans, aurait aussi abusé d'une quatrième fillette, encore mineure aujourd'hui.

L'entrepreneur et éleveur de chiens a partiellement avoué les faits. L'enquête n'est pas encore terminée. D'autres membres de la famille ainsi que des tiers pourraient figurer parmi les victimes. L'accusé est toujours en prison. Syndic du village du Pays-d'Enhaut dans les années 90, le prévenu a été nommé il y a quatre ans juge pour les affaires civiles et pénales au Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, à Vevey. Dans cette fonction, «l'accusé pouvait aussi bien être appelé pour des affaires de droit de la famille, comme des divorces ou des reconnaissances en paternité, que pour des affaires pénales comme celle pour laquelle il est accusé», a expliqué le juge au Tribunal cantonal Eric Cottier. /ats

NEW YORK

Mortelles amours

Un New-Yorkais qui affirme avoir accidentellement étranglé sa femme avec le cordon du téléphone en faisant l'amour a été condamné hier à cinq ans de mise à l'épreuve.

Joseph Micale, 35 ans, a été inculpé en décembre d'homicide par imprudence pour la mort de son épouse Maureen, 37 ans. Il encourait une peine pouvant aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement. Micale a plaidé la culpabilité. «Ma femme et moi étions engagés dans des actes sexuels que nous pensions être inoffensifs mais cela a vraiment mal tourné. Je l'ai perdue mais aussi toute ma famille», a dit Micale au juge. /ap

Tyler Hamilton dans la tourmente

Cyclisme ■ Deux contrôles positifs semblent montrer que l'Américain a eu recours à une transfusion sanguine interdite. L'intéressé nie. Après l'affaire Camenzind, Phonak à nouveau sous le choc

Méthode australienne

Le dopage par transfusion sanguine a été décelé dans le contrôle de Tyler Hamilton à partir d'une méthode élaborée par des scientifiques australiens. Deux laboratoires seulement (Athènes et Lausanne) utilisent pour l'heure cette méthode déjà employée pour des tests de paternité. Elle permet de distinguer des petites populations de cellules antigéniquement distinctes. Dès lors qu'il y a des populations différentes de globules rouges, il est possible de déterminer avec certitude s'il y a eu transfusion homologue (donneur compatible).

Les premiers soupçons de dopage par transfusion remontent au début des années 70, à l'époque des victoires à répétition des coureurs de demi-fond finlandais en athlétisme. L'intérêt d'une transfusion, méthode interdite de longue date, est d'augmenter le taux de globules rouges dans le sang et, par conséquent, le transport de l'oxygène jusqu'aux muscles. La transfusion peut venir d'un donneur compatible (transfusion homologue) ou du sang préalablement prélevé du receveur (auto-transfusion), éventuellement enrichi d'EPO. Principaux risques: surcharge du cœur et de la circulation sanguine, hypertension, thromboses, intolérances, allergies ou maladies infectieuses en cas de transfusion homologues. /si

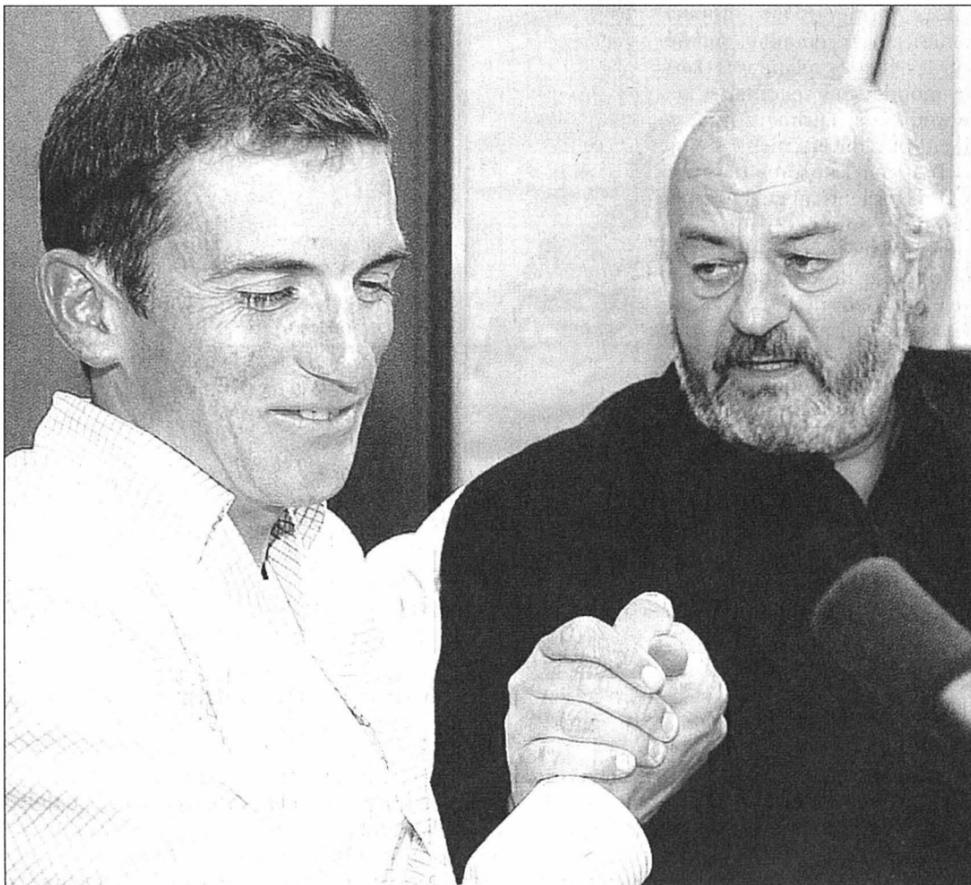
Tyler Hamilton a subi deux contrôles sanguins positifs après ses victoires dans le contre-la-montre des Jeux olympiques et celui de la huitième étape de la Vuelta. Logiquement soupçonné de dopage par transfusion sanguine, l'Américain a affirmé être «innocent à 100%» lors d'une conférence de presse.

Devant les médias à Regensdorf, Tyler Hamilton ne s'est pas voilé la face. «Cette affaire me fait l'effet d'un coup de tonnerre. Je suis brisé d'être ici ce soir. Ma famille, mon équipe et mes amis le sont tout autant. Mais je peux vous garantir une chose, c'est que je suis innocent à 100%, a déclaré le double vainqueur du Tour de Romandie (2003 et 2004). Je ne vais pas risquer ma vie et celle de ma femme avec une transfusion sanguine. Il doit y avoir eu une manipulation.»

Hier, le coureur a assisté à Lausanne à la première partie de la contre-expertise. Celle-ci devrait être terminée aujourd'hui, mais il n'est pas certain que ses conclusions soient publiées immédiatement. Il semble aussi peu probable que le résultat de l'échantillon B soit différent de celui de l'échantillon A. C'est la première fois dans l'histoire de la lutte antidopage qu'un sportif a été déclaré positif pour avoir eu recours à une transfusion de sang. Cette méthode interdite était jusqu'alors impossible à démontrer scientifiquement.

Andy Rihs à la rescousse

Tyler Hamilton n'a aucune idée de ce qui a pu se passer, affirme-t-il. Andy Rihs, grand patron de Phonak, va défendre son coureur. Il a promis de le soutenir dans toutes ses démar-



Doublement soupçonné de dopage par transfusion sanguine, Tyler Hamilton (à gauche) a reçu le soutien du patron de Phonak Andy Rihs. Jusqu'à la contre-expertise? PHOTO KEYSTONE

ches, car il estime que le cas de l'Américain est totalement différent de celui d'Oscar Camenzind, qui avait été licencié avec effet immédiat avant les JO en raison d'un contrôle positif à l'EPO. «Je suis accusé d'avoir pris du sang d'une autre personne. Tous ceux qui me connaissent savent que c'est complètement impossible. Je peux vous dire ce que j'ai mis et pas mis dans mon corps. Le cyclisme est très important pour moi, mais pas à un tel point. Si je devais faire cela, je préférerais ac-

crocher mon vélo à un clou» a expliqué le leader de la formation suisse.

Questions en suspens

Plusieurs éléments sont étonnants dans le cas Hamilton. Premièrement, après sa victoire à Athènes, un deuxième test sanguin lui a été demandé, le premier n'ayant pas permis de déterminer un résultat clair. Deuxièmement, il a fallu plus de quatre semaines jusqu'à ce que l'intéressé soit informé du

résultat. Lors des JO, les 24 cas de dopage (un record) avaient été communiqués à chaque fois dans un délai de 48 heures.

Quant au deuxième contrôle positif, celui du 11 septembre, il a été notifié à Tyler Hamilton et à son équipe trois jours après.

Après son abandon dans le Tour de France consécutif à une chute et au «blues» provoqué par le décès de son chien, Hamilton s'était bien repris en remportant la médaille d'or du

contre-la-montre aux Jeux olympiques. Au Tour d'Espagne, il a gagné la huitième étape, aussi un «chrono», avant de perdre du temps dans la montagne et d'abandonner au départ de la 13e étape, en raison de problèmes stomacaux.

Ami de Lance Armstrong

Le coureur du Massachusetts est longtemps resté dans l'ombre de Lance Armstrong, son ami et ancien leader, qu'il a servi jusqu'en 2001 dans l'équipe US Postal. Hamilton a pris ensuite du galon pour remporter notamment la Doyenne des classiques, Liège-Bastogne-Liège, en 2003.

Cette année-là, il s'est signalé en bouclant le Tour de France au quatrième rang final malgré une clavicule cassée. Une année plus tôt, il avait terminé le Giro en serrant les dents - qu'il s'était sérieusement amochées - en dépit d'une fracture de l'épaule. Il était arrivé chez Phonak au début de l'année en provenance de la formation danoise CSC.

Deux précédents chez Phonak

Hamilton est le deuxième coureur de Phonak à subir un contrôle positif cet été, après Oscar Camenzind. Le Schwyzois, lui aussi âgé de 33 ans, avait annoncé son retrait de la compétition une fois l'affaire révélée. En 2003, Reto Bergmann avait été contrôlé positif à l'Andriol (testostérone) en février, lors d'un camp d'entraînement de l'équipe helvétique en Espagne. Il avait été immédiatement licencié par Phonak pour possession de produit dopant. Bergmann purge actuellement une suspension de deux ans. /si

Tyler Hamilton n'est pas passé entre le goutte-à-goutte. Il a été pris la main dans la poche de transfusion. Pas de veine, diront certains, bien fait, ricaneront les autres.

Opprobre

Dans l'attente de la contre-expertise et du jugement qui ira forcément de paire, cette annonce fait mal. Parce qu'elle jette l'opprobre sur un coureur qui a l'air d'un bon type, sympa, discret, sensible, davantage bouleversé par la mort - pardon, le décès - de son chien que par des fractures de l'épaule ou de la clavicule. Un dur au mal qui force l'admiration, une gueule d'ange à qui l'on donnerait le bon dieu sans confession. A la guerre comme à la guerre, toutefois: un lieutenant (de Lance Armstrong à l'US Postal) ne devient pas capitaine (CSC, Phonak) sans prendre du galon. Ou autre chose. Dans cette affaire de globules rouges, Hamilton se dit blanc comme neige. «Je suis 100% innocent!» Sang pour sang: ne serait-ce pas là le principe même de la transfusion? Pour l'Américain, 33 ans et

une suspension en point de mire en cas de contre-expertise positive, la fin de carrière est proche. La dernière image que l'on gardera de lui sera empreinte de ce flou blanchâtre que son homonyme, célèbre photographe érotique, savait si bien reproduire dans ses photos dénudées. Depuis hier, Tyler Hamilton est à poil face à sa conscience et ses responsabilités. La différence, c'est que son comportement énerve davantage qu'il n'excite... Pour Phonak, déjà ébranlé par l'affaire Camenzind, le coup est rude. L'entreprise de Stäfa, qui pédale pour le mieux-vivre et le mieux-entendre, vient de remarquer pour la deuxième fois en deux mois que le mot «audition» est à double sens selon que l'on parle de santé publique ou de contrôle antidopage... Même si Andy Rihs ne se lasse pas d'entonner son refrain contre les tricheurs, on sait que le commercial est l'arrière-vitrine du sponsoring. Et qu'à trop vouloir doper les ventes, on incite (in)volontairement les coureurs à franchir la ligne blanche... Patrick Turuvani

COMMENTAIRE

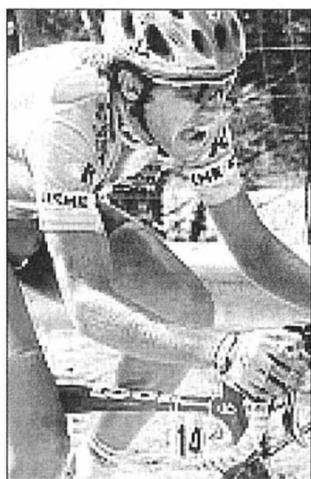
Plus fort et plus malin

Vuelta ■ José Julia s'est adjugé la 16e étape en attaquant à trois kilomètres de la banderole

José Julia a remporté en solitaire la 16e étape de la Vuelta. L'Espagnol a ainsi fêté le premier grand succès de sa carrière. Julia a précédé de douze secondes le Slovène de l'équipe Phonak Tadej Valjavec. Le classement général n'a pas bougé au terme de cette étape de transition. L'Espagnol Roberto Heras reste en or mais ne possède qu'une avance de cinq secondes sur son compatriote Alejandro Valverde. Un autre Espagnol, Santiago Perez, est en embuscade avec un retard de 1'45". Et Perez, propulsé leader chez Phonak, a démontré qu'il possédait de très bonnes jambes en remportant les deux étapes du dernier week-end.

L'étape d'hier, courue sous une chaleur allant jusqu'à 33 degrés et un fort vent favorable, a été marquée par une longue échappée partie au km 3 et qui comptait 13 hommes. Les fuyards ont rapidement creusé un écart nettement supérieur à dix minutes, le peloton se contentant de gérer la situation à distance. Les attaques ont fusé

dans le final et c'est José Cayetano Julia (25 ans) qui s'est montré le plus fort en lançant un démarrage fulgurant à trois kilomètres de l'arrivée qui lui a permis d'aller décrocher sa deuxième victoire de la saison après celle obtenue lors de la troisième étape du Tour du Portugal. Valjavec a contré un peu tard et a pris la deuxième place. L'Italien Danilo di Luca a trop



José Julia a gagné en vrai costaud. PHOTO KEYSTONE

spéculé et a dû se contenter du troisième rang.

Aujourd'hui, les coureurs retrouveront la montagne avec une arrivée au sommet de la montée vers la station d'Esqui La Covatilla (1960 m).

Classements

Vuelta. 16e étape, Olivenza - Caceres (190,1 km): 1. Julia (Esp-Kelme) 4 h 19'23". 2. Valjavec (Sln) à 12". 3. Di Luca (It) à 35". 4. Cruz (EU). 5. Lasrta (Esp). 6. Isasi (Esp) m.t. 7. Parra (Col) à 1'20". 8. Spezialetti (It) à 1'25". 9. Putsep (Est) à 1'33". 10. Moreni (It) m.t. 11. Acosta (Esp) à 1'35". 12. Boven (Hol) m.t. 13. Fernandez (Esp) à 3'44". 14. Hulsmans (Bel) à 11'44". 15. Piccoli (It). **Puis:** 18. Mancebo (Esp). 20. Heras (Esp). 29. S. Perez (Esp). 35. Valverde (Esp) m.t. 51. Atienza (Esp-S) à 11'53". 97. Calcagni (S) m.t. **Abandon:** Beloki (Esp). **Général:** 1. Heras (Esp) 58 h 35'32". 2. Valverde (Esp) à 0'05". 3. S. Perez (Esp) à 1'45". 4. Mancebo (Esp) à 2'02". 5. Nozal (Esp) à 3'45". 6. Sastre (Esp) à 6'12". 7. Landis (EU) à 8'30". 8. Beltran (Esp) à 8'44". 9. Gomez (Esp) à 8'51". 10. Garcia Quesada (Esp) à 8'59". 11. Blanco (Esp) à 9'43". 12. L. Perez (Esp) à 11'21". 13. Garzelli (It) à 13'58". 14. Cunego (It) à 14'06". 15. A. Gonzalez (Esp) à 16'35". **Puis:** 18. Pedreguer (Esp) à 19'48". 21. Sevilla (Esp) à 25'39". 34. Atienza (Esp-S) à 36'54". 79. Calcagni (S) à 1 h 26'34". /si

BEACHVOLLEY

Les Laciga se séparent

La rumeur est désormais une certitude: les frères Paul et Martin Laciga se séparent. Dès 2005, le premier fera équipe avec Sascha Heyer et le second avec Markus Egger. Les volleyeurs de Chiètres, qui ne s'entendaient plus depuis longtemps, étaient pourtant supposés faire équipe jusqu'en 2007. Heyer-Egger avaient la même ambition. Les quatre hommes «souhaitent s'ouvrir de nouveaux horizons» en effectuant ce changement, ont-ils expliqué dans un communiqué commun.

Paul (34 ans) et Martin Laciga (29 ans) ont décidé de se séparer après une collaboration fructueuse de plus de 10 ans, couronnée par trois titres de champions d'Europe (1998-2000), une place de vice-champions du monde (1990) et cinq succès sur le World Tour. Ils ont amassé plus d'un million de dollars de gains. Heyer et Egger faisaient eux équipe depuis le mois de juillet 2000. Champions d'Europe et champions de Suisse en 2001, ils n'avaient pas pu se qualifier pour les JO malgré leur huitième rang mondial. /si

Le calibre supérieur

Hockey sur glace ■ Battu par plus fort que lui, le HCC n'a pas à rougir de sa première défaite de la saison. Place à un autre match, en coulisses celui-là

Bâle
Jean-François Berdat

Dans les couloirs de la Saint-Jacques Arena, bien avant que ses garçons se fassent croquer tout crus – non sans avoir pourtant résisté –, Pierre-Yves Eisenring avait flairé le traquenard. « Ils ne peuvent pas se permettre de perdre deux fois consécutivement sur leur glace. On ne va certainement pas rigoler. A moins que l'on tienne un tiers... » Le bougre ne s'y était pas trompé. Surpris par Viège lors de leur premier match à domicile, les « boys » de Kent Ruhnke avaient manifestement quelque chose à se faire pardonner. Ils y sont parvenus sans trop de difficultés, sans pour autant que l'on puisse affubler les gens des Mèlèzes du bonnet d'âne. En effet, et en dépit du succès remporté il y a un peu plus d'un mois en match de préparation, leur effectif ne leur permet tout simplement pas de soutenir la comparaison avec un groupe qui se trouve devant la quasi-obligation de réintégrer l'élite au terme de l'exercice. Il en va, paraît-il, de la survie même du club...

Un gros quart d'heure

Face à ce rouleau compresseur, le HCC s'est battu avec ses arguments. Courage, volonté et discipline ne lui auront toutefois permis de survivre que l'espace d'un gros quart d'heure. Mais lorsque, coup sur coup, trois pénalités sont venues sanctionner une équipe plus souvent « à la limite » qu'à son tour, tout est devenu plus facile pour les dragons rhénans.

Servi par Zamuner – une authentique star de la NHL dont on fait beaucoup moins de cas que celles qui patinent à l'étage supérieur, à Davos ou ailleurs –, le Finlandais Riihijärvi a littéralement crucifié Kohler, sonnait, déjà, le glas des espoirs des visiteurs. Bien



Michael Neining (devant) à la lutte avec Markus Wütrich sous les yeux du portier bâlois Olivier Wissmann: les Alémani-ques étaient vraiment trop fort pour les Chaux-de-Fonniers. PHOTO MULLER

sûr, Pochon aurait pu, dès la reprise, rétablir la parité, lui qui a eu l'occasion la plus franche de ses couleurs – sur le tard, Dubé échouera lui aussi devant Wissmann – au bout de sa crosse. Las pour lui, le Loclois manqua la cible. Dans la continuité ou presque, Gazaroli puis Peltonen triplèrent la mise, au terme de deux « dessins » à montrer dans toutes les écoles. Ne relâchant pas leur pression, les Rhénans ne durent alors qu'à une maladresse chronique de ne pas aggraver la marque durant les longues minutes passées en supériorité numérique. Reste que les scènes de panique se succédèrent devant la cage de Kohler, une fois encore irréprochable. Le ton ne devait

guère varier durant une ultime période comparable à du remplissage et qui permit aux gens du lieu de soigner quelque peu leurs relations, mais pas leur différence de buts.

On l'a dit, le HCC n'a pas à rougir de ce revers face à un adversaire qui ne boxe pas dans la même catégorie. Privée de plus de la tour de contrôle de sa défense, la formation de Pierre-Yves Eisenring n'avait pas grand-chose à espérer. Elle aura sans doute une meilleure carte à abattre samedi prochain en Ajoie. Entre-temps, le club aura joué une partie très importante, capitale même, en coulisses cette fois. Demain soir en effet se tiendra une assemblée extraordinaire des action-

naires. Il y sera notamment question de l'avenir du club, rien que ça. Au vu de leurs trois premières sorties de l'exercice, Pierre-Yves Eisenring et les

siens méritent de toute évidence que l'on s'intéresse à eux. Quant à savoir si le constat suffira à sensibiliser les bonnes volontés... /JFB

BÂLE - LA CHAUX-DE-FONDS 3-0 (1-0 2-0 0-0)

Saint-Jacques Arena: 1012 spectateurs.
Arbitres: MM. Prugger, Michaud et Zosso.
Buts: 15e Riihijärvi (Zamuner, à 5 contre 3) 1-0. 23e Gazaroli (Zamuner) 2-0. 24e Peltonen (Riihijärvi, Kessler, à 5 contre 4) 3-0.
Pénalités: 7 x 2', plus 10' (Kessler) contre Bâle, 10 x 2' (M. Abplanalp, Bizzozero (2), Page, Neining, Hildebrand, Leimgruber, Bergeron, Miéville, Nakaoka) contre La Chaux-de-Fonds.
Bâle: Wissmann; Zehnder, O. Schäublin; Forster, Gazaroli;

Bundi, Kessler; Wütrich; Voegelé; Badertscher, Schnyder; Zamuner, Chatelain, Nüssli; Riihijärvi, Peltonen, Ivankovic; J. Schäublin, Prinz, Gerber.
La Chaux-de-Fonds: Kohler; L. Mano, Amadio; Dermigny, Dau-court; M. Abplanalp, Bizzozero; Page; Maillat, Hildebrand, Leimgruber; Pochon, Bergeron, Nakaoka; Perrin, Dubé, Neining; Miéville.
Notes: Bâle sans Plavsic, Balmer, Signorell (blessés) ni Stalder (surnuméraire), La Chaux-de-Fonds sans Bobillier, Brusa ni S. Abplanalp (blessés). Wissmann et Kohler sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

AUTRES PATINOIRES

FORWARD MORGES - GCK LIONS 4-2 (1-2 3-0 1-1)

Eaux-Minérales: 336 spectateurs.
Arbitres: MM. Eichmann, Bürgi et Stäheli.
Buts: 7e (6'07") Benturqui (Fust) 1-0. 7e (6'20") Furrer (Blum) 1-1. 11e Meichtry (à 5 contre 4) 1-2. 28e (27'44") Fust (D. Eisenring) 2-2. 29e (28'18") F. Eisenring (D. Eisenring) 3-2. 39e Fust (Warriner, Princi, à 5 contre 4) 4-2. 42e Debrunner 4-3. 47e F. Eisenring (Princi, Trunz) 5-3.
Pénalités: 6 x 2' contre Forward Morges. 5 x 2' c/contre GCK Lions.

SIERRE - AJOIE 3-1 (0-0 1-1 2-0)

Graben: 2323 spectateurs.
Arbitres: MM. Baumgartner, Jetzer et Wittwer.
Buts: 26e Widmer (Fortier, Krüger) 0-1. 34e Clavien (Anger, Cormier, à 5 contre 4) 1-1. 57e Faust (Anger, Cormier) 2-1. 60e (59'56") Anger (à 4 contre 6), dans le but vide) 3-1.
Pénalités: 3 x 2' contre Sierre. 6 x 2' contre Ajoie.

BIENNE - VIÈGE 6-2 (0-1 4-0 2-1)

Stade de glace: 1737 spectateurs.
Arbitres: MM. Mandioni, Voelker et Wermeille.
Buts: 10e Gähler (Ketola) 0-1. 30e Joggi (Reber, Niederöst, à 5 contre 4) 1-1. 32e Joggi (Tognini, Furler) 2-1. 35e Furler (Joggi, Reber, à 5 contre 4) 3-1. 37e Belanger (Rubin) 4-1. 42e Tognini (Reber, Joggi, à 5 contre 4) 5-1. 45e Métrailler (Roy, Lüssy) 5-2. 48e Krebs 6-2.
Pénalités: 7 x 2' contre Bienne. 9 x 2' + 10' (Métrailler) contre Viège.

COIRE - THURGOVIE 3-1 (0-0 0-0 3-1)

Hallenstadion: 1075 spectateurs.

ARBRES: MM. Stricker, Brodard et Longhi.

Buts: 41e Di Pietro (Tambievs, à 5 contre 3) 1-0. 45e Peer (Di Pietro, Tambievs) 2-0. 52e Korsch (Liukkonen, Stüssi, à 5 contre 4) 2-1. 60e (59'31") Tambievs (Di Pietro, Derungs, à 4 contre 5) 3-1 (dans le but vide).
Pénalités: 10 x 2' + 5' (Sigg) plus 1 pénalité de match (Sigg) contre Coire. 8 x 2' contre Thurgovie.

OLTEN - LANGENTHAL 2-4 (0-2 2-1 0-1)

Kleinholz: 2103 spectateurs.
Arbitres: MM. Peer, Maissen et Marti.
Buts: 9e Tschannen (Botter, Rezek) 0-1. 12. Lecompte (Keller, Küng, à 5 contre 4) 0-2. 25e Malgin (Gendron) 1-2. 33e Müller 1-3. 36e Niggli (Gendron) 2-3. 51e Berens (Neuenschwander, Lecompte) 2-4.
Pénalités: 7 x 2' contre Olten. 7 x 2' + 10' (Berens) contre Langenthal.

Classement						
1. F. Morges	3	3	0	0	10-6	6
2. Sierre	3	2	1	0	10-5	5
3. Bâle	3	2	0	1	9-2	4
4. Bienne	3	2	0	1	13-7	4
5. Thurgovie	3	2	0	1	9-7	4
6. Langenthal	3	1	1	1	8-11	3
7. Chx-de-Fds	3	1	1	1	7-8	3
8. Olten	3	1	1	1	10-10	3
9. Coire	3	1	0	2	8-11	2
10. Viège	3	1	0	2	4-10	2
11. Ajoie	3	0	0	3	3-8	0
12. GCK Lions	3	0	0	3	8-14	0

Prochaine journée

Samedi 25 septembre. 17 h: GCK Lions - Bâle. **17 h 30:** Langenthal - Sierre. **19 h 30:** Thurgovie - Bienne. **19 h 45:** Viège - Coire. **20 h:** Ajoie - La Chaux-de-Fonds. Bienne - Olten. /si

LNA

LANGNAU TIGERS - ZSC LIONS 3-5 (2-2 1-0 0-3)

Ifis: 4437 spectateurs.
Arbitres: MM. Bertolotti, Mauron et Rebillard.
Buts: 1re Helfenstein 0-1. 11e Monnet (Burkhalter, Steiner, à 5 contre 4) 1-1. 13e Raffainer (Alston) 1-2. 18e Monnet (Chiriaev, Heward, à 5 contre 3) 2-2. 34e Lakhmatov (Chiriaev, Monnet) 3-2. 47e Streit (Petrovicky, T. Virta, à 5 contre 4) 3-3. 53e T. Virta 3-4. 60e (59'29") Helfenstein 3-5 (dans le but vide).
Pénalités: 8 x 2' contre les Langnau Tigers, 11 x 2' + 1 x 10' (Camenzind) contre les ZSC Lions

LAUSANNE - DAVOS 4-4 ap (2-2 1-1 1-1 0-0)

Malley: 4703 spectateurs.
Arbitres: MM. Kunz, Arm et Wirth.
Buts: 13e Hagman (à 4 contre 4) 0-1. 14e Landry (Slehofer, Zenhäusern) 1-1. 15e (14'57") Landry 2-1. 16e (15'18") Thornton (Nash, Forster) 2-2. 32e Müller (Ambühl) 2-3. 39. Bashkirov (O. Kamber, à 5 contre 4) 3-3. 47e Zenhäusern (Holzer, Landry) 4-3. 49e J. von Arx (à 5 contre 4) 4-4.
Pénalités: 4 x 2' contre Lausanne. 5 x 2' contre Sierre.

AMBRI-PIOTTA - BERNE 2-1 ap (0-1 0-0 1-0)

Valascia: 3580 spectateurs.
Arbitres: MM. Reiber, Küng et Popovic.
Buts: 5e Rùthemann (Leuenberger, Dubé) 0-1. 42e Trudel (Domenichelli, Dubois, pénalité différée) 1-1. 62e (61'37") Toms (Trudel, Domenichelli, à 5 contre 4) 2-1.
Pénalités: 5 x 2' contre Ambri-Piotta. 9 x 2' + 10' (Bordeleau) contre Berne.

FR GOTTÉRON - GE SERVETTE 5-4 (1-0 1-2 3-2)

Saint-Léonard: 4100 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Abegglen et Kehrl.
Buts: 14e Karlberg (Studer, Vauclair, à 4 contre 5) 1-0. 28e Bezina (Bozon) 1-1. 29e Johansson (Benoit) 1-2. 31e Vauclair (Marquis, à 5 contre 4) 2-2. 50e Bozon (Meier, Fedulov) 2-3. 53e Plüss (Studer) 3-3. 54e Benoit (Johansson, Rytz) 3-4. 56e Lintner (Wutz, Rhodin, à 5 contre 4) 58e Rhodin (Karlberg, à 4 contre 3) 5-4.
Pénalités: 6 x 2' contre FR Gottéron; 9 x 2' + 10' (Gobbi) et pénalité de match (Gobbi) contre GE Servette.

KLOTEN FLYERS - LUGANO 3-3 ap (0-1 1-0 2-2 0-0)

Schluefweg: 3951 spectateurs.



Gil Montandon: premier succès fribourgeois. PHOTO KEYSTONE

Arbitres: MM. Stalder, Simmen et Sommer.

Buts: 9e Gardner (Maneluk, Peltonen) 0-1. 35e Lindemann (Lemm, Pittis) 1-1. 46e Helbling (Blindenbacher, Pittis, à 5 contre 4) 2-1. 48e Stancescu 3-1. 50e Näser (Hirschi, Aeschlimann, à 4 contre 4) 3-2. 55e Keller (Ville Peltonen, Maneluk) 3-3.
Pénalités: 3 x 2' contre les Kloten Flyers, 8 x 2' contre Lugano.

ZOUG - RAPPERSWIL 4-1 (0-0 4-0 0-1)

Herti: 3607 spectateurs.
Arbitres: MM. Rochette, Hofmann et Schmid.
Buts: 24e Petrov (Hauer, Kapanen, à 5 contre 4) 1-0. 27e D. Camichel (Casutt, Della Rossa) 2-0. 28e Volsard 3-0. 40e Petrov (Müller) 4-0. 54e McTavish (Capaul) 4-1.
Pénalités: 7 x 2' contre Zoug. 5 x 2' contre Rapperswil.

Classement						
1. ZSC Lions	3	3	0	0	13-7	6
2. Lausanne	3	2	1	0	15-11	5
3. Berne	3	2	0	1	8-3	4
4. GE Servette	3	2	0	1	9-5	4
5. Davos	3	1	1	1	9-10	3
6. Lugano	3	1	1	1	10-7	3
7. Zoug	3	1	0	2	9-11	2
8. Langnau	3	1	0	2	6-9	2
9. Ambri	3	1	0	2	5-10	2
10. FR Gottéron	3	1	0	2	7-13	2
11. Rapperswil	3	1	0	2	7-9	2
12. Kloten F.	3	0	1	2	6-9	1

Prochaine journée

Vendredi 24 septembre. 19 h 45: Ambri-Piotta - GE Servette. Berne - Zoug. Davos - Kloten Flyers. Langnau Tigers - Lausanne. Lugano - ZSC Lions. Rapperswil - FR Gottéron. /si

TOP SECRET

Grippé, Patrick Barberon n'était pas du déplacement à Bâle. Pour autant, le directeur technique du HCC n'a pas passé son temps au lit. Il s'est mis en chasse d'un remplaçant de Frédy Bobillier, qui ne sera pas Antoine Descloux dès lors que celui-ci n'aura pas une minute à lui avant décembre. Hier au soir, le candidat « idéal » – un Canado-Suisse dont on taira encore le nom – n'avait pas donné signe de vie. « J'ai laissé trois messages sur son combo, je lui ai fait parvenir deux fax, mais j'attends toujours une réponse » soupirait Patrick Barberon. Affaire à suivre...

L'ANECDOTE

Relégué de LNA, Bâle n'a pas craint d'afficher ses prétentions dans ce championnat. Et les supporters rhénans sont convaincus que rien ne pourra arrêter leurs dragons dans les mois à venir. Un petit hic pourtant: le quatrième acte du quart de finale des play-off est fixé au 15 février, soit au lendemain du légendaire « Morgestraich » qui marque l'ouverture du Carnaval de Bâle. Pour certains, le masque ne sera sans doute pas de trop au moment de prendre le chemin de la patinoire...

952 LE CHIFFRE

20 C'est, en degré Celsius, la température qui régnait au coup d'envoi dans la Saint-Jacques Arena, qui se veut la plus nord-américaine des patinoires de Suisse. Soixante minutes de jeu effectives plus tard, l'atmosphère s'était même réchauffée d'un degré supplémentaire, les Bâlois y ayant contribué en inscrivant des buts tous plus joliment amenés les uns que les autres. /JFB

EN BREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Succès de Neuchâtel YS. Hier soir, Neuchâtel YS s'est imposé 5-3 en match amical contre Star Lausanne aux Patinoires du Littoral. /réd.

CYCLISME ■ Quatorze mois requis contre le Dr Ferrari. L'accusation a requis 14 mois de prison contre le Dr Michele Ferrari, accusé d'avoir dopé des coureurs de renom. Le procureur Lorenzo Gestri a demandé en outre une amende de 900 euros et une interdiction d'un an d'exercice de la médecine. /si

FOOTBALL ■ Manchester United gagne le derby. Manchester United a remporté le grand derby du nord-est de l'Angleterre en battant Liverpool 2-1 en championnat. Les « Red Devils » ont fait la différence grâce à deux buts de leur défenseur français Silvestre. /si

Bijotat limogé. Dominique Bijotat est le premier entraîneur de L1 démis de ses fonctions cette saison. Il a été limogé par Ajaccio. Dernier, le club corse est toujours à la recherche d'un succès après six journées. /si

BANCO JASS

♥ 6, 9, D ♦ 6, 10, V
♣ 7, R ♠ 10, V, R, A

Les champions de demain

Tennis ■ Une quarantaine de jeunes joueurs étaient réunis le week-end dernier au Locle à l'occasion des Masters du circuit satellite juniors neuchâtelois

Le week-end dernier se sont déroulés les Masters du circuit satellite juniors neuchâtelois au Locle. Une quarantaine de jeunes champions en herbe du canton étaient qualifiés pour ces épreuves et ils ont montré du très beau tennis. Voici les résultats du tournoi.

Résultats

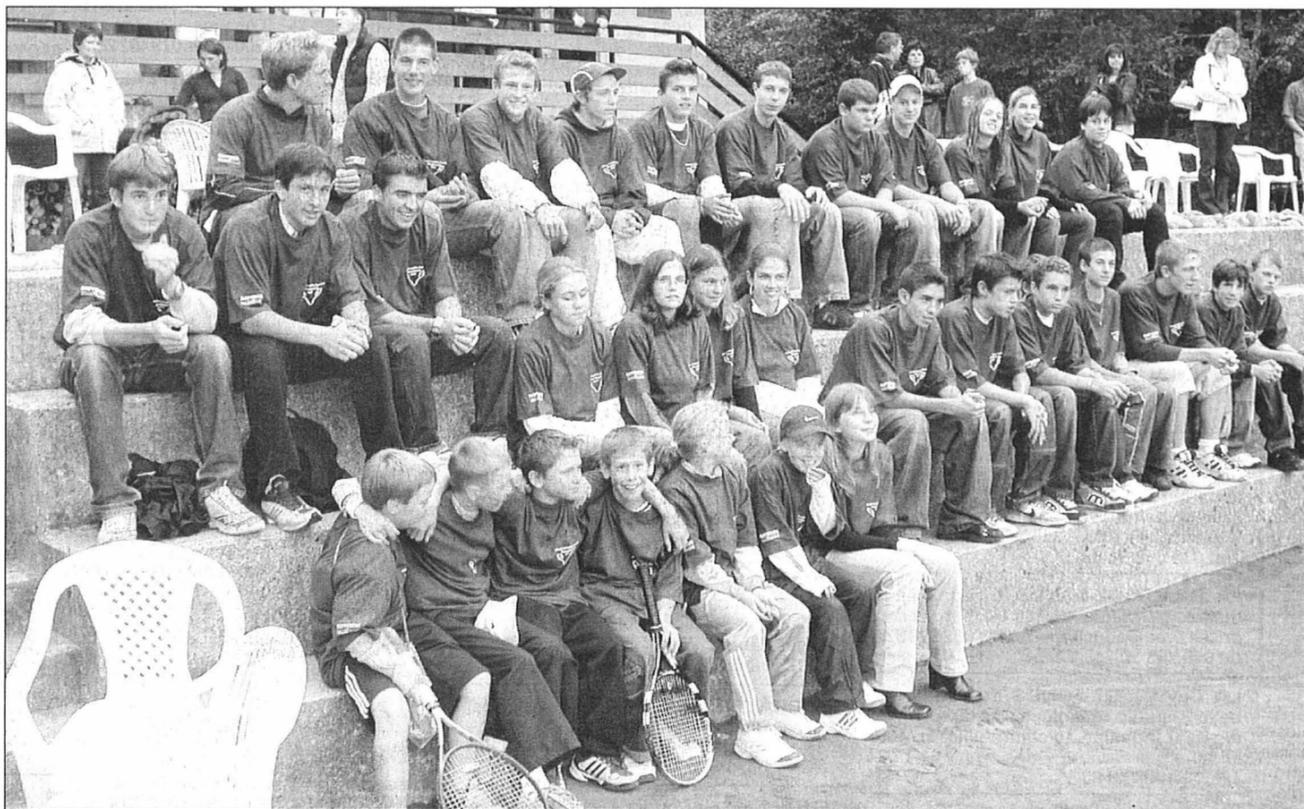
Masters du circuit satellite juniors neuchâtelois. Filles I-II-III R2-R4. Jeux de groupe: Virginie Anthoine (R4) bat Malika Vaucher (R4) 6-4 7-6. Natacha Allimann (R3) bat Anthoine 7-6 6-2. Allimann bat Vaucher 7-6 6-2.

Filles I-II-III R5-R9. Jeux de groupe: Annabelle Cattin (R5) bat Flavie Furrer (R5) 5-7 6-2 6-2. Valérie Stalder (R5) bat Furrer 6-2 6-0. Stalder bat Cattin 6-3 6-1.

Filles IV-V R5-R9. Jeux de groupe: Sophie Piaget (R7) bat Virginie Pasche (R8) 6-0 7-5. Piaget bat Fanny Anthoine (R8) 6-2 6-2. Anthoine bat Pasche 6-3 6-2.

Garçons I-II R2-R4. Quart de finale: Bastien Gentil (R4) bat Dimitri Kneuss (R3) 7-6 5-7 6-3. **Demi-finales:** Frédéric Lebet (R3) bat Gentil 7-6 7-5. Vincent Robert (R3) bat Marc Landert (R3) 6-2 6-3. **Finale:** Robert bat Lebet 6-4 6-0.

Garçons I-II R5-R9. Quarts de finale: Florian Galata (R7) bat Mathias Fagnaux (R5) 6-3 6-4. Sébastien Fagnaux (R6) bat Nicolas Leuba (R6) 6-0 6-4. Patrick Brülhart (R7) bat Julien Gillis (R7) 6-1 6-2. **Demi-finales:**



L'avenir du tennis neuchâtelois: il passe par ces jeunes joueurs réunis le week-end dernier au Locle.

PHOTO SP

Loïc Jacot (R5) bat Galata 7-5 6-3. Gagnaux bat Brülhart 6-0 6-3. **Finale:** Jacot bat Gagnaux 6-4 7-6.

Garçons III R2-R4. Jeux de groupe: Ailan Matos (R4) bat Julien Gigandet (R3) 6-2 6-3. Julien Mourrot (R3) bat

Gigandet 7-5 6-4. Pablo Mougin (R4) bat Gigandet 6-0 6-3. Matos bat Mourrot 4-6 6-1 6-1. Mourrot bat Mougin 6-1 6-3. Matos bat Mougin 6-4 7-6.

Garçons III R5-R9. Demi-finales: Michael Huguenin (R6) bat Morgan

Gertsch (R8) 6-0 6-2. Ludovic Desaulles (R6) bat Axel Meyrat (R7) 6-3 7-5. **Finale:** Huguenin bat Desaulles 6-1 6-2.

Garçons IV-V R5-R9. Jeux de groupe: Allan Schaer (R6) bat Maïc Anthoine (R8) 6-0 6-1. Alexis Herr-

mann (R5) bat Schaer 6-0 6-2. Schaer bat Stéphane Scimone (R6) 6-3 6-3. Hermann bat Anthoine 6-1 6-0. Scimone bat Anthoine 6-1 6-4. Hermann bat Scimone 6-1 6-4. /réd.

La bonne option pour Finger

Hippisme ■ Le cavalier chaux-de-fonnier a décroché un titre de champion de Suisse

Le Chaux-de-Fonnier Stéphane Finger a pris la bonne option le week-end dernier. Non seulement dans le barrage qui l'a conduit vers le titre de champion de Suisse des moins de 6 ans avec «Genesis III CH», mais aussi en choisissant de participer aux Equidays d'Avenches plutôt qu'aux championnats du monde des jeunes-chevaux. «Je suis vraiment heureux de mon choix et je remercie Mme Patricia Spring de me mettre à disposition son cheval, déclare-t-il. C'est vraiment une monture très compétitive et pleine d'avenir. Elle l'a encore prouvé à cette occasion.»

Parti dernier du barrage réunissant sept paires ayant réa-

lisé un double sans-faute, Stéphane Finger a pris tous les risques pour terminer avec plus de trois secondes d'avance sur le deuxième Roger Umnus de Monsmier sur «BBA Hombro CH».

«Je suis très content de ce succès, car c'était certainement mon épreuve la plus importante de l'année», souligne le Chaux-de-Fonnier. Maintenant, je vais certainement encore monter «Genesis III» lors du concours de Chevenez et celui de notre manège. Après, nous allons réfléchir pour la suite de la saison. Nous avons la possibilité de participer au CSI-W de Genève avec cette monture et «Gamella» dans les épreuves des jeunes chevaux et ils pourraient être mis à dis-

position des cavaliers du top-ten dans la tournante.» Ce qui serait un immense honneur, mais qui implique aussi des risques. On espère qu'en cette circonstance Stéphane Finger et ses partenaires prendront à nouveau la bonne option.

Un beau tir groupé

Par ailleurs, trois cavalières chaux-de-fonnières ont réalisé un beau tir groupé lors du championnat romand de poneys. En catégorie IV, Fanny Queloz sur «Anabella» a obtenu la médaille de bronze, alors que Grabiella Droux sur «Queen Mindy» a terminé sixième et Lynn Pillonel sur «Famosa» huitième. /JCE

EN BREF

FOOTBALL ■ Obradovic à Saint-Gall. Saint-Gall n'a pas trahi à réagir aux absences prolongées d'Alex, Kwabena Agouda et Moreno Merenda. Les «Brûdeurs» ont engagé jusqu'à la pause hivernale l'ancien Servettien Goran Obradovic (28 ans). Le milieu de terrain offensif devrait effectuer ses débuts avec Saint-Gall samedi contre Young Boys. /si

Moretto absent jusqu'à la fin de l'année. Aarau devra se passer des services de Davide Moretto jusqu'à la fin de l'année 2004. Le défenseur de 20 ans s'est déchiré les ligaments de la cheville gauche samedi dernier face à Niedergösgen. /si

Roth opéré au pouce gauche. Servette devra se passer pendant environ dix jours des services de son gardien Sébastien

Roth. Le Jurassien a subi une petite opération à son pouce gauche, qu'il s'était foulé à l'entraînement. /si

DIVERS ■ Omega chronomètreur officiel des JO. Swatch passe le flambeau à Omega en tant que chronomètreur officiel des JO. La marque du Swatch Group se chargera ainsi du chronométrage, du traitement et de l'affichage des données lors des trois prochaines Olympiades. /si

TENNIS ■ Gagliardi sur sa lancée. Emmanuelle Gagliardi (WTA 106) a remporté un quatrième match de rang à l'occasion du tournoi de Pékin. Issue des qualifications, la Genevoise a battu la Porto-Ricaine Kristina Brandi (WTA 44) 2-6 6-3 6-4 au premier tour du tableau principal. /si

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de Molay, (trot attelé, Réunion I, course 1, 2850 mètres, départ à 13 h 50)



Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch
Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Age	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
1 Jarnac-De-Blary	2850	A. Laurent	A. Laurent	7/1	2a5a1a	9 - Un favori des plus nets.	Hier à Maison-Laffitte, Prix de Saint-Hubert
2 Joker-Merett	2850	R. Claeys	U. Nordin	20/1	3a7a0a	10 - Bien mené, peut gagner.	Tiercé: 18 - 6 - 13.
3 Jazz-Du-Bellay	2850	C. Bigeon	C. Bigeon	11/1	Da0a1a	13 - L'entente cordiale.	Quarté+: 18 - 6 - 13 - 7.
4 Ibolide	2850	A.H. Robin	D. Roussin	85/1	0aDaDa	3 - Le rythme ne lui manque pas.	Quinté+: 18 - 6 - 13 - 7 - 3.
5 Idylle-De-Ballon	2850	S. Delasalle	C. Bazire	8/1	0a2a0a	11 - Il doit courir en progrès.	Rapports pour 1 franc
6 Jackpot-Du-Relais	2850	J. Gaillard	J. Gaillard	99/1	RaDa0a	2 - Il vaut bien un tel lot.	Tiercé dans l'ordre: 1545,70 fr.
7 Jany-Way	2850	U. Nordin	U. Nordin	14/1	Da2m2m	1 - Il s'est déjà signalé.	Dans un ordre différent: 133,50 fr.
8 Jean-Perrine	2850	P. Allaire	P. Allaire	40/1	0a5a9a	18 - La forme de Pierre Levesque.	Quarté+ dans l'ordre: 20.984,70 fr.
9 Jetrot	2850	J.-M. Bazire	J.-M. Bazire	2/1	1a0a2a	LES REMPLAÇANTS:	Dans un ordre différent: 449,10 fr.
10 Jour-Des-Verdières	2850	P. Vercausse	D. Hanssens	10/1	4aDa9a	15 - La science de Locqueneux.	Trio/Bonus (sans ordre): 31.-
11 Job-D'Udon	2850	Y. Dreux	B. Desmontils	16/1	9aDa5a	17 - Attention au retour de flamme.	Rapports pour 2 francs
12 Hocco-Des-Bois	2850	J. Verbeeck	FR Le Vexier	12/1	Da4a3a		Quinté+ dans l'ordre: 137.136.-
13 Jade-Royal	2850	D. Cordeau	D. Cordeau	28/1	Da2aDa		Dans un ordre différent: 1142,80 fr.
14 Havre-D'Amour	2850	F. Blandin	F. Blandin	36/1	Da6a7a		Bonus 4: 119.-
15 Joker-De-Rozoy	2850	D. Locqueneux	A.-L. Mollema	38/1	2a3aDa		Bonus 3: 24,40 fr.
16 Impact-De-Livet	2850	G. Delacour	D. Aubert	35/1	Dm5a0a		Rapports pour 5 francs
17 Harvey-Valadour	2850	P. Békaert	S. Peltier	41/1	6a8a5a		Quinté+ dans l'ordre: 56'10"6.
18 Isa-Du-Mouty	2850	P. Levesque	G. Paille	27/1	9a0a6a		Dans un ordre différent: 4'50"7.

Notre jeu 9*
10*
13*
3
11
2
1
18
*Bases
Coup de poker 18
Au 2/4
9 - 10
Au tiercé pour 16 fr
9 - X - 10

Le gros lot 9
10
15
17
1
18
13
3

Cafés **AU MOKA**
Magasin à la Rue du Concert 4 à Neuchâtel



OFFREZ-VOUS LES COURSES EN DIRECT
AU BAR **LE LONGCHAMP** (A CÔTÉ DE L'HÔTEL TOURING)



VTT
Belle razzia neuchâteloise

Les Neuchâtelois ont bien cartonné lors de l'Open Bike, septième manche de la Jur'Alp Cup. La bonne affaire est à mettre à l'actif du Chaux-de-Fonnier Laurent Ballmer, qui a pris la tête du classement provisoire de la Jur'Alp dans la catégorie élites devant Michael Fischer (Aire-la-Ville) et Fabrice Sahli (Areuse).

MESSIEURS

Grandvillard. Open Bike. Toutes catégories (46 km): 1. Sandro Späth (Uetendorf) 1 h 52'16"1. 2. Thomas Knecht (Nidau) 1 h 55'29"7. 3. Daniel Paradis (Vuadens) 1 h 56'12"2. 4. Laurent Ballmer (La Chaux-de-Fonds) 1 h 56'33"0. 5. Pascal Corti (Les Agettes) 1 h 57'43"4. **Puis:** 7. Fabrice Sahli (Areuse) 2 h 00'18"0. 9. Danilo Mathez (Colombier) 2 h 02'00"2. 12. Michael Fischer (Aire-la-Ville) 2 h 02'48"2. 16. Martin Bannwart (Hauterive) 2 h 05'11"3. 19. Thierry Scheffel (F-Les Fins) 2 h 06'07"2. 20. Thierry Salomon (Neuchâtel) 2 h 06'35"4. 21. Georges Lüthi (Marin) 2 h 06'50"4. 30. Roger Jequier (Le Cerneux-Péquignot) 2 h 09'26"1. 32. Nicolas Joriot (Bôle) 2 h 09'59"3.

Élites licenciés (1985 et avant, 46 km): 1. Sandro Späth (Uetendorf) 1 h 52'16"1. 2. Thomas Knecht (Nidau) à 3'13"6. 3. Daniel Paradis (Vuadens) à 3'56"1. 4. Laurent Ballmer (La Chaux-de-Fonds) à 4'16"9. **Puis:** 6. Fabrice Sahli (Areuse) à 8'01"9. 8. Danilo Mathez (Colombier) à 9'44"1. 10. Michael Fischer (Aire-la-Ville) à 10'32"1.

Masters licenciés (1974 et avant, 46 km): 1. Pascal Corti (Les Agettes) 1 h 57'43"4. 2. Thierry Salomon (Neuchâtel) à 8'52"0.

Amateurs licenciés (1975-1981, 46 km): 1. Samuel Battaz (Soral) 2 h 05'41"6. **Puis:** 3. Roger Jequier (Le Cerneux-Péquignot) à 3'44"5.

Messieurs et masters superfun (1965-1985, 46 km): 1. Martial Seydoux (Vaulruz) 2 h 02'32"6. **Puis:** 3. Thierry Scheffel (F-Les Fins) à 3'34"6. 6. Nicolas Joriot (Bôle) à 7'26"7. 12. Christophe Singelé (La Chaux-de-Fonds) à 13'16"0.

Seniors et vétérans superfun (1964 et avant, 46 km): 1. Martin Bannwart (Hauterive) 2 h 05'11"3. 2. Georges Lüthi (Marin) à 1'39"1. **Puis:** 13. Jean-Claude Nicolet (Les Reussilles) à 19'33"2.

Messieurs et masters populaires (1965-1985, 27 km): 1. Vincent Haag (Bôle) 1 h 05'10"7. **Puis:** 4. Hugues Savary (Le Pâquier) à 4'40"2. 11. Serge Vonlanthen (La Chaux-de-Fonds) à 10'36"9.

Seniors et vétérans populaires (1964 et avant, 27 km): 1. Thierry Huguenin (Neuchâtel) 1 h 08'56"9. 2. Claude Beyeler (Le Landeron) à 26"8. 5. Jean-Marc Renaud (Pesoux) à 4'47"0. 8. Edi Barben (Chez-le-Bart) à 7'12"1. 15. Bernard Joriot (Bôle) à 10'45"9.

Juniors (1986-1987, 27 km): 1. Nicolas Lüthi (Marin) 1 h 02'14"3. **Puis:** 4. Romuald Nicolet (Les Reussilles) à 1'14"9.

5. Fabio Barone (La Chaux-de-Fonds) à 1'32"0. 6. Maël Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 3'09"9. 11. Christophe Geiser (Dombresson) à 5'25"0. 12. Yannick Sarret (Hauterive) à 5'33"1. 13. Grégory Baruselli (Villiers) à 5'36"2.

Cadets (1988-1989, 18 km): 1. Jérémy Huguenin (Neuchâtel) 46'09"5. **Puis:** 3. Niels Favre (Rocheffort) à 5"2. 4. Loïc Sarret (Hauterive) à 1'38"5. 5. Nils Correvon (Cornaux) à 2'29"5. 6. Sylvain Billod (Marin) à 3'04"2. 9. Xavier Hirschi (Neuchâtel) à 3'13"2. 11. Xavier Bron (Les Hauts-Geneveys) à 3'40"5. 12. Julien Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 3'54"7. 14. Jessy Forrest (Pesoux) à 5'06"6.

Ecoliers (1990-1991, 18 km): 1. Bryan Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 47'04"5. 2. Norman Amiet (Bôle) à 31"5. **Puis:** 4. Emilien Barben (Chez-le-Bart) à 5'31"3. 11. Mathieu Jacot (La Chaux-de-Fonds) à 11'12"9. 12. Kevin Audétat (Colombier) à 11'50"7.

DAMES

Dames licenciées (1985 et avant, 46 km): 1. Kathrin Heimberg (Oberwil) 2 h 04'38"1. 2. Caroline Barth (La Chaux-de-Fonds) à 1'23"9. 13. Gabrielle Mosset (La Chaux-de-Fonds) à 2'31"7.8.

Juniors (1986-1987, 18 km): 1. Gabriela Glaus (Gempnenach) 51'59"1.

Ecolières et cadettes (1988-1991, 18 km): 1. Karin Rappo (Alterswil) 56'10"6. 2. Virginie Pointet (Les Geneveys-sur-Coffrane) à 1'29"3. **Puis:** 5. Céline Mosset (Chaux-de-Fonds) à 4'50"7. 7. Tania Besancet (Coffrane) à 9'30"2. 11. Mélanie Gay (Bevaix) à 11'23"9.

Prochaine manche: Sauser Bike Marathon, samedi 25 septembre à Hasliberg. /réd.

À L'AFFICHE

SUPER LEAGUE

Ce soir
19.30 Grasshopper - Aarau
NE Xamax - Young Boys
FC Schaffhouse - Zurich
Saint-Gall - Servette
Thoune - Bâle

Classement

1. Bâle	8	5	3	0	22-6	18
2. Thoune	8	5	2	1	12-3	17
3. Young Boys	8	3	4	1	19-13	13
4. Grasshopper	8	2	5	1	8-13	11
5. Aarau	8	3	1	4	16-17	10
6. NE Xamax	8	2	3	3	11-13	9
7. Zurich	8	2	2	4	11-13	8
8. FC Schaffh.	8	1	4	3	10-16	7
9. Saint-Gall	8	1	3	4	12-17	6
10. Servette*	8	1	3	4	7-17	3

* Pénalisé de trois points pour raison administrative.

CHALLENGE LEAGUE

KRIENS - YF JUVENTUS 3-1 (2-1)

Kleinfeld: 550 spectateurs.
Arbitre: M. Da Fonseca.
Buts: 10e Burri 1-0. 28e Dembele 1-1.
38e Marini 2-1. 90e Arnold 3-1.
Notes: coups de tête de De Freitas (75e, YF Juventus) sur la latte et de Curic (82e, Kriens) sur son propre poteau. /si

Classement

1. Yverdon	7	6	0	1	15-4	18
2. Lugano	7	5	1	1	15-7	16
3. Lucerne	7	5	0	2	20-11	15
4. Bellinzona	7	5	0	2	17-12	15
5. Chiasso	7	4	2	1	10-6	14
6. Vaduz	6	4	1	1	10-4	13
7. Sion	7	3	3	1	14-9	12
8. Meyrin	6	3	1	2	7-8	10
9. Concordia	7	2	4	1	10-7	10
10. Kriens	7	2	3	2	12-9	9
11. Wil	7	2	2	3	11-13	8
12. Wohlen	7	1	4	2	8-11	7
13. Baulmes	7	2	1	4	5-20	7
14. Winterthour	6	1	2	3	7-8	5
15. Bulle	7	1	2	4	12-16	5
16. Baden	7	0	3	4	5-11	3
17. Chx-de-Fds	7	1	0	6	6-16	3
18. YF Juventus	8	0	1	7	6-18	1

Ce soir

19.30 AC Lugano - Wohlen
Chiasso - Sion
Concordia - Bulle
Lucerne - Wil
Meyrin - Baulmes
Vaduz - Bellinzona
Winterthour - Chx-de-Fds
Yverdon - Baden

PREMIÈRE LIGUE, GROUPE 1

Ce soir
19.30 Bex - Serrières
20.00 Martigny - Echallens
20.15 Young Boys M21 - Lausanne

Classement

1. Lausanne	6	5	0	1	20-5	15
2. Serrières	7	4	3	0	18-7	15
3. Echallens*	6	4	2	0	11-5	14
4. Bex	6	4	0	2	14-11	12
5. Young B. M21	7	4	0	3	14-9	12
6. Chênôis	7	3	1	3	12-15	10
7. E. Carouge	6	3	0	3	14-11	9
8. Martigny	6	2	2	2	10-12	8
9. St. Nyonnais	6	2	1	3	14-15	7
10. Malley	7	2	1	4	17-21	7
11. Fribourg	7	1	4	2	9-14	7
12. Naters	5	2	0	3	9-13	6
13. Grand-Lancy	6	1	3	2	11-15	6
14. Servette M21	7	2	0	5	10-19	6
15. Stade LS	7	1	2	4	12-16	5
16. UGS	6	1	1	4	12-19	4

* = Les deux meilleurs troisièmes participent aux finales de promotion.

COUPE DE SUISSE

NE Xamax gâté

Le tirage au sort du deuxième tour de la Coupe de Suisse n'a pas été tendre avec Servette. Le club genevois devra, en effet, se déplacer à Sion lors du week-end des 23 et 24 octobre.

«Petit Poucet» de l'épreuve, Luterbach, un club soleurois de troisième ligue, accueillera Neuchâtel Xamax. Le FCC devra lui se rendre à Baulmes, où il se rendra dimanche. /si-réd.

Le tirage

Coupe de Suisse. Deuxième tour: Luterbach (3) - Neuchâtel Xamax. Baulmes - La Chaux-de-Fonds. Meyrin - Bâle. Massongex (2i) - Thoune Sion - Servette. Wohlen - Young Boys. Zofingen (1) - FC Schaffhouse. Baden - Saint-Gall. Herisau (1) - Zurich. Bellinzona - Grasshopper. AC Lugano - Aarau. Bex (1) - Concordia. Bulle - Yverdon. Kriens - YF Juventus. Winterthour - Lucerne. Wohlen (2) - Chiasso. Les rencontres auront lieu le week-end des 23 et 24 octobre. /si

Un véritable cas d'école

Football ■ Le club chaud-de-fonnier n'a pas les moyens de payer la très onéreuse prime d'assurance accident de Charles Wittl. Quand même sur le terrain

Par Julian Cerviño

L'absence de Charles Wittl l'autre jour à Saint-Imier a provoqué des réactions diverses et suscité quelques remous au sein du FCC. Il faut dire que le problème posé par son engagement est compliqué et délicat. Un véritable cas d'école que nous allons tenter de vous expliquer. Accrochez-vous...

Tout tourne autour d'une prime d'assurance accident que le club chaud-de-fonnier devrait verser pour couvrir les risques de blessure encourus par l'Austro-Ghanéen. Une prime semble-t-il très élevée (plus de 1600 francs) qui doublerait pratiquement les frais salariaux engendrés par l'engagement de l'ex-joueur d'Aarau, Neuchâtel Xamax et Lausanne (entre autres). En l'état, ce footballeur professionnel de bientôt 33 ans donnera un coup de pouce à la formation de la Charrière avant que l'affaire soit éclaircie pour de bon.

Garantie refusée

«Que l'on se comprenne bien, insiste Charles Wittl, j'ai envie de jouer avec le FCC, mais je ne peux pas mettre l'avenir de ma famille (réd.: une femme et deux enfants) en danger. Je veux être certain que si je me blesse dans le cadre de mon activité sportive, je recevrai toujours... mon... salaire... complet.» Cette garantie, le milieu de terrain engagé, jusqu'à Noël, à la Charrière l'a demandée à ses dirigeants avant le match contre Saint-Imier. Et les responsables chaud-de-fonniers ont refusé de la signer.

Tout simplement parce qu'ils ne sont actuellement pas certains de pouvoir honorer la dite prime. «Je les comprends, assure Charles Wittl. Moi aussi je trouve cela très cher, mais ce n'est pas de ma faute. C'est la loi qui est ainsi faite.» La loi? Plutôt une ordonnance concernant les personnes au chômage.



L'avenir de Charles Wittl au FCC n'est pas assuré...

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Ce texte légal prévoit que lorsqu'un chômeur perçoit un gain intermédiaire (celui versé par le FCC dans ce cas), l'employeur qui verse ledit gain doit l'assurer contre le risque d'accidents encouru dans l'exercice de cette activité (le football) sur l'entier de son salaire. Comme le football est «un très mauvais risque» la prime d'assurance est très onéreuse (21% du salaire total). La facture serait trop salée pour le club de la Charrière qui s'at-

tendait à verser une prime proportionnelle au gain intermédiaire perçu par Charles Wittl. Soit un peu plus de 300 francs. Avouez que ça change tout.

Du coup, Charles Wittl pourrait bien ne plus défendre les couleurs chaud-de-fonniers et sa pige se serait limitée à deux matchs (contre YF Juventus et Winterthour). Mais on n'est pas encore là. Les dirigeants et leur assureur doivent encore tirer certains points au clair. Selon les différentes instances contactées, il apparaît toutefois qu'il n'y a pas 36.000 autres so-

lutions: c'est certainement la totalité du salaire que le FCC devrait assurer pour conserver Charles Wittl dans ses rangs.

Casillas ne se prononce pas

A vrai dire, dans cette affaire, c'est le club qui court le plus grand risque. En effet, selon la loi, l'assurance a l'obligation de verser le salaire aux employés sinistrés (100% le premier mois et 80% les suivants), même si son employeur n'a pas payé la prime. Dans ce cas de figure, l'assureur se retourne contre l'employeur pour lui ré-

clamer les paiements non effectués. Il faudrait donc mieux que le FCC soit en règle.

Comment va se terminer tout ça? Le président Angel Casillas refuse de se prononcer pour l'instant. «J'attends d'avoir une réponse claire et précise de la part de notre assureur sur cette affaire. Ensuite, nous prendrons les dispositions nécessaires, déclare-t-il. Je veux savoir avec certitude vers quoi on se dirige.»

On en saura certainement plus très prochainement. L'assureur du club chaud-de-fonnier a procédé à une dernière vérification et il devrait fournir des explications détaillées aux responsables de la Charrière. En attendant, place au sport. /JCE

«Pour l'équipe»

Histoire de prouver sa bonne volonté et sa bonne foi, Charles Wittl s'est rendu à l'entraînement hier soir. et a accepté d'effectuer le déplacement à Winterthour aujourd'hui. «Je ne suis pas obligé de jouer, mais je le fais pour l'entraîneur et pour l'équipe, déclare-t-il. Je crois que mes coéquipiers ont bien compris la situation dans laquelle je me trouve.»

C'est donc une bonne nouvelle pour Philippe Perret et sa troupe. Le fait que plusieurs dirigeants aient expliqué à Charles Wittl ne courait aucun risque de ne pas être payé s'il lui arrivait un pépin a également fait pencher la balance du bon côté. «Cela m'a rassuré, confie le No 23 du FCC. Même si je n'ai pas obtenu toutes les réponses que j'espérais, je suis prêt à disputer la partie de ce soir.» Après, ce sera aux dirigeants de décider. /JCE

Le coup de fil à l'entraîneur

Neuchâtel Xamax - Young Boys

Réagir à tout prix

Neuchâtel Xamax amorce ce soir une série de trois matches (contre Young Boys, le FC Schaffhouse et Bâle) qu'il entend mettre à profit pour se repositionner au classement. «Nous devons réagir à tout prix, lance René Lobello. Nos prochains adversaires traversent une bonne période, mais nous ne les redoutons pas. Nous devons remettre le cap sur notre objectif en retrouvant notre spontanéité et notre enthousiasme. Il ne faut plus se poser de questions et essayer de créer quelque chose d'intéressant sur le terrain. Il s'agit d'oublier notre défaite à Thoune.» Ce sera sans Margairaz, Daffé ni Tutti (blessés). Bedenik retrouvera sa place dans les buts et Cordonnier est à nouveau à disposition de son coach. /JCE



Julien Cordonnier est de retour. PHOTO ARCH-MARCHON

Winterthour - La Chaux-de-Fonds

Pour recoller au classement

Après ses deux victoires consécutives (contre YF Juventus et Saint-Imier), le FCC entend prolonger sa série positive ce soir à la Schutzenwiese. «Nous allons essayer de continuer à engranger des points pour recoller au classement par rapport aux équipes qui nous précèdent, distille Philippe Perret. Mais ne nous allons pas nous montrer trop gourmands au départ. Si nous obtenons un point lors de ce déplacement ce sera déjà bien. Nous allons lâ-bais pour ne pas perdre, on verra en cours de partie si les événements nous permettent de viser la victoire.» La présence probable de Wittl (lire ci-dessous) arrange les affaires de l'entraîneur chaud-de-fonnier qui ne pourra compter sur Deschenaux, Boughanem, Cattani ni Maître (blessés), alors que Bart est convalescent. «Le choix est restreint» soupire Philippe Perret. C'est le moins que l'on puisse dire... /JCE

Bex - Serrières

Sans Niakasso

Serrières va disputer à Bex un match délicat. Plus que certainement privée de son fer de lance Niakasso (touché à une cheville), le troupe de Pascal Bassi tentera tout de même de poursuivre sur sa bonne lancée actuelle. «Histoire de maintenir notre rang et de bien préparer la Fête des vendanges» rigole le mentor serriérois qui devra encore se passer de Cataliotto (blessé), Ròdal et Spori (en voyage). /JCE

Forfait et huis clos AS Roma ■ Lourdes sanctions en Ligue des champions

L'AS Roma a été sanctionnée par la commission de discipline de l'UEFA d'un match perdu par forfait (3-0) face au Dynamo Kiev, suite aux incidents du 14 septembre au stade olympique. Le club romain devra jouer, par ailleurs, ses deux prochaines rencontres à domicile de Ligue des champions à huis clos.

La rencontre AS Roma - Dynamo Kiev avait été interrompue à la pause par l'arbitre suédois Anders Frisk. Ce dernier, qui venait de siffler la mi-temps, avait été atteint au visage par un objet lancé des tribunes en rejoignant les vestiaires. L'arbitre, le visage ensanglanté, avait été victime d'une assez profonde coupure. A la pause, le Dynamo Kiev menait 1-0.

Mexès aussi suspendu

La commission de discipline a pris sa décision tenant compte de «la nature sérieuse de l'incident». Les deux prochains matches à domicile de Ligue

des champions de l'AS Roma se dérouleront ainsi dans un stade olympique vide, le 3 novembre face au Bayer Leverkusen et le 8 décembre face au Real Madrid.

Par ailleurs, le défenseur international français de l'AS Roma Philippe Mexès, exclu en fin de première période pour avoir donné un coup de pied au Letton Maris Verpakoskis, a été suspendu deux matches ferme pour «conduite antisportive».

L'AS Rome peut faire appel de cette décision jusqu'à vendredi minuit. /si

LE POINT

LIGUE DES CHAMPIONS, GROUPE B
AS Roma - Dynamo Kiev 0-3 forfait

Nouveau classement

1. B. Leverkusen	1	1	0	0	3-0	3
Dynamo Kiev	1	1	0	0	3-0	3
3. AS Roma	1	0	0	1	0-3	0
Real Madrid	1	0	0	1	0-3	0

Prochaine journée

Mercredi 29 septembre. 20 h 45: Dynamo Kiev - Bayer Leverkusen. Real Madrid - AS Roma.

THO GIANNI BERENGO GARDIN WERNER BISCHOF EDOUARD BOUBAT MAR
WHITE BILL BRANDT RENÉ BURRI LARRY BURROWS HARRY CALLAHAN GI
HENRI CARTIER-BRESSON ROBERT CAPA JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER LUC
ESSEX LARRY CLARK RALPH CRANE LOUISE DAHL-WOLFE BRUCE DAVIDSON
YMOND DEPARDON JEAN DIEUZAIDE ROBERT DOISNEAU HAROLD EDGERTON
LLIAM EGGLESTON GILLES EHREMANN ALFRED EISENSTAEDT ELIOT ELISOF
T ERWITT BERNARD FAUCON ROBERT FRANK MARTINE FRANK LEONARD FRE
E FREUND LEE FRIEDLANDER CRISTINA GARCIA RODERO LUIGI GHIRRI M
GHELLI RALPH GIBSON ORMOND GIGLI EMMET GOWIN HERVÉ GUIBERT ERN
AS PHILIPPE HALSMAN HIROSHI HAMAYA DAVID HAMILTON CHARLES HARE
K HORVAT IZIS MONIQUE JACOT RICHARD KALVAR ANDRÉ KERTÉSZ WILLI
N JOSEF KOUDELKA DOROTHEA LANGE ERICA LENNARD DANNY LYON AL
WEENEY MARY ELLEN MARK **EXPOSITION** MICHAEL MARTONE DONALD
CULLIN RALPH EUGENE MEATYARD DUANE MICHALS GJON MILI ARND RAE
EN INGE MORATH NASA GABRIELE ET HELMUT NOTHHELFER NORMAN PAR
RDON PARKS IRVING PENN JOHN PFAHL MARC RIBOUD MIGUEL RIO BRAN
Y RIZZO GEORGE RODGER WILLY RONIS JERRY SCHATZBERG GOTTHARD SE
YMOUR **LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PHOTOGRAPHIE** JEANLOUP SIEFF LOL
ER DENNIS STOCK CHRISTER STROMHOLM **ANNÉES 50/60/70** JOSEF SUD
UT BURK UZZLE ED VAN DER ELSKEN WEEBEE MINOR WHITE GARRY WING
EL ALVAREZ-BRAVO DIANE ARBUS RICHARD AVEDON BRUNO BARBEY CLAU
THO GIANNI BERENGO **Du 18 septembre au 3 octobre 2004** GARDIN WERN
OF EDOUARD BOUBAT MARGARET BOURKE-WHITE BILL BRANDT RENÉ BUR
URROWS HARRY CALLAHAN GILLES CARON HENRI CARTIER-BRESSON RO
PA JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER LUC CHESSEX LARRY CLARK RALPH CR
E DAHL-WOLFE BRUCE DAVIDSON **Eglise des Jésuites** RAYMOND DEPARDON
AN DIEUZAIDE **PLACE BLARER-DE-WARTENSEE 2** ROBERT DOISNEAU HAROLD ED
LIAM EGGLESTON GILLES EHREMANN **2900 Porrentruy (JU)** ALFRED EISEN
T ELISOFON ELLIOT ERWITT BERNARD FAUCON ROBERT FRANK MARTINE F
ONARD FREED GISÈLE FREUND LEE FRIEDLANDER CRISTINA GARCIA ROD
GI GHIRRI MARIO GIACOMELLI RALPH GIBSON ORMOND GIGLI EMMET GOW
É GUIBERT ERNST HAAS **OUVERT TOUTS LES JOURS DE 14 H À 20 H** PHILIPPE H
HI HAMAYA DAVID HAMILTON CHARLES HARBUTT FRANK HORVAT IZIS MONI
JACOT RICHARD KALVAR ANDRÉ KERTÉSZ WILLIAM KLEIN JOSEF KOUDELKA
ERICA LENNARD DANNY LYON ALLEN MAC WEENEY MARY ELLEN MARK MICH
LD MCCULLIN RALPH EUGENE MEATYARD DUANE MICHALS GJON MILI ARN
L MINKKINEN INGE MORATH NASA GABRIELE ET HELMUT NOTHHELFER NI
RKINSON GORDON PARKS IRVING PENN JOHN PFAHL MARC RIBOUD MIGU
NCO WILLY RIZZO GEORGE RODGER WILLY RONIS JERRY SCHATZBERG GO
VID SEYMOUR JEANLOUP SIEFF LOUIS STETTNER DENNIS STOCK CHRIS
TMHOLM JOSEF SUDEK NICK UT BURK UZZLE ED VAN DER ELSKEN WEEB
OR WHITE GARRY WINGRAND MANUEL ALVAREZ-BRAVO DIANE ARBUS RIC
ON BRUNO BARBEY CLAUDE BATHO GIANNI BERENGO GARDIN WERNER B
DUARD BOUBAT MARGARET BOURKE-WHITE BILL BRANDT RENÉ BURRI LAR
RRROWS HARRY CALLAHAN GILLES CARON HENRI CARTIER-BRESSON ROBE



**FONDATION
BRITISH AMERICAN TOBACCO SWITZERLAND
POUR LES ARTS**

PA JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER LUC CHESSEX LARRY CLARK RALPH CR
UISE DAHL-WOLFE BRUCE DAVIDSON RAYMOND DEPARDON JEAN DIEUZA
BERT DOISNEAU HAROLD EDGERTON WILLIAM EGGLESTON GILLES EHREMA
D EISENSTAEDT ELIOT ELISOFON ELLIOT ERWITT BERNARD FAUCON ROBE
RTINE FRANK LEONARD FREED GISÈLE FREUND LEE FRIEDLANDER CRISTI
A RODERO LUIGI GHIRRI MARIO GIACOMELLI RALPH GIBSON ORMOND GI
ET GOWIN HERVÉ GUIBERT ERNST HAAS PHILIPPE HALSMAN HIROSHI HA
ON CHARLES HARBUTT FRANK HORVAT IZIS MONIQUE JACOT RICHARD KA
014-108073/4x4

NOUVEAU
Avec outil d'analyse

Pour gérer vos annonces de façon optimale.

La solution de services complets pour les annonces dans la presse et sur Internet.



www.MyPublicitas.ch



Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès. **PUBLICITAS**

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

- annuel Fr. 312.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 166.-
- trimestriel Fr. 88.-
- Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à **L'EXPRESS**, service clientèle, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.lexpress.ch - rubrique abonnés ou clientele@lexpress.ch.



LES NOUVEAUTÉS

PRATIQUE ■ Téléphone mobile pour cycliste. Toujours plus de cyclistes partent affronter le bitume ou les chemins caillouteux en glissant leur téléphone dans la poche du maillot, ce qui n'est pas forcément pratique. Siemens a pensé à eux en dotant son robuste téléphone mobile M65 d'un accessoire, le Bike-o-Meter. Ce dernier permet de fixer le téléphone sur le guidon et remplace, par la même occasion, le compteur du vélo. Il indique les fonctions standards d'un compteur (vitesse, durée, kilométrage...) et, de plus, se transforme en carte routière en affichant des parcours d'entraînement préalablement définis. Des parcours sont disponibles sur internet (www.siemens-mobile.com/bike-o-meter) tels que le val Rosey vers St-Moritz, le tour du lac de Constance ou Scheidegg en Appenzell. Christophe Sauser, médaillé de bronze à Sydney en 2000, et ses coéquipiers de l'équipe Canonada utilisent le Bike-o-Meter pour planifier leurs trajets d'entraînement. /ysy

K700i ■ Téléphone double face Sony Ericsson. Sony Ericsson s'est rapidement hissée parmi les grands du téléphone mobile. Ce n'est pas sans raison puisque, sans inonder le marché d'une pléthore de modèles, la société nippo-suédoise séduit par chacun des produits qu'elle commercialise. Le nouveau K700i en fait partie. Sur une face, on trouve la partie téléphone comprenant un écran bien dimensionné et très lisible. En dessous, le joystick pratique permet de naviguer dans les menus et sélectionner les options. Les touches du clavier sont correctement disposées pour l'écriture des sms. L'autre face, dédiée à la photo et à la vidéo, ressemble à un appareil numérique Sony. La qualité des clichés pâtit d'une résolution moyenne (VGA) face à la concurrence qui propose des modèles à un million de pixels. Par contre, les nombreuses possibilités de réglages et d'effets sont intéressantes. Côté fonctionnalités, le K700i fait dans le haut de gamme: commande vocale, lecteur MP3, radio FM, dictaphone, connexion Bluetooth, USB, organisateur que l'on peut synchroniser avec Outlook. /ysy

JEU ■ De la magie et du sang sur Xbox. Le nouveau jeu d'action Sukeki, pour Xbox, plonge quatre héros dans les ténèbres: une sorcière sexy, un flingueur adepte de pistolets laser, un épéiste redoutable et une chasseuse mystérieuse. Ils devront affronter un monde déchiré par l'escroquerie. Leur chemin sera semé d'embûches les obligeant à combattre dans les airs et à utiliser d'incroyables sortilèges. Il faudra vous glisser dans la peau de chacun des personnages pour sauver le monde. Autant dire que dans ce jeu, on recherche davantage la bagarre et les flots d'hémoglobine que l'infiltration discrète. A réserver, donc, aux plus de 16 ans. /ysy

L'iMac G5 se fond dans son écran

Design ■ Une fois de plus, Apple déclenche l'enthousiasme des esthètes. Voilà que l'ordinateur a disparu. Et côté performances, il n'y a rien à redire

Par Yves Schouwey

C'est à Paris, lors de la grand-messe annuelle d'Apple, présidée, une fois n'est pas coutume, non par le gourou maison Steve Jobs mais par le vice-président chargé du marketing Philip Schiller, que les passionnés de belles machines ont pu admirer le nouvel ordinateur de bureau iMac G5. Une fois de plus, Apple déclenche l'enthousiasme par son produit au design émotionnel. Phil Schiller a également présenté le futur système OS X, Tiger.

Fondu dans l'écran

En observant la «bête», on constate que l'ordinateur a disparu! Il ne reste qu'un écran panoramique blanc aux lignes épurées, posé sur un pied en aluminium. En réalité, c'est à l'intérieur de cet écran, de seulement cinq centimètres de profondeur, que les ingénieurs d'Apple ont subtilement caché l'ordinateur. Aucun bouton disgracieux n'apparaît, seule une fente sur le côté permet d'insérer des CD ou des DVD. L'aspect général du iMac a des allures d'iPod, le baladeur MP3 maison.

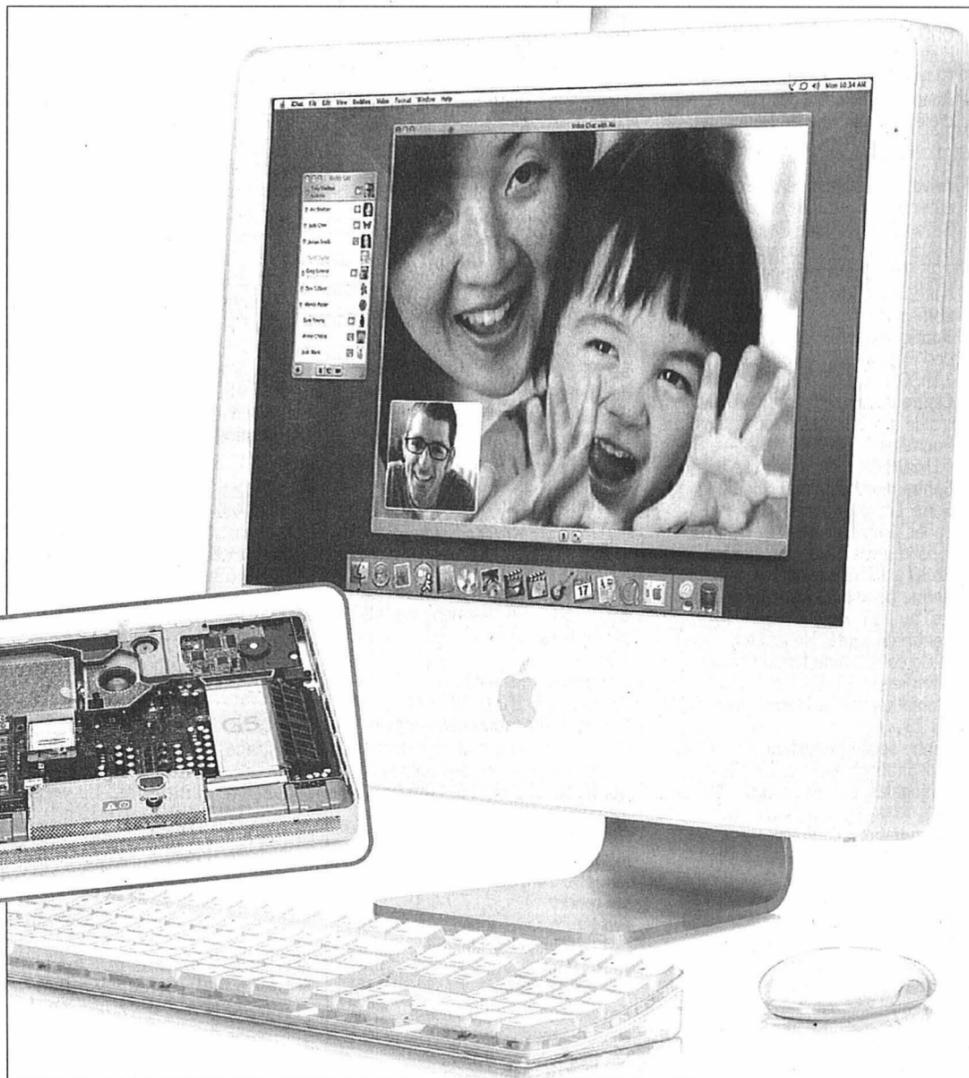
Derrière l'écran, on trouve, aligné, l'ensemble des connexions disponibles à ce jour sur un ordinateur (FireWire,

USB 1.1 et 2.0, sortie VGA2, S-Vidéo...). En option, il est possible de disposer d'une connexion Bluetooth et Wi-Fi. Pour peu que vous disposiez d'un réseau sans fil et d'un ensemble clavier-souris sans fil, seule la prise d'alimentation pourrait gâcher l'ensemble.

Côté performance, il n'y a rien à redire. Le cœur de l'iMac bat au rythme du puissant PowerPC G5 cadencé, selon la version, à 1,6 ou 1,8 GHz. Il se montre plus vélocé que le précédent iMac. Malgré la présence de trois ventilateurs pour refroidir la machine, il demeure très silencieux. L'iMac G5, disponible en trois versions, sera sensiblement moins cher que son prédécesseur.

Un tigre dans le moteur

Après Cheetah, Puma, Jaguar et Panther, Apple sortira, au printemps, de son cinquième fauve: Tiger. Ce système d'exploitation apportera 150 nouvelles fonctionnalités dont Spotlight, un outil de recherche pointu, capable de retrouver dans les méandres du disque dur tout fichier sur la base d'un seul mot. Dashboard, quant à lui, fait apparaître ou disparaître d'une seule touche l'ensemble des accessoires (calculatrice, carnet d'adresses...) que l'on utilise en travaillant. /YSY



L'ordinateur est caché derrière l'écran, sur 5 cm de profondeur.

PHOTOS APPLE

Windows XP champion de la sécurité

Amélioration ■ Microsoft renforce la sécurité de votre PC avec la mise à jour de son système d'exploitation

Par Yves Schouwey

Ce n'est un secret pour personne: Microsoft est la cible privilégiée des pirates informatiques et des virus de tous bords. Irrité par cette situation et craignant, sans doute, de voir de plus en plus d'entreprises et d'administrations se tourner vers l'alternative libre Linux moins vulnérable, le numéro un mondial du logiciel concentre ses forces sur la sécurité. Ainsi, en proposant gratuitement le Service Pack 2 (ou SP2) de Windows XP, Microsoft livre davantage qu'une mise à jour. Il propose une refonte importante de son système d'exploitation avec pour seul objectif de le rendre plus sûr.

Le Centre de sécurité

Le cœur névralgique du SP2 est le Centre de sécurité. Sorte de tableau de bord, il donne accès à l'ensemble des paramètres qui garantissent la sécurité de

votre PC. Il prend en charge le nouveau pare-feu de Windows ou celui d'un éditeur tiers, contrôle l'état de l'antivirus tout en avertissant d'éventuelles mises à jour. Il améliore la mise à jour du système d'exploitation lui-même, apporte une meilleure protection contre les pièces jointes à un e-mail (souvent sujettes aux virus) et dispose d'un système de blocage des fenêtres publicitaires (pop-up) d'Internet Explorer. Contrairement à la version précédente, le nouveau pare-feu du SP2 s'active automatiquement et propose de nombreuses options. Il permet, par exemple, de spécifier les applications qui peuvent communiquer avec votre PC. Pourtant, selon Microsoft, ce pare-feu ne remplace pas un logiciel spécialisé car il ne contrôle que le trafic qui sort vers le réseau (le plus souvent internet) et non celui qui y entre.

Célèbres pour leur vulnérabilité aux attaques de virus, Internet Explorer et Outlook Express

ont fait l'objet d'une attention particulière. Ils sont désormais sous surveillance. Internet Explorer dispose, par exemple, d'un système de blocage des fenêtres publicitaires (ou pop-up) qui envahissent l'écran et empêche les codes parasites, comme les ActiveX, de modifier votre page de démarrage... ou pire. Quant à Outlook Express, il est désormais mieux protégé contre les e-mails douteux et les fichiers joints.

Alors que la communication sans fil se fait plus présente, les capacités sans fil de Windows ont été améliorées. Sans aucune installation spécifique, Windows détecte la majorité des périphériques Bluetooth (imprimante, PDA, téléphone) et se connecte à eux, sans fil, pour surfer sur internet, échanger des fichiers ou imprimer un document. Par contre, malgré la présence d'un assistant de connexion, le paramétrage d'un réseau local sans fil Wi-Fi demeure délicat. Le service de mise à jour de Windows,

Windows Update, a aussi évolué. Désormais, la version 5 permet de stopper un téléchargement puis de le reprendre là où il s'est arrêté. Les internautes qui ne bénéficient pas encore d'une connexion à haut débit en seront ravis. Cette version donne également davantage d'informations sur la façon et le moment de télécharger et d'installer les mises à jour.

SP2 indispensable

Les avis convergent sur l'opportunité d'installer SP2. Ce dernier représente la meilleure protection qu'un système d'exploitation Windows ait connue. Selon certains spécialistes, il est (presque) indispensable pour la sécurité de votre PC. Il contient de nombreuses corrections de failles de sécurité impossibles à installer autrement. Internet Explorer est mieux protégé contre les ActiveX, ces petits programmes qui s'ajoutent de manière invisible au navigateur et qui en modifient le comportement. De

plus, sécuriser son PC signifie mettre à jour son système d'exploitation par le biais de Windows Update. Il y a fort à parier que d'ici quelques mois, certaines mises à jour ne seront disponibles que si le SP2 est installé sur la machine. En ce qui concerne les ordinateurs commercialisés avant Noël, ils seront tous (PC de bureau, portables, Tablet PC) équipés du SP2. Le SP2 peut être installé sur tout ordinateur fonctionnant déjà avec Windows XP. Relevons tout de même que quelques programmes d'éditeurs tiers devront être mis à jour pour fonctionner. Certains problèmes pourraient aussi survenir avec les processeurs AMD 64.

Le SP2 peut être téléchargé, gratuitement, à partir du site de Microsoft ou être commandé par poste, sans aucuns frais. La taille du SP2 est de 80 à 100 Mo si vous avez régulièrement tenu à jour Windows XP. Dans le cas contraire, ce chiffre peut s'élever à 270 Mo! /YSY

PUBLICITÉ

Tout l'univers multimédia!

www.manor.ch

Marin
La Chaux-de-Fonds

MANOR

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

*Et par-dessus tout; sois fidèle à Toi-même,
Alors il s'ensuivra, comme la nuit suit le jour,
que tu ne sauras être déloyal à personne.
Adieu, que ma bénédiction fasse mûrir ceci en Toi.*
Shakespeare, Hamlet Acte 1 sc. 3

Nadine Perrier-Dudan;
Marianne et Henri Kiefer-Perrier,
Josiane Perrier Cathomen,
Anne-Lise Perrier et Hans Hug;
Sarah Perrier et Pierre Luyet,
Nathalie et Roger Steiner-Kiefer,
Calixe Cathomen et Dominique Moinat
Eunice Cathomen et Cornilis Fotiadis;
Denise et Jean Stadler-Perrier,
André et Mary-José Perrier-Gagnebin, leurs enfants et petits-
enfants,
Numa et Hedwige Perrier-Sägesser et leurs enfants,
André et Janine Glanzmann-Dudan et leur fils;
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Louis PERRIER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-
frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection dans
sa 78e année.

2000 Neuchâtel, le 20 septembre 2004.

*Sois fidèle jusqu'à la mort et je te
donnerai la couronne de vie.*
Apocalypse Ch. 2, v. 10

La cérémonie aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de
Beauregard, à Neuchâtel, jeudi 23 septembre à 14 heures, sui-
vie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Nous remercions sincèrement les amis, le Docteur Clottu ainsi
que les médecins et les infirmières de l'unité de Médecine de
l'Hôpital des Cadolles pour leur soutien et leur dévouement.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile de la famille: Madame Nadine Perrier-Dudan
Faubourg du Lac 33
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-456505

SAINT-SULPICE

Repose en paix

Sont dans la peine:

Ses enfants:
Monsieur et Madame Paul Junod-Thomas à Bevaix;
Mademoiselle Rose-Marie Bichel-Junod à Vauffelin;
Son petit-fils:
Monsieur et Madame Thierry Junod-Labis à Saint-Blaise;
Ses arrière-petites-filles:
Romane et Elisa à Saint-Blaise;
Ses sœurs, frère, belle-sœur, beau-frère:
Germaine, Bluette, Gilbert et Anne, Sylvianne et Hervé,
Mathilde, Angèle, Jeannette, leurs enfants et petits-enfants;
Son amie:

Edith Von Almen et son fils Jean-Pierre aux Parcs;
Philippe Despierre et son amie Orietta à Fontainemelon,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Alfred JUNOD
«dit P'tit Junod»

qui nous a quittés après quelques jours de maladie dans sa 85e
année.

Saint-Sulpice, le 17 septembre 2004.

*Que ton repos soit aussi doux que ta
vie de labeur; d'émotions de joie et
de bonne humeur l'a été*

Selon le désir du défunt, la cérémonie suivie de l'incinération a
eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Monsieur et Madame
Paul Junod-Thomas
Chemin des Sagnes
2022 Bevaix

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en
tenant lieu.

AVIS MORTUAIRES

PESEUX

*Une maman c'est tant de choses,
Ça se raconte avec le cœur,
C'est comme un grand bouquet de roses,
Ça fait partie du bonheur.*

Céline Charpié et son fiancé Philippe Matthey, à Peseux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Marie-Christine CHARPIÉ
née Hummel

qui s'est endormie paisiblement dans sa 61e année, après une
longue maladie supportée dignement.

2034 Peseux, le 20 septembre 2004
(Chemin Gabriel 12)

La cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du Centre funéraire
de Beauregard à Neuchâtel, le jeudi 23 septembre à 15 heures,
suivie de l'incinération.

Maman repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-456588

La direction et le personnel de
la société Oscilloquartz SA à Neuchâtel

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Marie-Christine CHARPIÉ

maman de leur apprentie de 3e année, Céline.

Ils présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

028-456578

Le Comité administratif, la Direction
et le Personnel de l'Hôpital et du Home
médicalisé du Val-de-Ruz/Landeyeux

ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur
Raymond MONNIER
membre du Comité administratif.

Ils présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

028-456479

Le Parti libéral-PPN de Bevaix

a la grande tristesse de faire part du décès de

Madame
Louissette SCHORDERET

maman de Monsieur Jacques Schorderet,
membre et conseiller général.

Il présente à sa famille ses sincères condoléances.

028-456586



Les garagistes
de Pro Neuchâtel

ont la grande tristesse de faire part
du décès de

Madame
Louissette SCHORDERET
née Mauron

maman de Jacques Schorderet, fidèle et estimé secrétaire
de l'association des garagistes de Pro Neuchâtel.

Ils présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

028-456593

La paroisse catholique Saint-Marc
à Neuchâtel et sa chorale paroissiale

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Robert JACOT

directeur de la Cécilienne durant de nombreuses années
et actif dans plusieurs autres domaines pastoraux.

Les paroissiens garderont de lui un souvenir ému et reconnais-
sant. Ils présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

028-456505

AVIS DE NAISSANCES

Nicole et Albeiro
Sarría Soguel ont le plaisir
d'annoncer la naissance de

Amaya

le 19 septembre 2004
à Landeyeux
Puits 5
2054 Chézard

028-456562

Emir et Pauline ont le
grand bonheur d'annoncer la
naissance de leur petit frère

Kaan

le 21 septembre 2004

Un grand merci à toute
l'équipe
de la maternité de Landeyeux

Famille Ravera-Erda
Serre 5
2000 Neuchâtel

028-456598

Nous sommes
très heureux d'annoncer
la naissance de

**Clémence
Nastasia**

le 20 septembre 2004
à Genève.

Sophie, Gilles, Baptiste et
Arthur Carbonnier-Forster
Vermont 26 - 1202 Genève

AVIS MORTUAIRES

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

*Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie;
de lui vient mon salut. Oui, c'est lui qui est
mon rocher et mon salut; ma haute retraite.*

Psaume 62 : 2-3

Madame Jacqueline Dubois-Vuilleumier;
Madame et Monsieur Fabienne et Andréas Raess-Dubois et leurs
enfants Coralie et Dorian, à Cernier;
Les descendants de feu Léon Dubois;
Les descendants de feu Adrien Vuilleumier,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Daniel DUBOIS

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-
frère, oncle, parent et ami, enlevé à l'affection des siens à la veille
de ses 75 ans.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 21 septembre 2004
(Les Grandes-Planches 18)

Le culte d'adieu sera célébré au temple de Coffrane, le vendredi
24 septembre à 14 heures, suivi de l'ensevelissement.

Le défunt repose au Home de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les cousins, amis et connaissances de

Monsieur
Roland DIETHELM

font part de son décès, après quelques jours de maladie.

2000 Neuchâtel, le 15 septembre 2004.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les témoignages de sympathie, votre
présence, vos dons lors du décès de

Monsieur
Guy CHASSOT

Bastien Chassot et sa maman tiennent simplement,
par ces quelques lignes à vous dire merci.

Un merci particulier aux comités juniors des FC Boudry
et FC Bôle ainsi qu'à l'équipe junior B.

FAITSDIVERS

NEUCHÂTEL ■ Motard blessé.
Hier à 13h35, un habitant de
Dombresson circulait au gui-
don d'une moto sur la route
menant de Valangin à Neu-
châtel. Peu avant le giratoire
Baxter, dans une courbe à
droite, il entreprit le dépasse-
ment d'une voiture. Durant
cette manœuvre, il se déporta
à gauche, sa moto heurtant le
trottoir et la glissière de sécu-
rité, avant de chuter lourdé-
ment sur la chaussée. Blessé, il
a été transporté au moyen
d'une ambulance à l'hôpital
des Cadolles. Les témoins de
cet accident sont priés de
prendre contact avec la police
cantonale à Neuchâtel, tél.
032 888 90 00. /comm

BOUDRY ■ Scootériste blessé.
Hier à 9h30, un habitant de
Saint-Aubin circulait au gui-
don d'un scooter dans une
file de véhicules, sur la route
menant de Boudry à Neuchâ-
tel. A la hauteur du garage
Autoprestige, à Boudry, son
scooter heurta la voiture con-
duite par un habitant d'Orbe
(VD), qui venait de freiner
pour les besoins de la circula-
tion. Suite au choc, le scooté-
riste chuta sur la chaussée.
Blessé, il a été transporté au
moyen d'une ambulance à
l'hôpital des Cadolles.
/comm

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES
WASSERFALLEN
032 725 40 30
FAUBOURG DU LAC 11 - NEUCHÂTEL
REPRÉSENTATION DE
AZUR PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE SA

Délai jusqu'à 21 heures
Remise des textes:
jusqu'à 17 heures:
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42 - fax 032 729 42 43
dès 17 heures:
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

CLIN D'ŒIL



Danse pour un musée

Hier à Washington, des Indiens de la région de San Francisco ont participé, en dansant, à la consécration d'un musée. Et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit du Musée des Indiens d'Amérique, englobé dans l'excellent Smithsonian Institute, à deux pas du Capitole.

PHOTO KEYSTONE

L'INFO INSOLITE

Une vodka... explosive

Mikhaïl Kalachnikov, le père du fusil d'assaut russe AK-47, vendu dans le monde entier à près de 100 millions d'exemplaires, a donné officiellement son nom à une vodka, a révélé hier la presse britannique.

L'initiative, d'un goût qualifié par le «Guardian» de «très bizarre, voire, pour certains, douteux», revient à un entrepreneur britannique, John Florey.

Celui-ci avait rencontré le général Kalachnikov, aujourd'hui à la retraite et âgé de 84 ans, lorsqu'il était l'agent du joueur d'échecs Garry Kasparov. L'homme d'affaires britannique avait été approché par une entreprise chargée d'agrandir son portefeuille de produits associés à la Russie. «Kalachnikov est le premier nom qui est venu à l'esprit», a expliqué lundi John Florey, cité par le «Times».

Selon ce quotidien, John Florey a mis deux ans à retrouver Mikhaïl Kalachnikov et à le convaincre de donner son nom à une vodka. Un cocktail de lancement a eu

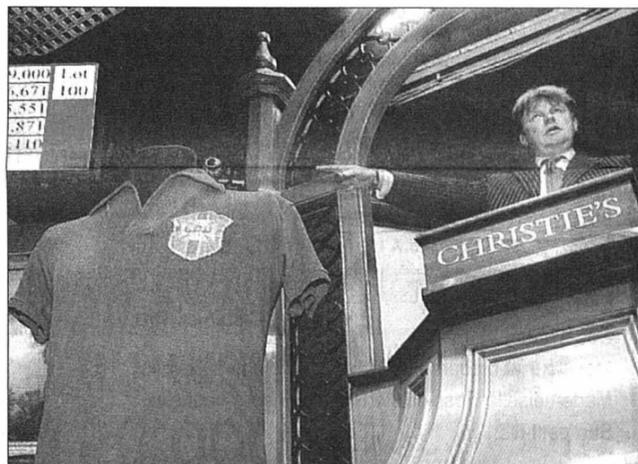
lieu lundi à Londres pour officialiser la chose, en présence du vieux général, en grand uniforme et bardé de décorations.

La vodka Kalachnikov est, selon le «Times», «faite avec des céréales et de l'eau adoucie et filtrée provenant du lac Ladoga». Elle titre 41 degrés de «force militaire», assurent ses promoteurs. Les bouteilles, toutefois, sont fabriquées en Allemagne, les capuchons en Italie et le tout est conditionné dans l'Essex (sud-est de l'Angleterre).

John Florey se défend de vouloir promouvoir une marque militaire. «Notre produit est une vraie vodka russe et nous avons contacté la personne qui a le meilleur nom russe, a-t-il déclaré au «Times». Kalachnikov rime avec tout ce qui est de conception russe, avec intégrité, fraternité d'armes et force de caractère, résumant la vie du général».

John Florey escompte vendre plus de 44.000 caisses (de douze bouteilles) de vodka Kalachnikov d'ici à 2006, pour un chiffre d'affaires d'environ 2,7 millions de francs. /ap

150.000 francs pour un maillot de Pelé



Le maillot bleu frappé du numéro 10 que portait Pelé lors de la finale de la Coupe du monde 1958 a été vendu aux enchères pour un peu plus de 150.000 francs, a annoncé hier la maison Christie's, à Londres. Pelé avait inscrit deux buts au cours de cette finale, participant à la victoire (5-2) du Brésil face à la Suède. Le maillot de cette dernière étant également jaune, la Seleçao avait abandonné ses couleurs traditionnelles pour jouer en bleu. Le produit de la vente, destiné à des œuvres charitables, est loin des 283.000 dollars atteints lors d'une autre vente aux enchères par un autre maillot de Pelé, celui qu'il portait lors de la finale victorieuse contre l'Italie à Mexico, en 1970. /ap PHOTO KEYSTONE

LA CITATION

«Les vieux doivent savoir se retirer au moment opportun et laisser la place».

De Silvio Berlusconi, 67 ans, lors d'un discours devant les armateurs italiens, précisant qu'il ne se sentait pas concerné...

Tchaux devant...

Labyrinthe citadin

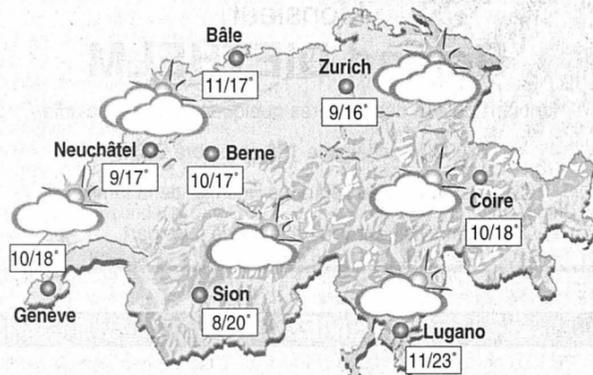
Dans les belles campagnes, les labyrinthes ont fleuri cet été, invitant à se perdre dans les allées de verdure ou les épis de blé doré. En son âme bucolique de ville à la campagne, La Chaux-de-Fonds a dû se sentir jalouse de ne pas avoir de si charmants chemins de perdition. Alors, elle se l'est aussi jouée en version labyrinthe mais avec les moyens du bord, alliant plaisir (!) et nécessité. Audace suprême, digne de la troisième ville de Suisse romande, elle a usé de son urba-

nité pour perdre son monde dans ses rues en quadrilatère décadément trop prosaïque. Dédale n'aurait pas fait mieux. Un petit trou par ici, une tranchée par là, quelques barricades impromptues et des grosses machines pour faire solide dans le paysage. Le labyrinthe le plus complexe du monde occidental est né, à la barbe des automobilistes les plus sagaces. A chaque carrefour sa surprise et même les petits malins se brouillent dans les cliquotants et les sens interdits, tournant en rond sans trouver

de sortie, rebroussant chemin dans les «sans issue», pestant un peu, beaucoup, avant de se dire, passionnément, que voilà bien des rues, des maisons et des quartiers à découvrir, tout en réalisant le parcours le plus long de la maison au travail. Si vous avez aimé La Chaux-de-Fonds et la beauté froide de l'angle droit de ses rues, vous adorerez le chaleureux fouillis de ses chaussées tronquées et zigzagantes. Avec une poche de philosophie, certes.

Irène Brossard

LA MÉTÉO DU JOUR



Hier à 13 heures

En Suisse

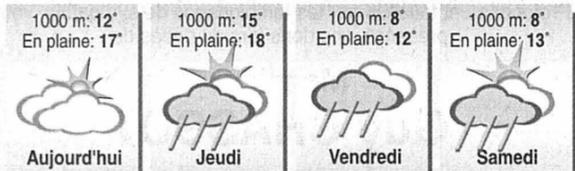
Bâle	très nuageux	15°
Berne	peu nuageux	17°
Genève	peu nuageux	20°
Locarno	beau	22°
Sion	beau	21°
Zurich	très nuageux	17°

En Europe

Berlin	très nuageux	15°
Lisbonne	peu nuageux	27°
Londres	très nuageux	16°
Madrid	beau	28°
Moscou	très nuageux	21°
Paris	très nuageux	17°
Rome	beau	25°

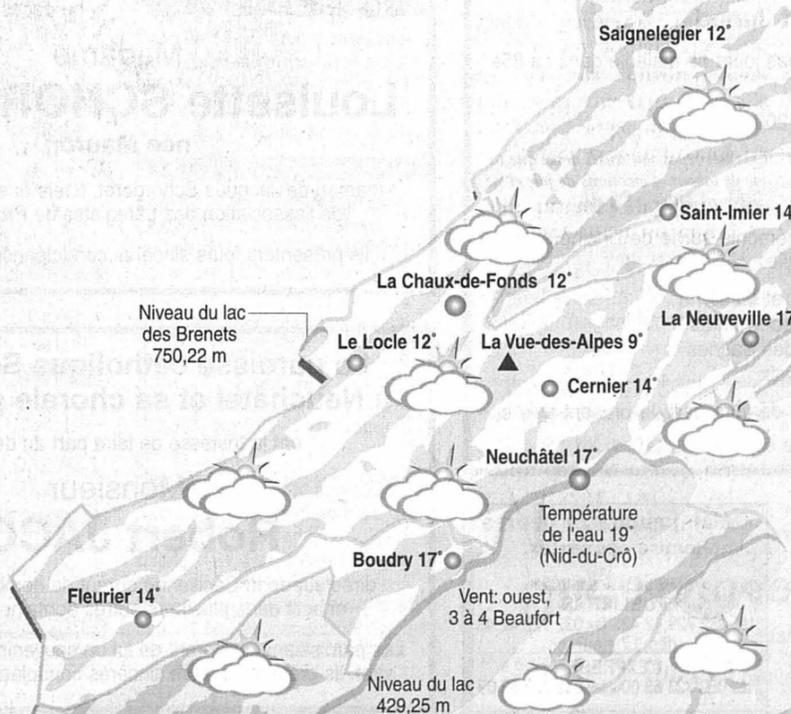
Dans le monde

Bangkok	très nuageux	27°
Pékin	beau	19°
Miami	beau	26°
Sydney	beau	18°
Le Caire	beau	26°
Tokyo	beau	28°



Mercredi 22 septembre
Bonne fête aux Maurice
Ils sont nés à cette date:
Erich von Stroheim, acteur allemand
Emmanuel Petit, footballeur français

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo



Assez balèze

Situation générale. L'anticyclone est dans sa réserve naturelle des Açores et n'a pas l'intention de s'en échapper. C'est votre saint-bernard aujourd'hui, il vous protège en se prolongeant jusqu'au Jura. Ça va ensuite se gâter de plus en plus, l'Atlantique nord a mis de côté pour vous de somptueuses perturbations, qui vont être servies bien frais.

Prévisions pour la journée. Le ciel a choisi le meilleur des sandwiches, un gros soleil entre deux petites tranches de nuages. Consommez-le avidement car la denrée est périssable. Le mercure atteint juste 17 degrés autour des lacs.

Les prochains jours. Devenant franchement perturbé et frais.

Jean-François Rumley